

(1974 - Juillet 1977)

RELATIONS PUBLIQUES, Service

Communiqués

Novembre 1973 à décembre 1976



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

0 6 0 0 0 0 0 0 0 0

Archives

Communiqué

News Release

POUR \$397,300.00 DE TRAVAUX
DANS LE DISTRICT MERCIER

pour publication
for release

La construction du pavage de la rue Taillon et des trottoirs, des deux côtés, de la rue Tiffin à la rue Rousseau vient d'obtenir l'autorisation du conseil de la Ville de Montréal.

La Ville a voté les crédits nécessaires à six différents projets d'améliorations locales pour une valeur globale de \$397,300.00, dans le district Mercier.

Il en coûtera \$140,000.00 pour la rue Taillon et \$32,000.00 pour les trottoirs. Pour \$23,000.00, Concordia construira également le pavage de la ruelle sise à l'est de la rue Aubry, au sud de la rue Hochelaga.

La Ville reconstruira l'égout dans l'avenue Souigny de la rue Mousseau à la rue Joffre au coût de \$83,800.00 et le conseil a voté des crédits pour la reconstruction de deux conduites d'eau:

- 1.- la rue de Boucherville d'un point situé au nord de la rue Notre-Dame à la rue Tellier (là où requis) au coût de \$52,000.00;
- 2.- la conduite d'eau de l'avenue Gonthier, de la rue De Teck à la rue Sherbrooke (\$66,500.00).

-30-

Le 18 juillet 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

PAVAGES ET TROTTOIRS

POUR \$422,300.00

DANS L'ACADIE

pour publication
for release

La Ville de Montréal procèdera à la construction, ou la reconstruction, de pavages ou de trottoirs dans 11 rues du district de l'Acadie cet été, au coût total de \$422,300.00.

Le Conseil municipal a voté les crédits récemment, dont \$301,800.00 pour cinq tronçons de rues:

- l'avenue Léon-Trépanier, d'un point situé à l'ouest du chemin du Golf à l'avenue Jean-Bouillet (\$127,400.00);
- l'avenue Louis-Jadon, de l'avenue Léon-Trépanier à la rue Métivier (\$68,500.00);
- rue Defoy, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcellin-Wilson (\$52,900.00);
- l'avenue Alfred-de-Vigny, de l'avenue Louis-Jadon à l'avenue Longtin (\$40,800.00);
- la reconstruction du pavage sur le côté ouest du boulevard O'Brien, d'un point situé au nord de la rue Forbes vers le nord (\$12,200.00).

Trottoirs

Les trottoirs sont situés aux endroits suivants:

.../2

Les deux côtés de l'avenue Léon-Trépanier, d'un point situé à l'ouest du chemin du Golf à l'avenue Jean-Bouillet (\$39,000.00); le côté ouest de l'avenue Louis-Jadon, de l'avenue Léon-Trépanier à la rue Métivier, (\$11,800.00); les deux côtés de l'avenue Alfred-de-Vigny, de l'avenue Louis-Jadon à l'avenue Longtin, (\$11,600.00); les deux côtés de la rue Defoy, de la rue Jacques Bizard à l'avenue Marcellin-Wilson, (\$16,300.00).

Les deux côtés du chemin du Golf, là où requis, du chemin Bruton à l'avenue Jean-Bourdon, et le raccordement à l'avenue Jean-Bourdon, (\$37,300.00) et le côté ouest, du boulevard O'Brien, d'un point situé au nord de la rue Forbes vers le nord, (\$4,500.00).

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 18 juillet 1977

Communiqué

News Release

PISCINE INTERIEURE PUBLIQUE A LA POLYVALENTE ST-HENRI

pour publication
for release

La construction d'une piscine intérieure de six couloirs et de 25 mètres commencera incessamment suite à l'octroi du contrat de construction.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté des crédits de \$1,550,000.00 pour ces fins y compris la somme de \$1,314,403.00 pour le contrat au plus bas de quatre soumissionnaires, Cegeco Design & Construction Ltée.

DESCRIPTION DU PROJET

L'école polyvalente St-Henri de la Commission des écoles catholiques de Montréal occupe, dans le quartier St-Henri, un terrain bordé par les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, Saint-Ferdinand et du Couvent.

Après entente entre la Ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques de Montréal, il a été décidé d'implanter, dans la partie "sud-est" de ce terrain, une piscine intérieure à six couloirs de vingt-cinq mètres. Le bassin sera de forme rectangulaire avec tremplins de 1 et 3 mètres dans la partie profonde. Une galerie avec sièges en gradins pourra accommoder environ 300 spectateurs. Le bâtiment projeté sera mitoyen à un terrain déjà aménagé par la Ville en parc de verdure.

.../2

L'entrée principale est accessible de la rue Saint-Jacques ainsi que par un escalier relié aux galeries souterraines de la station du métro. De plus un tunnel reliera cette entrée à celle de l'auditorium de l'école.

Les services sont aménagés de façon à permettre, soit une utilisation autonome en piscine de quartier avec vastes plages intérieures, soit à des fins pédagogiques pour des groupes consécutifs de 30 élèves.

Chaises roulantes

Les vestiaires pour hommes et femmes avec casiers individuels peuvent accommoder 150 baigneurs chacun. Les salles de douches et toilettes desservant chaque vestiaire seront aménagées de façon à permettre l'accès aux personnes se déplaçant en chaise roulante.

En période estivale une baie vitrée avec porte double donnera accès à une terrasse extérieure exposée au soleil de l'après-midi.

D'un caractère architectural particulier, le nouveau bâtiment s'intégrera à l'école existante par les couleurs de ses matériaux. A l'intérieur, l'ossature de béton armé sera apparente dans les pièces de services, et la charpente d'acier de béton ou en carrelage céramique. Enfin les planchers seront en carrelage céramique ou en béton peint.

Communiqué

News Release

\$390,000.00 POUR
L'AVENUE GREENE

pour publication
for release

L'avenue Greene, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine, recevra une réfection en règle cet été. Le coût atteindra \$390,000.00.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté les crédits nécessaires pour ces travaux qui comprennent:

- 1.- la reconstruction de l'égout (\$164,200.00)
- 2.- la reconstruction de la conduite d'eau (\$81,200.00)
- 3.- la construction du pavage de la rue (\$108,400.00)
- 4.- la reconstruction des trottoirs (\$36,200.00)

Le Conseil a également voté une somme de \$145,800.00 pour la construction du pavage des ruelles sises à l'ouest de l'avenue Hampton, du chemin Upper Lachine vers le nord jusqu'aux voies du Canadien Pacifique, toujours dans le district Saint-Henri.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 15 juillet 1977

Communiqué

News Release

pour publication
for release

EGOUT ET CONDUITE D'EAU
VINGT ET UNIEME AVENUE

Un égout et une conduite d'eau seront construits dans la Vingt et unième avenue d'un point situé au nord du boulevard Métropolitain vers le nord, dans le district Saint-Michel.

Le Conseil de la Ville de Montréal a autorisé des crédits de \$38,200.00 pour ces travaux, dont \$26,300.00 pour l'égout et la balance pour la conduite d'eau.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 15 juillet 1977

Communiqué

News Release

LES CITOYENS DE NDG
SOULAGES DES INONDATIONS

pour publication
for release

Les résidents d'une partie de Notre-Dame-de-Grâce verront leurs craintes soulagées concernant les inondations causées par les orages exceptionnels.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté des crédits de \$4,360,000.00 pour la construction d'un bassin de rétention temporaire des eaux d'orages.

Le bassin souterrain sera construit au coin sud-ouest du parc Gilbert Layton, intersection Chester et Coronation.

La somme votée comprend \$3,896,000.00 pour le contrat accordé à Pisapia Construction Inc., le plus bas de non moins de 14 soumissionnaires. La balance prévoit le réaménagement de certaines aires de jeux, la plantation d'arbres, le financement, etc...

Les plans et devis ont déjà reçu l'approbation du conseil de la Communauté Urbaine ainsi que de deux ministères à Québec.

-30-

Renseignements: 872-6010

Juillet 1977

Ashus

Communiqué

News Release

RAIN WATER FLOODING
RELIEF COMING TO NDG

pour publication
for release

Relief from fears of flooding due to heavy rainfall is underway for part of NDG as the City of Montréal prepares to build a \$4,360,000.00 underground reservoir in Gilbert Layton park.

City council voted this amount, which includes \$3,896,000.00 for the work contract awarded to Pisapia Construction Inc., lowest of no less than 14 bidders.

The balance of the money will go for reorganizing parts of the park layout, plants, interest, surveillance, etc..

The reservoir, to hold excess rain water temporarily during heavy downpours, will relieve the Chester collector sewer. Site of construction is the southwest corner of the park at Chester and Coronation avenues.

All permissions have already been obtained from the MUC Council and from two Québec government departments.

-30-

Information: 872-6010

July 1977

Communiqué

News Release

DRAINAGE AMELIORE
DANS LA RUE SACKVILLE

pour publication
for release

Une antenne d'égout collecteur sera construit dans la rue Sackville, du boulevard Henri-Bourassa à un point situé au nord du boulevard Gouin, dans le district Ahuntsic.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté des crédits de \$257,700.00 pour ces travaux lors de sa dernière séance.

Il s'agit de remplacer par un nouvel égout de 42", 48" et 54" dans le prolongement de la rue Sackville l'égout existant qui est d'un diamètre relativement faible et s'avère insuffisant pour le drainage dans ce secteur. Cette construction s'effectuera sur une distance approximative de 2,940 pieds.

A la même séance, le Conseil a autorisé la dépense de \$60,000.00 pour la construction, ou la reconstruction, d'une conduite d'eau dans le même tronçon de la rue Sackville.

Enfin, les conseillers ont adopté un rapport permettant la construction d'un trottoir sur le côté est de l'avenue André-Grasset, d'un point au sud de la rue Legendre vers le sud, au coût de \$10,800.00.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 21 juillet 1977

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PAVAGE DE DEUX
RUELLES DANS LE
DISTRICT VILLERAY

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté les crédits nécessaires pour la construction de pavages de deux ruelles dans le district Villeray.

Il s'agit d'une somme de \$33,200.00 pour la ruelle située à l'est de la rue Boyer entre les rues Lemay et de Liège et de \$23,800.00 pour la ruelle à l'est de Boyer entre les rues Lemay et Valcartier.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 20 juillet 1977

Communiqué

News Release

NOUVEL EGOUT
DANS LA 17e

pour publication
for release

L'égout de la Dix-septième avenue, de l'avenue Laurier vers le nord, sera reconstruit pour permettre un écoulement amélioré des eaux usées.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté des crédits de \$91,500.00 pour ces travaux, ainsi que \$90,000.00 pour reconstruire le pavage et les trottoirs des deux côtés suite à ces travaux et \$31,000.00 pour reconstruire la conduite d'eau.

Un rapport du service des Travaux Publics souligne que l'égout de la Dix-septième avenue dans les limites ci-haut mentionnées a été construit sur une ancienne carrière, considérée suffisamment stabilisée pour permettre sa construction. Cependant un rapport démontrant que l'égout existant à cet endroit est affaissé sur une longueur d'environ 330' et qu'il présente un bas-fond qui empêche les eaux usées de s'écouler normalement et provoque l'accumulation de matières solides à l'endroit du raccordement des égouts privés à l'égout public.

Toujours dans le district Rosemont, les conseillers ont adopté un rapport du Comité Exécutif leur demandant d'approuver des crédits de \$22,400.00 pour reconstruire le trottoir du côté est de la Cinquième avenue de la rue Bellechasse à la Sixième avenue, où celle-ci est fusionnée avec la Cinquième.

-30-

Renseignements: 872-6010
Le 20 juillet 1977

Communiqué

News Release

PAVAGE DE RUELLES
POUR \$500,000.00
DANS STE-ANNE

pour publication
for release

Le pavage sera construit dans des ruelles du district Ste-Anne cette année, au coût d'un total de \$479,000.00.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté les crédits nécessaires lors de sa dernière séance. Les travaux comprennent:

- 1.- \$79,600.00 - ruelles sises à l'ouest de la rue Charlevoix, entre les rues Coleraine et Ryde;
- 2.- \$37,300.00 - ruelle sise à l'ouest de la rue Coleraine, entre les rues Charon et Liverpool;
- 3.- \$94,100.00 - ruelle sise à l'ouest de la rue Charon, entre les rues de Paris et Coleraine;
- 4.- \$84,600.00 - ruelles sises à l'ouest de la rue Charlevoix, entre les rues Ryde et Knox;
- 5.- \$68,600.00 - ruelles sises à l'ouest de l'avenue Saint-Mathieu, entre le boulevard Dorchester et la rue Baile;
- 6.- \$114,800.00 - ruelles sises à l'ouest de la rue Charlevoix, entre les rues Rozel et Coleraine.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 20 juillet 1977

Communiqué

News Release

TROTTOIRS RECONSTRUITS
DANS L'AVENUE CONNAUGHT

pour publication
for release

Les trottoirs de l'avenue Connaught seront reconstruits des deux côtés, là où requis, entre les rues Sherbrooke et Portland.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté une somme de \$73,400.00 pour les travaux lors de sa dernière réunion.

-30-

Renseignements: 872-6010
Le 20 juillet 1977

CONNAUGHT SIDEWALKS
TO BE REBUILT

The sidewalks on both sides of Connaught avenue will be rebuilt this summer, where required, between Sherbrooke and Portland streets.

City council voted a sum of \$73,400.00 for this purpose at its last meeting.

-30-

Information: 872-6010
July 20, 1977

Communiqué

News Release

PAVAGE ET TROTTOIRS
POUR LA RUE CAMILLE

pour publication
for release

Le pavage et les trottoirs seront construits cette année dans la rue Camille, district de Saraguay, entre un point au sud de l'avenue Jean-Bourdon et le boulevard Gouin.

Une somme de \$146,100.00 a été voté par le Conseil de la Ville de Montréal pour ces travaux.

Les conseillers ont également voté des crédits de \$14,800.00 pour construire le trottoir du côté sud de l'avenue Albert-LeSage entre l'avenue Albert-Prévost et le boulevard Toupin.

-30-

CITY BUILDING PART
OF CAMILLE STREET

Camille street, in the Saraguay district, will be paved and sidewalks built on both sides between a point south of Jean-Bourdon avenue and Gouin boulevard.

Montréal City Council voted a total of \$146,100.00 for the work, at its last meeting.

Council also voted \$14,800.00 to build a sidewalk on the south side of Albert LeSage avenue between Toupin boulevard and Albert Prévost avenue.

-30-

Information: 872-6010

Le 20 juillet 1977

archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

POUR \$593,800.00 DE
PAVAGES ET DE TROTTOIRS:
DISTRICT MARIE-VICTORIN

Les trottoirs et le pavage seront construits dans quatre tronçons de rues aux environs de l'ancienne pépinière dans le district Marie-Victorin cet été.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté des crédits de \$593,800.00 pour ces travaux.

Il s'agit des rue suivantes:

- 1.- la rue Louis-Dupire de la rue Pierre-Gadois à la rue François-Boivin et le trottoir du côté sud (\$170,200.00);
- 2.- l'avenue Albani de l'avenue de Charette à la rue Beaubien y compris le trottoir du côté est (\$148,900.00);
- 3.- la rue Etienne-Bouchard, de la rue St-Zotique vers le nord et le raccordement en pierre à la rue Bélanger ainsi que les trottoirs des deux côtés, là où requis (\$144,900.00);
- 4.- la rue Pierre-Gaulin, de la rue Pierre Gaulin (sud) à la rue Jean-Tavernier ainsi que le côté est des trottoirs (\$128,800.00).

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 19 juillet 1977

archives

Communiqué

News Release

CONTRAT ACCORDE POUR L'ARENA

pour publication
for release

C'est le plus bas de neuf soumissionnaire, Poulin & Mercier (1968) Inc., qui s'est vu décerné le contrat pour la construction de l'aréna de Rivière-des-Prairies par le conseil de la Ville de Montréal.

Le conseil a voté une somme totale de \$1,950,000.00 pour ces travaux dont \$1,829,311.00 pour le contrat et la balance pour les frais incidents.

Description du Projet:

L'aréna sera un bâtiment construit d'une charpente d'acier et d'un revêtement métallique coloré; le volume mesure 217'-6" par 130'-0" par 30'-0" de hauteur; il abrite une patinoire réglementaire de 200'-0" par 85'-0" et une estrade en gradins pour plus de 500 spectateurs.

Les services de l'aréna sont répartis de la façon suivante:

à l'entrée principale: un vestibule, 3 bureaux d'administration avec guichet, un hall des pas-perdus, un casse-croûte avec dépôt et des toilettes pour hommes et femmes;

à l'entrée des joueurs: une salle polyvalente, 4 chambres de joueurs avec toilettes et douches par groupe de 2 chambres, un local pour premiers soins, 15 casiers pour l'équipement des joueurs et un atelier de location et d'entretien d'équipement;

à l'entrée de service: une chambre pour arbitres avec toilettes et douche, une salle pour le personnel d'entretien du parc, une salle pour le chauffage, la mécanique, l'électricité et la réfrigération, un dépôt pour l'entretien et un espace d'opération pour la machine à régaler la glace.

-30-

Renseignements: 872-6010

Juillet 1977

Archives

Communiqué

News Release

38 AMELIORATIONS LOCALES
POUR RIVIERE-DES-PRAIRIES
VALEUR: \$3,710,500

pour publication
for release

Des travaux d'améliorations locales d'une valeur de \$3,710,500 pour 38 projets différents ont reçu le feu vert du Conseil de la Ville de Montréal lors de sa dernière séance.

Il s'agit de votes de crédits pour la construction d'égouts, de trottoirs, de conduites d'eau et de pavages de rues.

Voici les détails pour la construction d'égouts:

Huitième rue, de la Soixante et unième à la Soixantième avenue - \$26,600.00;

Soixante et unième avenue, du boulevard Henri-Bourassa à la Huitième rue - \$115,400.00;

Construction et reconstruction d'un égout dans la Cinquante-sixième avenue, du boulevard Maurice-Duplessis vers le nord - \$151,200.00;

Reconstruction de l'égout dans la Quarante-huitième avenue, du boulevard Guoin vers le sud - \$235,000.00;

Reconstruction de l'égout dans la Quarante-deuxième avenue, de la Troisième rue à un point situé au sud de la Cinquième rue - \$618,000.00;

.../2

Pour la construction de trottoirs:

Rue Philippe-de-Carion, deux côtés, d'un point situé à l'est de l'avenue Clément-Ader à l'avenue André-Ampère - \$41,500.00;

Quarante-huitième avenue, deux côtés, d'un point situé au sud de la Troisième rue au boulevard Gouin - \$61,700.00;

Avenue Marie-Brandon, côté sud, d'un point situé à l'ouest de l'avenue Alfred-Toupin à l'avenue Clément-Ader - \$3,000.00;

Avenue Clément-Ader, deux côtés, de l'avenue René-Descartes au boulevard Maurice-Duplessis - \$10,200.00;

Avenue André-Dumas, côté est, de l'avenue René-Descartes au boulevard Maurice-Duplessis - \$5,200.00;

Avenue René-Descartes, côté nord, de l'avenue André-Dumas vers l'est - \$15,400.00

Quatrième avenue, deux côtés, de la Huitième à la Sixième rue - \$96,200.00;

Rue Jean-Sicard, deux côtés, de la rue LaValinière vers l'est - \$10,300.00;

Avenue René-Descartes, deux côtés, d'un point situé à l'est de l'avenue Clément-Ader (est) à l'avenue Clément-Ader (ouest) - \$28,700.00;

Avenue Blaise-Pascal, deux côtés, de la rue La Valinière à la rue projetée 140-344 - \$9,900.00;

Avenue Clément-Ader, côté est, de l'avenue Blaise-Pascal à l'avenue Marie-Brandon - \$8,400.00;

Quatrième avenue, côté est, de la Quatrième à la Troisième rue - \$28,000.00;

Avenue Nicolas-Josselin, deux côtés, là où requis, du boulevard Henri-Bourassa à l'avenue Jean-Valets - \$11,200.00;

Avenue Jean-Valets, deux côtés, là où requis, du boulevard Marc-Aurèle-Fortin à l'avenue Nicolas-Josselin - \$28,500.00;

Pour la construction de pavages de rues:

Rue Philippe-de-Carion, d'un point situé à l'est de l'avenue Clément-Ader à l'avenue André-Ampère - \$160,400.00;

Quarante-huitième avenue, d'un point situé au sud de la Troisième rue au boulevard Gouin - \$145,400.00;

Avenue Jean-Valets, du boulevard Marc-Aurèle-Fortin à l'avenue Nicolas-Josselin - \$119,000.00;

Avenue Clément-Ader, de l'avenue René-Descartes au boulevard Maurice-Duplessis - \$31,100.00;

Avenue André-Dumas, de l'avenue René-Descartes au boulevard Maurice-Duplessis - \$43,100.00;

Quatrième avenue, de la Huitième à la Sixième rue - \$458,000.00;

Rue Jean-Sicard, de la rue La Valinière vers l'est - \$37,300.00;

Avenue Blaise-Pascal, de la rue La Valinière à la rue projetée 140-344 - \$39,000.00;

Avenue Nicolas-Josselin, du boulevard Henri-Bourassa à l'avenue Jean-Valets - \$68,200.00;

Avenue René-Descartes, d'un point situé à l'est de l'avenue Clément-Ader (est) à l'avenue Clément-Ader (ouest) - \$94,700.00;

Pour la construction de conduites d'eau:

Soixante et unième avenue, du boulevard Henri-Bourassa à la Huitième rue - \$34,500.00;

Huitième rue, de la Soixante et unième à la Soixantième avenue - \$10,400.00;

Reconstruction d'une conduite d'eau dans la Quarante-huitième avenue, du boulevard Gouin vers le sud - \$106,800.00;

Construction et reconstruction d'une conduite d'eau dans la Cinquante-sixième avenue, du boulevard Maurice-Duplessis vers le nord - \$39,400.00;

Servitude en bordure sud du boulevard Gouin, d'un point situé à l'est de la Cent unième avenue vers l'est - \$148,600.00;

Reconstruction d'une conduite d'eau dans la Quarante-deuxième avenue, de la Troisième rue à un point situé au sud de la Cinquième rue - \$169,000.00;

Le conseil a également voté les crédits suivants:

- 1.- \$255,000.00 pour la construction d'un trottoir temporaire en asphalte et la réparation du cours d'eau sur le côté sud du boulevard Gouin de la Soixante-huitième à la Trente-huitième avenue;
- 2.- \$200,000.00 pour la construction d'un émissaire pluvial dans la servitude d'égout sur le lot 102-10, du boulevard Gouin à la rivière des Prairies.

27.0026
.../5

3.- \$46,200.00 pour la construction d'un drain pluvial dans la Quarante-huitième avenue du boulevard Gouin vers le sud.

-30-

Renseignements: 872-6010

Juillet 1977

Communiqué

News Release

pour publication
for release

POUR \$1,300,000.00 DE CONDUITS
SOUTERRAINS DANS COTE-DES-NEIGES

La Ville de Montréal installera pour presque \$1,300,000.00 de conduits souterrains dans le district Côte-des-Neiges dans les semaines qui suivent.

Le Comité Exécutif de la Ville accordait récemment un contrat de \$804,784.90 à la Compagnie de Construction Antagon Ltée, à titre de plus bas de trois soumissionnaires, pour ces travaux.

Le Comité a également voté une somme de \$485,215.10 pour des dépenses incidentes, pour un total de \$1,290,000.00.

Les conduits pour fils électriques seront enfouis dans:

- l'avenue Van Horne entre le chemin de la Côte-des-Neiges et les limites de la Ville d'Outremont;
- la Place Northcrest et le chemin Hillsdale;
- l'avenue Darlington, entre l'avenue Van Horne et un point situé à environ 400 pi. au nord de cette artère;
- l'avenue Linton, côté sud, afin de permettre de relier les bâtisses portant les numéros civiques 2970 et 2990 au réseau souterrain de l'avenue Van Horne.

Les travaux seront réalisés sous la surveillance de la Commission des Services Electriques de la Ville de Montréal.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 10 juin 1977

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NEW ELECTRICAL CONDUITS FOR COTE DES NEIGES DISTRICT

New electrical conduits costing close to \$1,300,000.00 will be installed in the Cote des Neiges district following approval by Montréal's Executive Committee, of a contract award.

The underground pipes will be planted along Van Horne avenue, from Côte des Neiges road to the Outremont city limits; on Northcrest Place and Hillsdale road; along Darlington avenue, from Van Horne to a point 400 feet northward; and in front of 2970 and 2990 Linton avenue.

The contract was awarded to Antagon Construction Company Limited, lowest of three bidders at \$804,784.90, with the city covering incidental expenses of \$485,215.10, for a total cost of \$1,290,000.00.

The work will be supervised by the Electrical Commission of the City of Montréal.

-30-

Information: 872-6010

June 10, 1977

Communiqué

News Release

PAVAGES, TROTTOIRS ET CONDUITS
SOUTERRAINS POUR \$130,000.00

pour publication
for release

Des contrats d'une valeur combinée de presque \$130,000.00 viennent d'être accordés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal pour des travaux de pavages, de construction de trottoirs et de conduits souterrains d'électricité dans le district Rivière-des-Prairies.

Il s'agit d'un contrat de \$94,620.25 obtenu par Ciment Indépendant Inc., plus bas de cinq soumissionnaires pour:

- 1.- La construction d'un pavage sur la Quinzième Avenue, d'un point au sud du boulevard Perras vers le sud;
- 2.- La construction de trottoirs permanents (deux côtés) sur la Quinzième Avenue, d'un point au sud du boulevard Perras vers le sud;
- 3.- La construction d'un trottoir permanent (côté ouest) sur la Quinzième Avenue, d'un point au nord du boulevard Perras vers le nord;
- 4.- La construction de conduits souterrains d'électricité dans la Quinzième Avenue, côté ouest, d'un point au sud du boulevard Perras vers le sud.

Canfarge Ltée, plus bas de cinq soumissionnaires, a obtenu un contrat de \$34,837.75 pour les travaux suivants:

- a)- La construction d'un pavage sur la rue projetée 141-343, de la 16e Avenue à la 15e Avenue;

- b)- La construction d'un trottoir permanent (côté sud) sur la rue projetée 141-343, de la 16e Avenue à la 15e Avenue;
- c)- La construction de conduits souterrains d'électricité dans la rue projetée 141-343, côté nord, de la 16e avenue à la 15e Avenue.

-30-

Le 9 juin 1977

Archives

**Service des
Relations publiques**
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

**Department of
Public Relations**
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

Dans la Petite Bourgogne

pour publication
for release

PRESQUE \$1,000,000.00 POUR
DES CONDUITS SOUTERRAINS

La Ville de Montréal vient d'investir presque \$1,000,000.00 pour la construction de réseaux de conduits souterrains dans deux secteurs de rénovation urbaine de la Petite Bourgogne.

La maison Chagnon Ltée, la plus basse des quatre soumissionnaires, s'est vue décerner les contrats pour les deux projets.

Du montant global de \$947,000.00 une somme de \$380,000.00 est allouée au secteur borné par les rues Saint-Antoine, Vinet, Saint-Jacques et le boulevard Georges-Vanier. Le montant comprend le prix de la soumission, à \$238,009.84.

Le deuxième contrat couvre le territoire borné par les rues Saint-Jacques, Notre-Dame, Vinet et Canning. Le crédit voté par la ville pour ces travaux est de l'ordre de \$567,000.00 et comprend le montant de la soumission, à \$386,768.75.

C'est la Commission des Services Electriques de la Ville de Montréal qui contrôlera les travaux.

-30-

Renseignements: 872-6010

Le 18 mai 1977

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CAMIONAGE INTERDIT DANS
20 TRONCONS DE RUES

Les véhicules commerciaux (camions) n'ont désormais plus le droit de circuler dans 20 nouveaux tronçons de rues du quartier au sud de la rue Sherbrooke entre les stations de Métro Cadillac et Langelier.

Le Comité Exécutif de la Ville de Montréal a approuvé une ordonnance à cet effet, sur la recommandation du service de la Circulation.

Il s'agit des rues suivantes des districts Marie-Victorin et Mercier:

- 1.- rue Arcand entre les rues Sherbrooke et Ney;
- 2.- rue Jetté entre les rues Hochelaga et Ney;
- 3.- rue Ney entre les rues Arcand et Jetté;
- 4.- rue Desautels
 - a) entre les rues Sherbrooke et de Marseille;
 - b) entre l'avenue Pierre-de-Coubertin et les voies du C.N. au sud;
- 5.- rue Robert-Jurie entre les rues Desautels et Arcand;
- 6.- rue Jean-Lecompte entre les rues Desautels et Arcand;
- 7.- avenue Parkville entre le boulevard Langelier et la rue Hochelaga;
- 8.- place Boulet de la rue de Marseille à son extrémité sud;

.../2

- 9.- place de Lesseps de l'avenue de Granby vers l'est, puis jusqu'à son extrémité nord;
- 10.- place de Granby, voie nord, voie ouest et voie sud;
- 11.- avenue de Granby entre les rues Hochelaga et Sherbrooke;
- 12.- avenue de Repentigny entre les avenues Pierre-de-Coubertin et Faribault;
- 13.- avenue de Carignan entre l'avenue Pierre-de-Coubertin et la rue Sherbrooke;
- 14.- avenue Henri-de-Salières entre la rue Dugas et l'avenue Faribault;
- 15.- avenue de la Pépinière entre les avenues Pierre-de-Coubertin et Faribault;
- 16.- avenue Pierre-de-Coubertin entre les avenues de la Pépinière et Haig;
- 17.- rue Dugas entre les avenues de Carignan et de la Pépinière;
- 18.- rue Bouvret entre les avenues de la Pépinière et Henri-de-Salières;
- 19.- rue de Marseille entre les avenues de la Pépinière et Haig;
- 20.- avenue Faribault entre les avenues de la Pépinière et de Granby.

Le 9 mai 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

LE BAIN EMARD TRANSFORME

Le Bain Emard sera transformé en bain mixte et le Conseil de la Ville de Montréal vient de voter des crédits de \$128,000.00 dans ce but.

Les travaux comprennent l'aménagement de vestiaires séparés pour hommes et femmes avec toilettes et douches dans l'espace présentement réservé à un seul vestiaire. On installera une ventilation mécanique adéquate et le bâtiment sera pourvu d'un système d'alarme-incendie.

-30-

Le 9 mai 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

KAMOURASKA NE FETERA PAS SES 66 ANNEES

La petite rue Kamouraska ne pourra fêter son 66e anniversaire.

Baptisée de ce nom le 29 mai, 1911, la rue portera désormais le nom de Quesnel selon la décision du Conseil de la Ville de Montréal agissant sur la recommandation du Comité de Toponymie.

Le Conseil a aussi donné le nom Quesnel à la voie sise dans l'axe de cette rue dans le quartier Saint-Joseph et située immédiatement au nord de la rue Saint-Jacques. Elle s'étend vers l'est à partir du boulevard Georges-Vanier jusqu'à la rue des Seigneurs. Il s'agit, en somme, d'un prolongement de la rue Quesnel.

La rue Kamouraska disparaissait dans l'axe de la rue Quesnel, ce qui rendait le changement souhaitable.

Le nom Quesnel fut donné en 1864 en l'honneur de Frédéric-Auguste Quesnel (1785-1865), avocat et homme politique, né à Montréal et fils du musicien et poète Joseph Quesnel, de Saint-Malo. Député de Chambly (1820-1834), il se sépara de Papineau sur la question des 92 résolutions. Nommé au Conseil exécutif, avec Louis Panet et P.D. Debartzch, il y siégea jusqu'en février 1841. Il fut également député de Montmorency de 1841 à 1844.

.../2

Le nom Kamouraska rappelait le comté du même nom et, dans la langue des indiens Micmacs, signifie "il y a du jonc au bord de l'eau."

-30-

Le 9 mai 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

ECLAIRAGE DE JEUX AU PARC LAFOND

Les jeux de bocce, de fer à cheval et de galets seront bientôt éclairés au Parc Lafond du district Rosemont.

Le parc est situé entre les 13^e et 15^e avenues et entre l'avenue Laurier et le boulevard Rosemont.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté des crédits de \$115,000.00 pour ces travaux et autres, y compris un contrat de \$84,500.00 à Noel Roméo & Cie Ltée, le plus bas de quatre soumissionnaires.

On prévoit l'éclairage d'un jeu de bocce, de trois jeux de fer à cheval et de trois jeux de galets.

Les sentiers recevront un éclairage de sécurité.

C'est à la demande du service des Sports et Loisirs que le Comité Exécutif de la Ville a recommandé ces travaux afin de permettre aux adeptes de ces jeux d'adultes de continuer les activités après la brunante.

-30-

Le 9 mai 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

TRAVAUX D'ECLAIRAGE AU
PARC-ECOLE SAINT-HENRI

pour publication
for release

La Ville de Montréal procédera à des travaux d'éclairage du terrain de balle au parc-école Saint-Henri.

Le Conseil a voté des crédits de \$115,000.00 pour cette fin et autres y compris un contrat de \$84,580.00 à Noel Roméo & Cie Ltée, plus bas de quatre soumissionnaires.

Au parc-école Saint-Henri les travaux comprennent l'éclairage d'un terrain de balle (non-réglementaire) lequel nécessite l'augmentation de la capacité de l'entrée électrique existante.

La demande venait de la "Ligue des Sports de Saint-Henri - Mixte" et a reçu l'approbation du service des Sports et Loisirs.

-30-

Le 9 mai 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PRESSION DE L'EAU AMELIOREE A SARAGUAY

La pression et le débit de l'eau de l'aqueduc seront sensiblement améliorés dans la partie est du district de Saraguay, suite à la décision récente du Conseil de la Ville de Montréal.

Agissant sur la recommandation du service des Travaux Publics, ratifiée par le Comité Exécutif, le Conseil a voté un crédit additionnel de \$375,000.00 pour un montant global de \$635,000.00 pour la fourniture et pose d'une conduite d'eau de 24 pouces de diamètre en béton armé précontraint dans le boulevard Gouin du boulevard Toupin à la rue projetée 104-17, 103-46, 103-45, 103-11 et 104-71.

Cette décision permettra de raccourcir, de plus de 2600 pieds, la distance que l'eau aura à parcourir dans une conduite de huit pouces qui alimente le district de Saraguay à partir d'un raccord au boulevard Toupin.

Le rapport affirme qu'il est "nécessaire et urgent d'améliorer l'alimentation en eau du district de Saraguay." Il explique que la conduite de huit pouces est insuffisante pour satisfaire les taux de consommation de certaines journées.

.../2

"De plus, la protection contre les incendies est trop faible dans ce quartier et constitue un danger provenant d'une perte de pression considérable causée par le débit de l'eau à travers une conduite de 8 pouces, sur une distance trop longue", tel se lit le rapport.

Le Conseil avait déjà voté des crédits pour installer le tuyau de 24 pouces du boulevard Toupin à une rue projetée moins éloignée. La modification pour prolonger ces travaux permet de profiter des améliorations locales qui se feront en même temps dans le boulevard Gouin entre la rue Albert-Prévost et la même rue projetée.

PLUS DE \$150,000.00

Par un autre rapport, le Conseil a autorisé l'investissement de \$150,000.00 pour reconstruire une conduite d'eau dans le boulevard Gouin de l'avenue Albert Prévost à la rue projetée 104-17.

La reconstruction de cette conduite d'eau est techniquement obligatoire, afin de faciliter la construction d'un égout sanitaire, d'un drain pluvial et d'une conduite d'eau maitresse dans les mêmes limites. Cette conduite d'eau sera installée dans la même tranchée que les travaux pour la construction de l'égout sanitaire et servira à augmenter le diamètre de cette conduite d'eau afin de donner une meilleure alimentation au quartier Saraguay.

-30-

Le 9 mai 1977

Renseignements: 872-6010

archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX D'EGOUT ET DE CONDUITES
D'EAU DANS LA 18^e AVENUE

Un contrat de l'ordre de \$60,960.00 vient d'être octroyé à la firme North American Construction & Paving Ltd. par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, pour des travaux d'égout et de conduites d'eau dans la 18^e avenue.

Le contrat accordé au plus bas des sept soumissionnaires, comprend la construction d'un égout étanche, d'un drain pluvial et d'une conduite d'eau dans la 18^e avenue, du boulevard Gouin vers le sud, pour les sommes respectives de \$30,495.00, \$13,480.00 et \$16,985.00.

-30-

Le 6 avril 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CHANGEMENTS APPORTÉS A LA CIRCULATION
DANS LE DISTRICT DE L'ACADIE

Plusieurs changements concernant la circulation reliée au boulevard Henri-Bourassa viennent d'être annoncés par le service de la Circulation de Montréal:

- 1.- l'inversement du sens unique de la rue Hogue actuellement orienté vers le nord qui sera désormais vers le sud et l'inversement de la rue Meilleur, actuellement en direction du sud qui sera désormais orienté vers le nord, entre la rue Fleury et le boulevard Henri-Bourassa;
- 2.- la cessation des feux de circulation aux jonctions du boulevard Henri-Bourassa et des rues Hogue et Meunier;
- 3.- le barrage de la ligne médiane du boulevard Henri-Bourassa aux rues Hogue et Meunier pour empêcher les véhicules de traverser à ces endroits;

Les travaux furent effectués le 6 avril.

Un porte-parole du service de la Circulation a déclaré que le respect des divers changements apportés devrait réduire le nombre des accidents et améliorer la circulation à l'endroit sus-mentionné.

-30-

Le 4 avril 1977

Renseignements: 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

TRAFFIC PATTERN CHANGES
IN NORTH-END L'ACADIE

pour publication
for release

A series of traffic changes concerning Henri Bourassa boulevard went into force on April 6.

- 1.- reversal of one-way directions to make Hogue street a southbound artery between Fleury street and Henri Bourassa boulevard and Meilleur street reserved for northbound vehicles between the same limits;
- 2.- traffic lights discontinued at the junctions of Henri Bourassa with Hogue street and with Meunier street;
- 3.- blocking the median mall on Henri Bourassa at Hogue and Meunier streets to prevent vehicles from crossing there.

A Montréal Traffic department spokesman said respect of the new patterns should reduce accidents and improve the flow of traffic.

-30-

April 1st, 1977
Information: 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX EGOUTS ET CONDUITES D'EAU
DANS LE DISTRICT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Un contrat de l'ordre de \$94,854.00 vient d'être octroyé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal à la firme G.M.C. Excavation Inc. pour des travaux d'égouts et de conduites d'eau dans le district de Rivière-des-Prairies.

Ce contrat comprend la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans l'avenue André-Dumas, du boulevard Maurice-Duplessis à l'avenue Joliot-Curie pour les sommes respectives de \$19,622.50 et \$10,755.00 totalisant ainsi \$30,377.50.

On construira également un nouvel égout et une autre conduite d'eau dans le boulevard Maurice-Duplessis, côté nord, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest jusqu'aux égout et conduite existants pour les sommes respectives de \$40,114.50 et \$24,362.00 totalisant \$64,476.50.

-30-

Le 1er avril 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

UN NOUVEL ARENA POUR LE DISTRICT
RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal a décidé de doter le district Rivière-des-Prairies d'un aréna pour lequel il vient d'autoriser le service des Travaux Publics d'effectuer un appel d'offre.

Cet aréna situé dans un nouveau centre civique sera un bâtiment rectangulaire formé d'une charpente d'acier et d'un revêtement métallique coloré selon un volume mesurant 217'4" sur 120'0" et 30'0" et une estrade en gradins pour plus de 500 spectateurs.

Les services de cet aréna seront répartis comme suit: Un vestibule à l'entrée principale, 3 bureaux d'administration incluant guichets, 1 hall des pas-perdus, 1 casse-croûte et 1 dépôt, des toilettes pour hommes et femmes, 1 "pro-shop", 1 salle polyvalente, 4 chambres de joueurs avec toilettes et douches (par groupe de deux chambres), 1 local de premiers soins, 1 chambre d'arbitres avec toilettes et douches, 15 casiers pour l'équipement des joueurs; 1 salle pour le personnel d'entretien du parc, 1 salle de chauffage, la mécanique, l'électricité et la réfrigération.

Cet aréna comportera également un atelier de location et d'entretien d'équipement, un dépôt pour l'entretien et l'espace pour le camion-arrosoir.

.../2

Sur le mur nord de l'aréna, des aires extérieures sont prévues pour la pratique du tennis et de la balle-au-mur. Le résidu du terrain sera aménagé en parc.

La Ville de Montréal et la Commission des écoles catholiques participeront conjointement à la réalisation du complexe qui comprendra une école secondaire pour 1500 élèves et munie de facilités sportives et culturelles. L'administration municipale s'est déjà portée acquéreur des terrains requis par le quadrilatère borné par les boulevards Gouin et Perras, la 42e et la 48e avenues.

(30)

Le 29 mars 1977
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

LA RUE JEANNE-MANCE MIEUX ECLAIREE

Un nouveau système d'éclairage sera installé dans la rue Jeanne-Mance de la rue Sherbrooke à la rue Milton, selon une récente décision du Comité exécutif de Montréal qui a voté une somme totale de \$161,000.00 pour ces travaux ainsi que dans six autres rues de la Ville.

Le contrat de \$92,447.75 a été octroyé à la maison Pierre Brossard Limitée, le plus bas des quatre soumissionnaires. De la somme globale de \$161,000.00 un total de \$68,552.25 servira aux dépenses incidentes par la Ville.

(30)

Le 29 mars 1977
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAU SYSTEME D'ECLAIRAGE DANS LA RUE LAURIER

Un nouveau système d'éclairage sera bientôt installé dans la rue Laurier, de l'avenue Papineau à la rue Brébeuf, selon une décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal qui a accordé ce contrat à la firme Pierre Brossard Limitée, le plus bas des quatre soumissionnaires.

Le contrat de fourniture et d'installation comprend également six autres rues de Montréal et est d'une valeur de \$92,447.75. Les dépenses incidentes qui s'y ajoutent sont de l'ordre de \$68,552.25 pour un total de \$161,000.00

(30)

Le 29 mars 1977
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEL ECLAIRAGE DANS L'AVENUE VAN HORNE

Un nouveau système d'éclairage sera installé sur le côté nord de l'avenue Van Horne, entre le chemin de la Côte des Neiges et le boulevard Décarie.

Un contrat de \$92,447.75 pour ces travaux et d'autres a été accordé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal à la firme Pierre Brossard Limitée, le plus bas de quatre soumissionnaires.

Outre les travaux d'éclairage dans la rue Van Horne, la Ville installera ces systèmes dans six autres rues. Les dépenses incidentes à ces travaux sont de l'ordre de \$68,552.25 pour un grand total de quelque \$161,000.00

(30)

Le 29 mars 1977
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NEW STREET LIGHTS FOR VAN HORNE AVENUE

A new street light system will be installed on the north side of Van Horne avenue, from Côte des Neiges road to Décarie boulevard.

The City of Montréal Executive Committee awarded the installation contract to Pierre Brossard Limited, lowest of four bidders. A \$92,447.75 contract requires the company to install lights along six other streets, in addition to Van Horne, and commits the City to spending a further \$68,552.25 for auxiliary services, bringing the total cost to \$161,000.00

-30-

March 29, 1977
872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVELLES APPELLATIONS DE PORTIONS DE RUES

Deux portions de rues situées à la jonction de la Côte St-Luc et de la rue de Terrebonne, viennent d'être baptisées par le Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il a donc été résolu de donner le nom de:

- a) avenue Earnscliffe, à la voie sise immédiatement à l'ouest de la place Guillaume-Couture, et qui s'étend vers le nord à partir de la rue de Terrebonne jusqu'au chemin de la Côte-Saint-Luc;
- b) rue de terrebonne, à la voie sise à l'est de la place Guillaume-Couture, et qui s'étend vers l'est à partir de l'avenue Earnscliffe jusqu'à l'avenue Coolbrook.

-30-

Le 29 mars 1977
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

DES RUES DU DISTRICT DE RIVIÈRE-DES- PRAIRIES VIENNENT D'ÊTRE BAPTISÉES

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient de "baptiser" neuf rues dans le district Rivière-des-Prairies. Il s'agit des suivantes:

- a) rue Etienne-Volant à la voie sise au sud du boulevard Maurice-Duplessis, à l'est de l'autoroute projetée (montée St-Léonard), au nord de la Septième rue et qui s'étend à l'est et à l'ouest de la Quatrième avenue; cette voie est formée des lots 162-367 et 161-62 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;
- b) avenue Olivier-Charbonneau à la voie sise au sud de l'avenue Blaise-Pascal et à l'est de la rue La Valinière et qui s'étend vers le nord, à partir de la rue Pierre-Chasseur (nom proposé) jusqu'à l'avenue Blaise-Pascal; cette voie est formée du lot 140-344 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;
- c) rue Pierre-Chasseur à la voie sise dans l'axe de la rue Pierre-Chasseur existante et qui s'étend vers l'est, à partir de la rue La Valinière jusqu'à l'avenue Olivier-Charbonneau (nom proposé); cette voie est formée du lot 140-345 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;

.../2

- d) rue Jean-Sicard à la voie sise au sud du boulevard Maurice-Duplessis et au nord de la place François-Armand (nom proposé) et qui s'étend vers l'est, à partir de la rue La Valinière jusqu'à un point situé approximativement à 80 pieds au-delà de la Dix-neuvième avenue; cette voie est formée des lots 140-337 et 137-1761 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;
- e) place François-Armand à la voie en forme de fer à cheval qui est située en bordure ouest de la Dix-huitième avenue, entre le boulevard Maurice-Duplessis et l'avenue Blaise-Pascal; cette voie est formée des lots 137-1770, 140-338 et 137-1779 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;
- f) rue Marie-Brandon à la voie sise au sud de l'avenue René-Descartes et au nord de l'avenue Blaise-Pascal et qui s'étend vers l'est, à partir de l'avenue Clément-Ader jusqu'à l'avenue Alfred-Toupin (nom proposé); cette voie est formée du lot 135-195 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;
- g) avenue Alfred-Toupin à la voie sise au sud de l'avenue René-Descartes et à l'est de l'avenue Clément-Ader et qui s'étend vers le nord à partir de l'avenue Blaise-Pascal jusqu'à la rue Marie-Brandon (nom proposé); cette voie est formée des lots 135-195 et 134-965 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;
- h) avenue Joseph-Fortin à la voie sise au sud de l'avenue René-Descartes et à l'ouest de la Ving-cinquième avenue et qui s'étend vers le nord, à partir de l'avenue Blaise-Pascal jusqu'à la place Pierre-Maguet (nom proposé); cette voie est formée du lot 134-991 du cadastre de la paroisse de Rivière-des-Prairies;

- 1) place Pierre-Maguet à la voie sise au sud de l'avenue René-
Descartes et à l'ouest de la Vint-cinquième avenue et qui
s'étend en bordure nord-ouest de l'avenue Joseph-Fortin
(nom proposé).

(30)

Le 29 mars 1977

872-6010

Archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$432,400.00 D'EGOUTS ET DE CONDUITES

D'EAU DANS LE DISTRICT MARIE-VICTORIN

Lors de sa dernière assemblée, le Conseil de la Ville de Montréal votait des crédits de l'ordre de \$432,400.00 pour la construction d'égouts et de conduites d'eau dans le district Marie-Victorin.

De cette somme globale, \$325,400.00 seront affectés à la construction d'égouts dans l'avenue de Charette, de l'avenue de Carignan à l'avenue Albani; \$130,000.00 dans la rue 35-583, de l'avenue de Charette à la rue Beaubien et \$96,200.00 dans la rue 35-544, du boulevard Rosemont à l'avenue de Charette.

Conduites d'eau

\$107,000.00 seront, d'autre part, consacrés à la construction de conduites d'eau réparties comme suit: \$30,000.00 dans l'avenue de Charette, de l'avenue de Carignan à l'avenue Albani - \$45,000.00 dans la rue 35-583, de l'avenue de Charette à la rue Beaubien et \$32,000.00 dans la rue 35-544, du boulevard Rosemont à l'avenue de Charette.

-30-

Le 23 mars 1977

Renseignements: 872-6010

Archives de la Ville de Montréal

RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL
Mar 24 10 37 '77
RECU
CANTON DU...
LA CITE DE MONTREAL

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUS DE MOTOCYCLETTES DANS
LA RUE BELLERIVE

La circulation des motocyclettes est désormais interdite dans la rue Bellerive, suite à l'ordonnance du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

L'interdiction a été ordonnée entre la rue Mercier et la limite est de la ville de Montréal. Deux exemptions, cependant, sont prévues:

- les agents de la paix dans l'exercice de leurs fonctions
- les personnes qui se rendent au lieu de leur résidence ou de leur travail ou en reviennent, à condition qu'elles utilisent le trajet le plus court.

RECU
CABINET DU MARCHAND DE
LA VILLE DE MONTRÉAL
MAR 24 10 37 '77
RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL

-30-

Le 23 mars 1977
Renseignements: 872-6010

Archive

Communiqué

News Release

pour publication
for release

RIVIERE-DES-PRAIRIES BENEFICIERA DE NOUVELLES
CONSTRUCTIONS D'EGOUTS ET DE CONDUITES D'EAU

Une somme globale de \$787,300.00 était votée par le Conseil de la Ville de Montréal, lors de sa dernière réunion, pour la construction d'égouts et de conduites d'eau dans le district de Rivière-des-Prairies.

De cette somme, \$114,700.00 seront consacrés à des travaux d'égouts dans des rues projetées - \$94,000.00 dans l'avenue Blaise-Pascal et ses environs - \$47,300.00 autour du boulevard Maurice-Duplessis - \$100,600.00 avenue René-Descartes, de l'avenue André-Dumas vers l'est et \$316,000.00 pour la reconstruction de l'égout existant dans la Cinquième Avenue, du boulevard Perreault au boulevard Gouin.

Conduites d'eau

On affectera également \$34,700.00 à la construction de conduites d'eau dans le même secteur de rues projetées - \$36,000.00 dans l'avenue Blaise-Pascal et environs - \$12,000.00 autour du boulevard Maurice-Duplessis et \$32,000.00 avenue René-Descartes, de l'avenue André-Dumas vers l'est.

-30-

Le 23 mars 1977

Renseignements: 872-6010

RECU
CABINET DU GREFFIER DE
LA CITE DE MONTREAL
MAR 29 10 26 '77
RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL

Archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX EGOUTS ET CONDUITES D'EAU
DANS LE DISTRICT DE L'ACADIE

Deux contrats totalisant \$161,940.00 viennent d'être octroyés par le comité exécutif de la Ville de Montréal pour la construction d'égouts et de conduites d'eau dans le district de l'Acadie.

Le premier de l'ordre de \$119,655.00 a été donné à Simard-Beaudry Inc. et le second, au montant de \$42,285.00, à la firme North American Construction & Paving Ltd. Ce dernier sera exécuté dans la Place Métivier de la rue Métivier vers le nord.

Voici la liste des travaux compris dans le premier contrat:

- 1.- Construction d'un égout dans la rue Jauron, de la rue 11-12, 11-30 vers l'ouest - \$11,572.50
- 2.- Construction d'une conduite d'eau dans la rue Jauron, de la rue 11-12, 11-30 vers l'ouest - \$8,936.00
- 3.- Construction d'un égout dans la rue de Louisbourg de la 11-12, 11-30 vers l'ouest - \$12,760.00

RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL
MAR 22 14 58 '77
RECU
CARRIÉ DU GÉNÉRAL DE
LA CITE DE MONTREAL

- 4.- Construction d'une conduite d'eau dans la rue de Louisbourg, de la rue 11-12, 11-30 vers l'ouest - \$12,668.00
- 5.- Construction d'un égout dans la rue Plouffe, de la rue 11-12, 11-30 vers l'ouest - \$16,834.50
- 6.- Construction d'une conduite d'eau dans la rue Plouffe, de la rue 11-12, 11-30 vers l'ouest - \$10,010.00
- 7.- Construction d'un égout dans la rue 11-12, 11-30, de la rue Jauron à la rue Plouffe - \$34,205.00
- 8.- Construction d'une conduite d'eau dans la rue 11-12, 11-30, de la rue Jauron à la rue Plouffe - \$12,669.00

21 mars 1977
872-6010

Archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PRES D'UN DEMI-MILLION DE TRAVAUX D'EGOUTS
ET DE CONDUITES D'EAU DANS RIVIERE-DES-PRAIRIES

Des crédits de \$474,896.10 seront affectés à la construction d'égouts et de conduites d'eau dans le district de Rivière-des-Prairies.

De cette somme globale, \$352,734.70 serviront à la construction d'égouts et \$122,161.40 à la construction de conduites d'eau. Le contrat a été octroyé par le comité exécutif de la Ville de Montréal, à la firme Ciment Indépendant Inc., la plus basse de quelque dix soumissionnaires.

Voici le détail des travaux sus-mentionnés:

- 1.- Construction d'un égout dans le boulevard Henri-Bourassa, côté nord, d'un point à l'ouest du boulevard Rivière-des-Prairies vers l'ouest. \$48,416.00
- 2.- Construction d'une conduite d'eau dans le boulevard Henri-Bourassa, côté nord, d'un point à l'ouest du boulevard Rivière-des-Prairies vers l'ouest. \$23,085.00
- 3.- Construction d'un égout dans la 86e Avenue de la rue 24-239 vers le nord. \$29,361.80

.../2

- 4.- Construction d'une conduite d'eau dans la 86e Avenue, de la rue 24-239 vers le nord. \$6,204.20
- 5.- Construction d'un égout dans la rue projetée 162-367, de la 4e Avenue vers l'ouest. \$13,951.25
- 6.- Construction d'une conduite d'eau dans la rue projetée 162-367, de la 4e Avenue vers l'ouest. \$8,543.20
- 7.- Construction d'un égout dans l'avenue Blaise-Pascal, de la rue 134-991 à la rue 135-195 et 134-965. \$39,582.30
- 8.- Construction d'une conduite d'eau dans l'avenue Blaise-Pascal, de la rue 134-991 à la rue 135-195 et 134-965. \$8,034.50
- 9.- Construction d'un égout dans la rue 134-991, de l'avenue Blaise-Pascal à la rue 134-639. \$33,518.65
- 10.- Construction d'une conduite d'eau dans la rue 134-991, de l'avenue Plaise-Pascal à la rue 134-639. \$17,189.50
- 11.- Construction d'un égout dans l'avenue André-Ampère, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest. \$62,922.60
- 12.- Construction d'une conduite d'eau dans l'avenue André-Ampère, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest. \$22,374.40
- 13.- Construction d'un égout dans l'avenue André-Dumas, de l'avenue Joliot-Curie à l'avenue André-Ampère. \$63,526.25
- 14.- Construction d'une conduite d'eau dans l'avenue André-Dumas, de l'avenue Joliot-Curie à l'avenue André-Ampère. \$18,725.20

.../3

- 15.- Construction d'un égout dans l'avenue Joliot-Curie, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest. \$61,455.85
- 16.- Construction d'une conduite d'eau dans l'avenue Joliot-Curie, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest. \$18,005.40

-30-

21 mars 1977
872-6010

Archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUS DE \$300,000.00 POUR DES
TRAVAUX D'AMELIORATION DANS LE
DISTRICT DE RIVIERE-DES-PRAIRIES

RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL
REC
CABINET DU GRESSEUR DE
LA CITE DE MONTREAL
FEV 3 12 59 '77

Le Conseil de la Ville de Montréal a voté de voter des crédits de l'ordre de \$340,100.00 pour l'exécution de travaux d'amélioration locale dans le district de Rivière-des-Prairies.

Construction d'égouts et de conduites d'eau

Une somme de \$310,000.00 sera versée pour la construction d'égouts et de conduites d'eau sur l'avenue André-Dumas, du boulevard Maurice-Duplessis à l'avenue Joliot-Curie, sur le boulevard Maurice-Duplessis, côté nord, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest jusqu'à l'égout ou la conduite déjà existants et sur la dix-huitième avenue, du boulevard Guin vers le sud.

Construction d'un drain pluvial

Un montant de \$30,100.00 a également été accordé pour la construction d'un drain pluvial sur la dix-huitième avenue, du boulevard Guin vers le sud.

-30-

Le 31 janvier 1977

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

CITY OF MONTREAL
TO PLANT 4700 TREES
BEFORE SPRING '78

RECU
CABINET DU GREFFIER DE
LA CITE DE MONTREAL
RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL
FEB 3 12 59 '77
For publication
or release

A total of 4,700 trees will be planted by the City of Montréal between now and the spring of 1978. City council has voted credits totalling \$562,500 to get this job done.

The work is to replace trees killed by Dutch Elm disease in older parks, improve new parks and streets and beautify and protect the environment in general.

About 2000 trees will be planted in the older parks to replace dead elms. These include Bordeaux, Cabot, Dominion Square, NDG, Angrignon, Mount Royal and other parks.

Some 1500 trees will go into more recently developed parks and squares including: Lachine Canal, Gouin promenade, Decarie traffic islands, entrance to Jacques Cartier bridge, etc.

Trees will also be planted along such streets as Crescent, between St. Catherine and Sherbrooke; Upper Lachine road; Queen Mary road and others.

Up to 4500 additional trees may also be planted, a Parks department report to city council explained.

-30-

January 31, 1977

Information: 872-6010

Communiqué

News Release

LA VILLE DE MONTREAL
PLANTERA 4,700 ARBRES
D'ICI LE PRINTEMPS 1978

pour publication
release
RECEIVED
CITY CLERK'S OFFICE
CITY OF MONTREAL
FEB 3 12 59 PM '78
REC
CABINET DU MAIRE DE
LA VILLE DE MONTREAL

La Ville de Montréal plantera un total de 4,700 arbres dans les parcs et les rues d'ici le printemps de 1978. Le Conseil Municipal a voté des crédits de \$562,500 pour poursuivre cette tâche d'embellissement et de protection de l'environnement.

\$250,000.00 - pour la plantation d'arbres dans les parcs Ahuntsic, Bordeaux, Jarry, Cabot, Dominion Square, Notre-Dame-de-Grâce, Dézéry, Lahaie, Molson, La Fontaine, Champ de Mars, Angrignon, Mont-Royal et autres.

Environ 2,000 arbres doivent être plantés dans ces vieux parcs où au cours des dernières années, il fut nécessaire d'abattre de nombreux ormes américains atteints de la maladie hollandaise.

\$187,500.00 - pour la plantation d'arbres aux endroits suivants:

Canal Lachine (Gilmore et St-Patrick) - Leber - promenade Gouin - Villeray - talus Papineau - St-Paul-de-la-Croix - Ilots Décarie - Ilots Crémazie - Rouen - promenade Bellerive - Jacques-Cartier (approche du pont) - François Perreault - Louis-Hippolyte-Lafontaine (approche du pont) - Guillaume-Couture et autres.

Environ 1,500 arbres doivent être plantés dans ces parcs pour compléter en tout ou en partie les plantations.

\$100,000.00 - pour la plantation d'arbres en bordure des rues (environ 800), dans plusieurs quartiers de la Ville notamment dans Mercier, Maisonneuve, Villeray, St-Jacques et autres, où le service de la voie publique effectuée depuis deux ans de plus en plus, des réparations majeures (en béton) des trottoirs.

- rue St-Vallier, de Bellechasse à Bélanger: (63)
- rue St-Viateur, de Henri-Julien à avenue
du Parc: (15)
- Crescent, de Ste-Catherine à Sherbrooke: (34)
- Maricourt, de Laurendeau à Briand: (20)
- Upper Lachine: (30)
- Leclair, de Notre-Dame à Pierre de
Coubertin: (17)
- Aird, de Notre-Dame à Hochelaga: (65)
- Bennet de Notre-Dame à Ontario: (42)
- Champlain, de Ontario à Sherbrooke: (46)
- Nicolet, de Ste-Catherine à Adam et autres: (20).

\$ 25,000.00 - pour la plantation d'arbres à certains endroits (environ 200) à la suite des pétitions reçues soit directement des citoyens ou via les administrateurs de la Ville pour plantation d'arbres dans des rues ou peut-être jadis (voilà 30-50 ans et plus) il y en avaient.

- Certaines rues du plateau Mont-Royal, rue Chambord, rue Mentana.
- Dans le quartier Snowdon - Queen Mary Road.
- et autres.

En résumé d'ici le printemps 1978, le service des parcs prévoit planter un total de 4,700 arbres pour deux années, et à même les crédits de \$437,500.00 pour plantation dans les parcs et de \$125,000.00 pour plantation en bordure des rues, qu'il demande.

Il pourra ajouter environ 4,500 autres arbres à ce nombre.

Le 31 janvier 1977

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

LIMITE DU 15 MARS 1977

POUR LES

EMPLOIS D'ETE A LA VILLE DE MONTREAL

Le service du Personnel de la Ville de Montréal reçoit depuis le 17 janvier 1977 à sa section du Recrutement, suite 416, Hôtel de ville, les demandes d'emploi d'étudiants pour la saison estivale 1977.

En raison du nombre considérable de demandes reçues chaque année, le service du Personnel se voit obligé de limiter sa période de recrutement. La réception des demandes sera, par conséquent, interrompue le 15 mars 1977.

Le service du Personnel de la Ville de Montréal avise donc les intéressés de cette situation afin de leur éviter les ennuis d'un refus de recevoir leur candidature après la date précitée.

-30-

Le 25 janvier 1977

Renseignements: 872-5185

Archives

**Service des
Relations publiques**
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

**Department of
Public Relations**
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TROIS ARTERES DU DISTRICT DE MERCIER
DESIGNES DES SENS UNIQUES

Le boulevard Pierre-Bernard et les rues Mousseau et Joffre, dans le district de Mercier, sont devenues des artères à sens unique.

Suite à une résolution du Comité exécutif de la Ville de Montréal, la rue Mousseau est maintenant sens unique vers le nord, entre les rues Sherbrooke et De Grosbois. Le boulevard Pierre-Bernard sens unique vers le nord, entre les rues Souigny et Rousseau et la rue Joffre sens unique vers le sud, entre les rues De Grosbois et De Teck.

Ces changements ont été apportés afin d'améliorer la circulation et de favoriser la sécurité et donnent suite aux recommandations des citoyens du quartier.

-30-

Date: Le 7 janvier 1977

Renseignements: 872-6010

Archives

**Service des
Relations publiques**
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

**Department of
Public Relations**
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE
DANS LES ZONES SCOLAIRES DU DISTRICT
D'AHUNTSIC

La campagne entreprise par la Ville de Montréal pour diminuer à 20 milles à l'heure la vitesse dans les zones scolaires atteindra ces jours-ci la fin de la phase de l'installation des enseignes, selon Paul-Emile Sauvageau, président du Comité municipal de Sécurité (zones scolaires), qui a annoncé la fin des travaux de signalisation dans le district d'Ahuntsic.

Des panneaux ont été érigés dans les rues aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les automobilistes qu'ils entrent dans une zone scolaire et qu'ils doivent réduire leur vitesse. D'autres panneaux indicateurs marquent la fin de la zone surveillée.

Dans Ahuntsic, 27 écoles et plus de 17,400 étudiants, âgés de cinq à 17 ans, sont touchés par cette mesure de sécurité, a précisé monsieur Sauvageau.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux qui indiquent la limite de vitesse impliquera une surveillance accrue. La Ville coordonne actuellement,

en collaboration avec d'autres organismes privés et publics, une campagne publicitaire à l'intention des conducteurs et du public en général.

La première étape de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la Ville de Montréal a été achevée en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Ste-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villieray.

Selon l'horaire prévu, le règlement s'étendra d'ici quelques jours au seul district qui reste, soit l'Acadie. Les travaux dans Maisonneuve, Marie-Victorin, Mercier, Saraguay, Snowdon, St-Edouard et St-Jacques ont été complétés en 1976.

Monsieur Sauvageau a recommandé aux automobilistes de conduire prudemment dans les aires environnantes des écoles suivantes du district d'Ahuntsic où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse, ainsi que dans toutes les autres zones scolaires:

NOMS DES ECOLES

André Grasset
C.E.G.E.P. Ahuntsic
St-Isaac-Joques
Christ Roi
Ste-Rita
Ste-Rita

ADRESSES

1001 est Crémazie
9155 St-Hubert
9355 de Galinée
525 est Louvain
650 est Sauvé
10050 Durham

St-Charles Garnier	9850 Durham
Ste-Rita	10085 Durham
St-Paul-de-la-Croix	10495 Georges-Baril
Louis Collin	10122 Olympia
Au Jardin Bleu	10249 Christophe-Colomb
De la Visitation	10591 Séguin
Collège Mont-St-Louis	1700 est Henri-Bourassa
Centre Papineau	9615 Papineau
St-Pius X	9955 Papineau
Peter Hall	1690 est Sauvé
Régina Assumpta	1750 Sauriol
St-Antoine-Marie-Claret	10600 Larose
St-Martyrs Canadiens	9920 Parthenais
St-Martyrs Canadiens (1 Cycle)	10125 Parthenais
Our Lady of Pompéi (Ann)	9907 Parthenais
Régina Pacis	10055 J.J. Gagnier
Our Lady of Pompéi	9944 Boul. St-Michel
Mgr. Georges Gauthier	750 est Boul. Gouin
Ville Marie	10730 Chambord
Collège Sophie Barat	1239 est Boul. Gouin
Ste-Anne Marie	1200 est Boul. Gouin

-30-

Le 3 janvier 1977

Renseignements: Paul-Emile Sauvageau

872-3911

Archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE
DANS LES ZONES SCOLAIRES DU DISTRICT
DE MARIE-VICTORIN

La campagne entreprise par la Ville de Montréal pour diminuer à 20 milles à l'heure la vitesse dans les zones scolaires atteindra ces jours-ci la fin de la phase de l'installation des enseignes, selon Paul-Emile Sauvageau, président du Comité municipal de Sécurité, qui a annoncé l'achèvement des travaux de signalisation dans le district de Marie-Victorin.

Des panneaux de signalisation ont été installés dans les rues aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les automobilistes qu'ils entrent dans une zone scolaire et qu'ils doivent réduire leur vitesse. D'autres panneaux indicateurs marquent la fin de la zone surveillée.

Dans Marie-Victorin, 25 écoles et quelques 13,200 étudiants, âgés de cinq à 17 ans, sont touchés par cette mesure de sécurité, a précisé monsieur Sauvageau.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux qui indiquent la limite de vitesse impliquera une surveillance accrue. La Ville coordonne actuellement, en collaboration avec la Ligue de Sécurité du Québec et autres organismes privés et publics, une campagne

publicitaire à l'intention des conducteurs et du public en général.

La première étape de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la Ville de Montréal a été achevée en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Ste-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villeray.

Selon l'horaire prévu, le règlement s'étendra d'ici quelques jours aux districts qui restent, soient Ahuntsic et l'Acadie. Les travaux dans Maisonneuve, Mercier, Saraguay, Snowdon, St-Edouard et St-Jacques sont maintenant terminés.

Monsieur Sauvageau a recommandé aux automobilistes de conduire prudemment dans les aires environnantes des écoles suivantes du district de Marie-Victorin où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse, ainsi que dans toutes les autres zones scolaires:

<u>NOMS DES ECOLES</u>	<u>ADRESSES</u>
Maison de l'enfance Eléna Guerra	2800 Bossuet
Notre-Dame-des-Victoires	2720 Bossuet
Marguerite de Lajemmerais	5555 est Sherbrooke
Ste-Bernadette	6855 16ième avenue
Philippe Perrier	5925 27ième avenue
Alphonse-Desjardins (Ann)	6755 36ième avenue
Mountrose	6405 30ième avenue
St-Jean-Vianney	6455 27ième avenue
Marie Rollet (Ann)	6425 25ième avenue
Marie Rollet	4315 Beaubien
St-Edmond-of-Canterbury (Ann 1)	4430 Bélanger

NOMS DES ECOLES (suite)ADRESSES (suite)

Marie Reine des Coeurs	5200 Bossuet
Stella Maris	3955 Bellechasse
Rosemont High	3737 Beaubien
St-François Solano (Ann)	3981 Masson
Marie-Victorin	4590 Orléans
Guillaume Couture	6300 Albani
St-Fabien	6500 De Renty
Polyvalente Louis Riel	5850 De Carignan
Alphonse-Desjardins	6600 Lemay
Notre-Dame du Foyer	5955 41ième avenue
Ste-Anne	6500 39ième avenue
St-Edmund of Canterbury	6650 39ième avenue
Mgr. Harold Doran	5455 Chauveau
Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	5690 Boul. Rosemont

--30--

Date: Le 23 décembre 1976

Renseignements: Paul-Emile Sauvageau
872-3911

Communiqué

News Release

pour publication
for release

OVERHEAD UTILITY LINES MOVE UNDERGROUND IN SNOWDON

Overhead utility lines along the north side of Van Horne avenue, between Côte des Neiges Road and Decarie Boulevard, will be moved underground as a result of a \$65,000.00 credit voted recently by Montréal's City Council.

The contract, which will be awarded by public tender, has esthetic as well as practical purposes. Utility poles will be removed and a system of underground pipes constructed to protect the wires.

Installation work will then be completed by the city's Electrical Services Commission.

-30-

Date: December 22, 1976

Information: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

ADIEU AUX POTEAUX ET PLACE A L'ECLAIRAGE
SOUTERRAIN DANS LE DISTRICT DE SNOWDON

Le Conseil de la Ville de Montréal votait récemment des crédits de l'ordre de \$65,000.00 pour l'exécution de travaux d'éclairage souterrain dans l'avenue Van Horne, côté nord, du chemin de la Côte-des-Neiges au boulevard Décarie, dans le district de Snowdon.

Ces travaux, qui seront effectués par contrat, comprennent d'abord l'enlèvement des poteaux et des unités électriques aériennes de l'Hydro-Québec. Ils requièrent ensuite la construction d'un réseau de conduits souterrains, laquelle sera complétée par la Commission des Services Electriques.

Ce projet répond à un double but esthétique et utilitaire.

-30-

Date: le 22 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

ADIEU AUX POTEAUX ET PLACE A
L'ECLAIRAGE SOUTERRAIN DANS LE
DISTRICT DE ST-EDOUARD

Le Conseil de la Ville de Montréal votait récemment des crédits de l'ordre de \$25,000.00 pour l'exécution de travaux d'éclairage souterrain dans la rue Laurier, de l'avenue Papineau à la rue Brébeuf, dans le district de St-Edouard.

Ces travaux, qui seront effectués par contrat, comprennent d'abord l'enlèvement des poteaux et des unités électriques aériennes de l'Hydro-Québec. Ils requièrent ensuite la construction d'un réseau de conduits souterrains, laquelle sera complétée par la Commission des Services Electriques.

Ce projet répond à un double but esthétique et utilitaire.

-30-

Date: Le 21 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

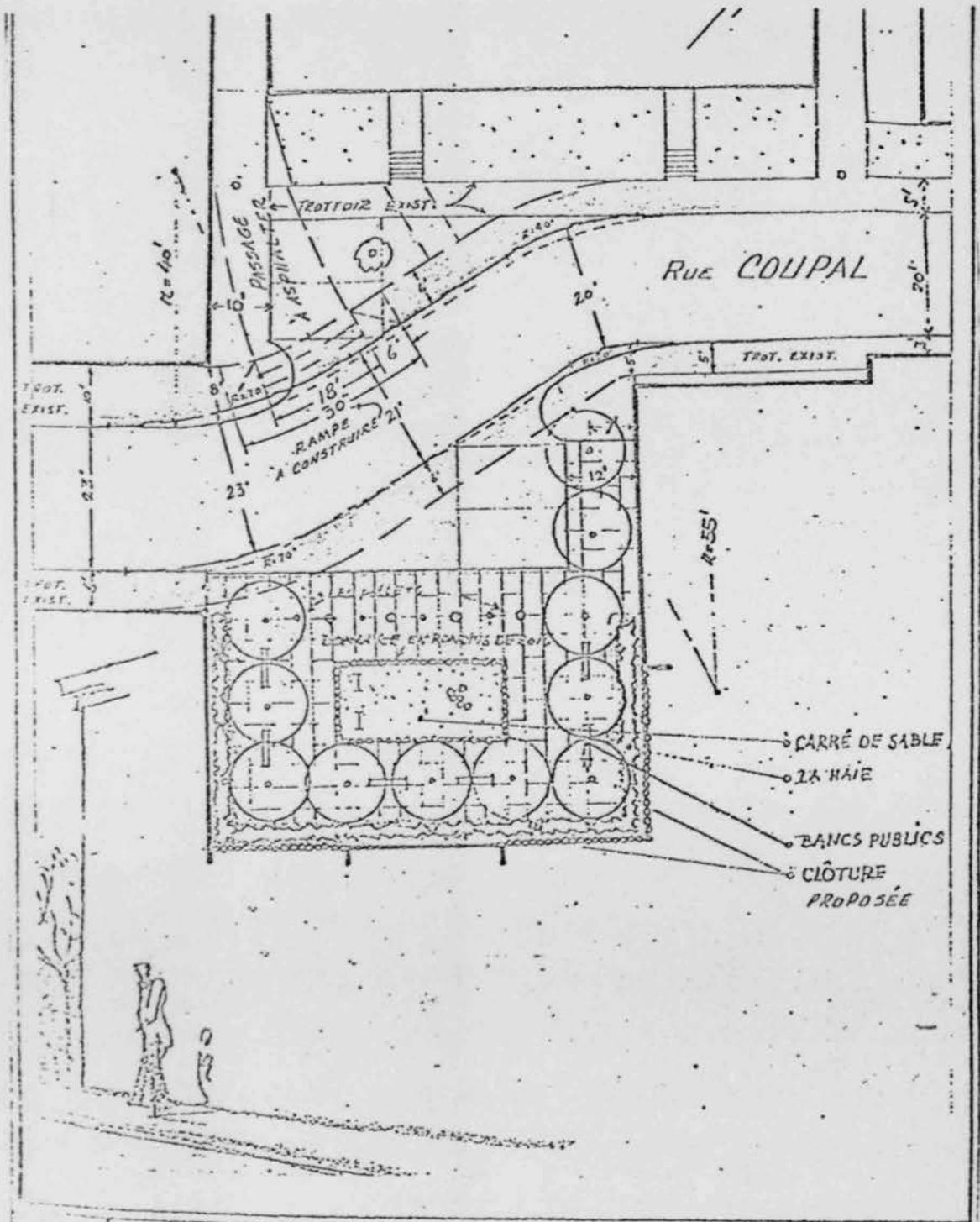
AMENAGEMENT D'UN MINI-PARC SUR LA RUE COUPAL, DANS LE DISTRICT DE PAPINEAU

L'aménagement d'un mini-parc sur la rue Coupal, entre les rues Dufresne et Fullum, permettra aux résidents des alentours de profiter d'une nouvelle aire de verdure et offrira aux enfants l'occasion de mieux se recréer dans un endroit conçu pour eux.

Le Conseil de la Ville de Montréal vient, en effet, de voter un crédit de \$22,000.00 pour l'exécution, en totalité ou en partie, soit en régie par les employés de la Ville, soit par contrat, de divers travaux en vue de l'aménagement d'un mini-parc sur la rue Coupal, dans le district de Papineau.

L'aménagement de ce mini-parc comportera l'installation d'appareil de jeux, dans un rectangle de sable ou de terre battue mesurant 13 pieds par 27 pieds, de bancs, d'une clôture à mailles de chaîne de quatre pieds de hauteur à l'arrière du trottoir et de clôtures entre le mini-parc et les arrières-cours. La plantation d'arbres et d'une haie d'arbustes, laquelle servira d'écran entre le carré de sable pour les tout-petits et la rue, agrémentera ce lieu de récréation.

Le plan ci-joint décrit la nature des travaux qui seront effectués.



VILLE DE MONTRÉAL		SERVICE DE LA CIRCULATION	
DIVISION TECHNIQUE		PROJET DE RACCORDEMENT	
DE LA RUE COUPAL ENTRE		LES RUES FULLUM ET DUFRESNE	
DATE: 11 NOVEMBRE 75 ÉCHELLE: 1/50 CAC. VÉR. CAC. VÉR.	PLAN: NA-33	DIRECTEUR	SURINTENDANT

Date: le 21 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$1,007,400. POUR LA CONSTRUCTION
D'ÉGOUTS ET DE CONDUITES D'EAU DANS
8 RUES DU DISTRICT DE RIVIERE-DES-PRAIRIES

Le Conseil de la Ville de Montréal votait, lors de sa dernière assemblée, des crédits de \$1,007,400.00 pour la construction d'égouts et de conduites d'eau dans huit des rues du district de Rivière-des-Prairies.

Le montant accordé comprend une somme de \$726,300.00 pour la construction des égouts et de \$281,100.00 pour les conduites d'eau.

Les travaux se répartissent comme suit:

- \$146,000.00 pour les égouts et \$43,300.00 pour les conduites d'eau dans l'avenue André-Dumas, de l'avenue Joliot-Curie à l'avenue André-Ampère
- \$134,400.00 pour les égouts et \$48,300.00 pour les conduites d'eau dans l'avenue André-Ampère, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest
- \$120,600.00 pour les égouts et \$39,800.00 pour les conduites d'eau dans l'avenue Joliot-Curie, de l'avenue André-Dumas vers l'ouest
- \$83,400.00 pour les égouts et \$60,000.00 pour les conduites d'eau dans le boulevard Henri-Bourassa, côté nord, d'un point situé à l'ouest du boulevard Rivière-des-Prairies vers l'ouest

- \$56,400.00 pour les égouts et \$17,200.00 pour les conduites d'eau dans la Quatre-vingt-sixième avenue, de la rue projetée 24-239 vers le nord
- \$23,800.00 pour les égouts et \$18,500.00 pour les conduites d'eau sur la rue projetée 162-367, de la Quatrième avenue vers l'ouest
- \$78,500.00 pour les égouts et \$17,400.00 pour les conduites d'eau dans l'avenue Blaise-Pascal, de la rue projetée 134-991 à la rue projetée 135-195 et 134-965
- \$83,200.00 pour les égouts et \$36,600.00 pour les conduites d'eau dans la rue projetée 134-991, de l'avenue Blaise-Pascal à la rue projetée 134-639

-30-

Date: Le 21 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$398,800..POUR LA CONSTRUCTION
D'ÉGOUTS ET DE CONDUITES D'EAU
DANS L'ACADIE

Le Conseil de la Ville de Montréal votait, lors de sa dernière assemblée, des crédits de \$398,000.00 pour la construction d'égouts et de conduites d'eau dans cinq rues du district de l'Acadie.

Le montant accordé comprend une somme de \$291,200.00 pour la construction des égouts et de \$107,600.00 pour les conduites d'eau.

Les travaux se répartissent comme suit:

- \$26,000.00 pour les égouts et \$16,600.00 pour les conduites d'eau dans la rue Jauron, de la rue projetée 11-12, 11-30 vers l'ouest
- \$25,300.00 pour les égouts et \$23,400.00 pour les conduites d'eau dans la rue de Louisbourg, de la rue projetée 11-12, 11-30 vers l'ouest
- \$33,200.00 pour les égouts et \$18,200.00 pour les conduites d'eau dans la rue Plouffe, de la rue projetée 11-12, 11-30 vers l'ouest
- \$74,300.00 pour les égouts et \$22,500.00 pour les conduites d'eau dans la rue projetée 11-12, 11-30, de la rue Jauron à la rue Plouffe
- \$53,900.00 pour les égouts et \$26,900.00 pour les conduites d'eau dans la place Métivier, de la rue Métivier vers le nord.

-30-

Date: Le 21 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Archives de la Ville de Montréal

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'UN PAVAGE TEMPORAIRE
SUR L'AVENUE PIERRE-DE-COUBERTIN,
NON LOIN DU PARC OLYMPIQUE

L'avenue Pierre-de-Coubertin, située non loin du Parc Olympique, bénéficiera sous peu d'un pavage temporaire d'un point à l'ouest du boulevard l'Assomption vers l'ouest.

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'octroyer un contrat de \$10,798.60 à la firme Canfarge Limitée, le plus bas de six soumissionnaires, pour l'exécution de ces travaux.

-30-

Date: Le 10 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE
DANS LES ZONES SCOLAIRES DU DISTRICT
DE ST-JACQUES

La campagne entreprise par la Ville de Montréal pour diminuer à 20 milles à l'heure, la vitesse des automobiles dans les zones scolaires atteindra bientôt la fin de sa seconde phase, selon Paul-Emile Sauvageau, président du Comité municipal de Sécurité dans les zones scolaires, qui a annoncé l'achèvement des travaux de signalisation dans le district de St-Jacques.

Des panneaux de signalisation ont été installés dans les rues aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les conducteurs qu'ils entrent dans une zone scolaire et qu'ils doivent par le fait même réduire leur vitesse. D'autres panneaux marquent la fin de la zone surveillée.

Dans St-Jacques, 13 écoles et plus de 6,500 étudiants, âgés de cinq à dix-sept ans, sont touchés par cette campagne de sécurité, a précisé monsieur Sauvageau.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux qui indiquent la limite de vitesse impliquera une surveillance accrue. La Ville coordonne actuellement, en collaboration avec la Ligue de Sécurité du Québec et autres organismes privés et publics, une campagne publicitaire à l'intention des automobilistes et du public en général.

La première étape de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la Ville de Montréal a été achevé en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâces, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Ste-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villeray.

Selon l'horaire prévu, le règlement s'étendra avant la fin de 1976 aux districts qui restent, soient Ahuntsic, l'Acadie et Marie-Victorin. Les Travaux dans Maisonneuve, Mercier, Saraguay, Snowdon et St-Edouard sont également terminés.

Monsieur Sauvageau a recommandé aux automobilistes de conduire prudemment dans les aires environnantes des écoles suivantes du district de St-Jacques où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse, ainsi que dans toutes les autres zones scolaires:

<u>NOMS DES ECOLES</u>	<u>ADRESSES</u>
Cherrier	3655 St-Hubert
Jacques Marquette	1200 est Laurier
Elementaire Champagnat	5017 St-Hubert
Lanaudière	4300 de Lanaudière
St-Stanislas (Elém.)	1315 Gilford
Paul Bruchési	1310 est St-Joseph
Saints-Anges	1361 est St-Joseph
Cardinal Newman	4835 Christophe-Colomb
Marguerite Bourgeois	2070 Plessis
De Salaberry	1710 Beaudry
Garneau	1705 Visitation
Ste-Brigide	1224 Champlain
Gabriel Souart	1808 Papineau

(30)

Date: Le 10 décembre 1976

Renseignements: Paul-Emile Sauvageau
872-3911

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'UN EGOUT ET D'UNE
CONDUITE D'EAU DANS LE DISTRICT DE
MARIE-VICTORIN

Une somme globale de \$94,747.00 vient d'être octroyée par le Comité exécutif de la Ville de Montréal à la firme Ciment Indépendant Inc. pour la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans la rue Etienne-Bouchard, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger.

Les travaux destinés à améliorer cette partie du district de Marie-Victorin se répartissent comme suit: \$70,962.00 pour la construction de l'égout et \$23,785.00 pour celle de la conduite d'eau.

La firme ci-haut mentionnée avait offert la plus basse de huit soumissions.

-30-

Date: Le 10 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

EGOUT ET CONDUITE D'EAU DANS LA
PLACE CLEMENT-ADER DU DISTRICT DE
RIVIERE-DES-PRAIRIES

Plus de \$55,000.00 seront affectés à la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans la Place Clément-Ader, de l'avenue René-Descartes vers le sud.

Le contrat a été octroyé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal au plus bas des six soumissionnaires, soit la firme Ottamont Construction Inc., pour l'exécution des travaux.

La Construction d'un égout dans la Place Clément-Ader, de l'avenue René-Descartes vers le sud coûtera \$38,945.00, alors que la conduite d'eau en vaut \$16,500.00.

-30-

Date: Le 10 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

UN CONTRAT DE \$200,770.00 POUR LA
CONSTRUCTION D'ÉGOUTS ET DE CONDUITES
D'EAU DANS LE DISTRICT DE L'ACADIE

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'octroyer un contrat de \$200,770.00 à la firme North American Construction and Paving Limited pour la construction d'égouts et de conduites d'eau dans la rue Jasmin et les avenues Léon-Trépanier et Longtin dans le district de l'Acadie.

L'octroi a été accordé pour l'exécution des projets suivants:

- 1- Construction d'un égout dans la rue Jasmin, de l'avenue Léon-Trépanier à un point au nord de la rue Métivier\$54,080.00
- 2- Construction d'une conduite d'eau dans la rue Jasmin, de l'avenue Léon-Trépanier à un point au nord de la rue Métivier.....\$16,765.00
- 3- Construction d'un égout dans l'avenue Léon-Trépanier, de l'avenue Jean-Bouillet à la rue Jasmin..\$77,630.00
- 4- Construction d'une conduite d'eau dans l'avenue Léon-Trépanier, de l'avenue Jean-Bouillet à la rue Jasmin.....\$22,295.00
- 5- Construction d'un égout dans l'avenue Longtin, de l'avenue Léon-Trépanier à l'avenue Alfred-de-Vigny.....\$20,900.00

6 - Construction d'une conduite d'eau dans
l'avenue Longtin, de l'avenue Léon-Trépanier
à l'avenue Alfred-de-Vigny.....\$ 9,100.00

La firme ci-haut mentionnée s'est vu confier la
responsabilité des travaux à titre de plus bas des huit
soumissionnaires.

-30-

Date: Le 10 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'UN EGOUT ET D'UNE CONDUITE
D'EAU DANS LE DISTRICT DE RIVIERE-DES-PRAIRIES

Une somme globale de \$34,275.00 vient d'être octroyée par le Comité exécutif de la Ville de Montréal à la firme Cutrona et Associés Entrepreneurs Généraux Inc. pour la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans la rue projetée I4I-343, d'un point à l'ouest de la 16ième Avenue à la 15ième Avenue.

Les travaux destinés à améliorer cette partie du district se répartissent comme suit:

\$21,300.00 pour l'égout

\$12,975.00 pour la conduite d'eau

Les entrepreneurs Cutrona et Associés avaient fourni la plus basse de huit soumissions.

-30-

Le 2 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'UN EGOUT ET D'UNE CONDUITE
D'EAU DANS LES RUES DEFOY ET PIERRE-CURIE

C'est à la firme North-American Construction and Paving Limited que le Comité exécutif de la Ville de Montréal octroyait, dernièrement, un contrat de l'ordre de \$62,488.00 pour des travaux d'amélioration dans le district de l'Acadie.

Les travaux comprennent la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans les rues Defoy et Pierre-Curie. Les sommes votées pour cette entreprise se répartissent comme suit:

- Construction d'un égout dans la rue Defoy, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson - \$20,870.00;
- Construction d'une conduite d'eau dans la rue Defoy, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson - \$9,590.00;
- Construction d'un égout dans la rue Pierre-Curie, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson - \$22,378.00;
- Construction d'une conduite d'eau dans la rue Pierre-Curie, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson - \$9,650.00.

Le contrat a été accordé au plus bas de huit soumissionnaires.

-30-

Le 2 décembre 1976

Renseignements: 872-6010

Archive

Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMENAGEMENT D'UNE NOUVELLE AIRE DE REPOS
POUR LES CITOYENS DU DISTRICT DE STE-ANNE

Les citoyens du district de Ste-Anne, voisin du parc Campbell-Centre, bénéficieront l'été prochain d'une nouvelle aire de repos où ils pourront profiter des beaux jours.

Un espace vacant, adjacent au parc Campbell-Centre, sera transformé en un flot de verdure et de détente où ils retrouveront un peu de calme, à l'abri du mouvement environnant des terrains de balle, de la pataugeoire et des aires de jeux libres ou d'appareils.

La Ville de Montréal déboursera la somme de \$139,537.60 pour l'amélioration du parc, situé dans le quadrilatère formé par les rues Georges-Vanier, Des Seigneurs, St-Antoine et St-Jacques.

Le Comité exécutif vient d'octroyer un contrat de cet ordre à la compagnie Donco Limitée, le plus bas de quatre soumissionnaires, pour l'agrandissement du parc ainsi que l'aménagement de trois passages protégés qui en faciliteront l'accès aux piétons.

Le programme d'agrandissement comprend l'aménagement d'une aire de repos de 100 pieds par 60, entre les rues Coursol et Canning, à l'ouest du parc existant. L'entreprise comporte, entre autres, le terrassement, le gazonnement, la pose de bancs et la plantation d'arbres.

2.

L'aménagement des trois passages protégés, Canning, Chatham sud et Chatham nord, va permettre aux piétons d'accéder au parc plus rapidement et en toute sécurité, à l'écart de la circulation. Le premier passage, à l'ouest du parc, va relier les rues Quesnel et St-Jacques, le second joindra ces deux mêmes artères, mais au sud, et le troisième, au nord, permettra aux gens de se rendre de la rue St-Antoine à Coursol. L'exécution de ces sentiers d'accès comprend la construction de pavages de briques et de béton et la plantation d'arbres et de lits de fleurs.

Les travaux débiteront au printemps et s'insèrent dans le cadre du programme détaillé de rénovation urbaine des "Ilots Campbell" voté en juillet dernier par le Conseil de la Ville de Montréal.

-30-

Le 29 novembre 1976

Renseignements: 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE
DANS LES ZONES SCOLAIRES DU DISTRICT
DE MERCIER

La campagne entreprise par la Ville de Montréal, pour la réduction à 20 milles à l'heure de la vitesse dans les zones scolaires, est bien engagée dans le district Mercier, selon M. Paul-Émile Sauvageau, président du Comité municipal de Sécurité, qui a annoncé l'achèvement des travaux dans ce district.

Des panneaux de signalisation ont été installés aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les conducteurs qu'ils traversent une zone scolaire et qu'ils doivent par le fait même réduire leur vitesse. D'autres panneaux marquent la fin de la zone limitée.

Dans Mercier, 28 écoles et plus de 16,000 étudiants, âgés de cinq à dix-sept ans, sont touchés par cette campagne de sécurité, a précisé monsieur Sauvageau.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux, qui indiquent la limite de vitesse, impliquera une surveillance accrue. La Ville coordonne actuellement, en collaboration avec la Ligue de Sécurité du Québec et un bon nombre d'organismes privés et publics, une campagne publicitaire visant à faire respecter la nouvelle limite.

La première étape de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la Ville de Montréal a été achevée en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Ste-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villieray.

Selon l'horaire prévu, les signaux seront installés avant la fin de 1976 dans les districts qui restent, soit Ahuntsic, l'Acadie, Marie-Victorin et St-Jacques. Les travaux dans Maisonneuve, Saraguay, Snowdon et St-Edouard sont également terminés.

Monsieur Sauvageau a recommandé aux automobilistes de conduire prudemment dans les aires aux alentours des écoles suivantes du district de Mercier où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse, ainsi que dans toutes les zones scolaires de la ville:

<u>NOMS DES ECOLES</u>	<u>ADRESSES</u>
François-Laflèche	5900 Pierre de Coubertin
St-Herménégilde	1905 Cadillac
St-Herménégilde (Ann)	6120 Lafontaine
Polyvalente Edouard-Montpetit	6200 Pierre de Coubertin
Louis-Dupire	6400 Pierre de Coubertin
St-Donat (Ann)	3100 Arcand
St-Donat (Elem.)	3155 Désautels
Edward-Murphy	6800 Pierre de Coubertin
Boucher de la Bruère (Ann2)	6905 Notre-Dame Est
St-François D'Assise	2150 Liébert
Boucher de la Bruère (Ann 1)	1617 Lepailleur
Boucher de la Bruère	7760 Lafontaine
St-Victor	9445 Hochelaga
St-Gérald's	8075 Hochelaga
Le Caron (Ann)	2165 Baldwin
Le Caron	2205 Mousseau
Ste-Claire	8500 Ste-Claire
Louise Trichet	2800 Boul. Lapointe
Ste-Louise-de-Marillac	8100 Marseille
Urgel-Archambault	8300 de Teck
Secondaire Taillon	3300 Bolduc
Philippe Labarre	3125 Fletcher

3.

Lawrence O'Toole (Ann)	3020 Bilodeau
Armand Lavergne	2600 Fletcher
Lawrence O'Toole	2855 Taillon
La Vérendrye	3055 Mousseau
St-Justin	5005 Mousseau
St-Justin (Ann)	8805 Forbin-Janson

-30-

Le 25 novembre 1976

Renseignements: M. Paul-Emile Sauvageau
872-3911

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE
DANS LES ZONES SCOLAIRES DU DISTRICT
DE ST-EDOUARD

La campagne entreprise par la Ville de Montréal pour la réduction à 20 milles à l'heure (de la vitesse) dans les zones scolaires est bien avancée dans sa seconde et dernière phase, selon Paul-Emile Sauvageau, président du Comité municipal de Sécurité, qui a annoncé l'achèvement des travaux dans le district de St-Edouard.

Des panneaux de signalisation ont été installés sur les rues aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les conducteurs qu'ils entrent dans une zone scolaire et qu'ils doivent réduire leur vitesse. D'autres signaux marquent la fin de la zone limitée.

Dans St-Edouard, 23 écoles et plus de 13,000 étudiants, âgés de 5 à 17 ans, sont touchés par cette campagne de sécurité, a précisé monsieur Sauvageau.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux qui indiquent la limite de vitesse impliquera une surveillance accrue. La Ville coordonne actuellement, en collaboration avec la Ligue de Sécurité du Québec et un bon nombre d'organismes privés et publics, une campagne publicitaire à l'intention des automobilistes et du public en général.

La première étape de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la Ville de Montréal a été achevée en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Ste-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villieray.

Selon l'horaire prévu, le règlement s'étendra avant la fin de 1976 aux districts qui restent, soit Ahuntsic, l'Acadie, Marie-Victorin et St-Jacques. Les travaux dans Maisonneuve, Mercier, Saraguay et Snowdon sont également terminés.

Monsieur Sauvageau a recommandé aux automobilistes de conduire prudemment dans les aires aux alentours des écoles suivantes du district de St-Edouard où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse, ainsi que dans toutes les zones scolaires d'un bout à l'autre de la ville:

<u>NOM DES ECOLES</u>	<u>ADRESSES</u>
Mission Catholique Japonaise	8155 Rousselot
De La Mennais	6510 St-Denis
Ecole Morin	6521 St-Denis
Orphelinat St-Arsène	7321 Christophe-Colomb
St-Grégoire le Grand	7950 Cartier
Eugenio Pacelli	7345 Garnier
Secondaire de Roberval	1370 de Castelnau
St-Gabriel Lallemand	7350 Garnier
St-Barthélémy (Ann)	6970 Marquette
Francesca-Cabrini	6855 Cartier
Institut Nazareth	1460 Crémazie
Victor-Doré	1350 Crémzaie
Polyvalente Georges-Vanier	1205 Jarry
Our Lady of Consolata 1	8150 Rousselot
St-Jean Bechmans	5990 Chabot
Madeleine de Verchères	6017 Cartier
St-Ambroise	6555 de Normanville
St-Ambroise(Ann)	6560 Chambord
St-Etienne (Ann)	5959 Christophe-Colomb
St-Etienne	5927 Boyer
L'Assomption	1035 Bellechasse
Académie Ste-Anne	6450 Christophe-Colomb
Père Marquette (Sec.)	6030 Marquette

Communiqué

News Release

pour publication
for release

RAJUSTEMENT
DES NUMEROS CIVIQUES
DANS RIVIERE-DES-PRAIRIES

La Ville de Montréal a complété la révision générale des adresses dans le district Rivière-des-Prairies, afin d'assurer une continuité avec celles de Montréal. La banlieue fût annexée en 1963.

Le 18 novembre 1976, le service de la Circulation procédera à la distribution des plaques sur lesquelles apparaissent les nouveaux numéros civiques.

La Ville demande à chacun des résidents de bien vouloir afficher immédiatement leurs nouvelles plaques.

-30-

Le 17 novembre 1976

Renseignements: J.-J. Duquette 872-5791

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE
VITESSE DANS LES ZONES SCOLAIRES
DU DISTRICT DE MAISONNEUVE

La campagne entreprise par la Ville de Montréal pour la réduction à 20 milles à l'heure de la vitesse dans les zones scolaires entre maintenant dans sa seconde et dernière phase avec l'achèvement des travaux dans le district de Maisonneuve.

Des panneaux de signalisation ont été installés sur les rues aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les conducteurs qu'ils entrent dans une zone scolaire et qu'ils doivent par le fait même réduire leur vitesse. D'autres indicateurs marquent la fin de la zone de vitesse limitée.

Dans Maisonneuve, 27 écoles et quelques 18,400 étudiants, âgés de 5 à 17 ans, sont touchés par cette campagne de sécurité.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux qui indiquent la limite de vitesse impliquera une surveillance accrue et la ville coordonne actuellement une campagne publicitaire en collaboration avec un bon nombre d'organismes privés et publics.

19 DISTRICTS

La première phase de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la ville de Montréal a été achevée en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâces, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, Ste-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villeray.

Selon l'horaire prévu pour les travaux, le règlement s'étendra avant la fin de 1976 aux districts qui restent, soient Ahuntsic, l'Acadie, Marie-Victorin, Mercier, Saraguay, Snowdon, St-Edouard et St-Jacques.

Les automobilistes sont priés de conduire prudemment dans les aires aux alentours des écoles suivantes du district de Maisonneuve où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse:

<u>NOMS DES ECOLES</u>	<u>ADRESSES</u>
St-Emile (Elem.)	3450 Davidson
St-Emile (Sec.)	3700 est Sherbrooke
Ste-Jeanne d'Arc	2570 Nicolet
C. E. G. E. P. Maisonneuve	3800 est Sherbrooke
Notre-Dame de l'Assomption	2430 Darling
De La Nativité	2055 St-Germain
Académie Adélarde-Langevin	1813 Dézéry
Melvina-Marchand	1495 Préfontaine
Marie-Reine	3349 Adam
Baril	3603 Adam
St-Mathias-Apôtre	1680 Jeanne-d'Arc
Centre Baril	4140 Hochelaga
St-Jean Baptiste de Lasalle	2355 Boul. Pie IX

St-Jean Baptiste de Lasalle (Ann 2)	2343	Boul. Pie 1X
Secondaire Rouen-Desjardins	2275	Desjardins
Eulalie Durocher	2455	Létourneux
St-Aloysius	1691	Boul. Pie 1X
St-Nom de Jésus (G)	1603	Boul. Pie 1X
St-Nom de Jésus (F)	4210	Lafontaine
Chomedy de Maisonneuve	1955	Létourneux
Maisonneuve	1680	Boul. Morgan
Théodore-Viau	2555	Leclair
Théodore-Viau (Ann)	2500	Théodore
St-Barnabé Apôtre	4650	est Ontario
St-Clément	4770	Lafontaine
Ste-Emélie	4937	Adam
St-Paul de Viauville	1639	St-Clément

Date: Le 17 novembre 1976

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REDUCTION DE LA LIMITE DE VITESSE
DANS LES ZONES SCOLAIRES DU DISTRICT
DE SNOWDON

La campagne entreprise par la Ville de Montréal pour la réduction à 20 milles à l'heure de la vitesse dans les zones scolaires entre maintenant dans sa seconde et dernière phase avec l'achèvement des travaux dans le district de Snowdon.

Des panneaux de signalisation ont été installés sur les rues aux abords des écoles élémentaires et secondaires afin de prévenir les conducteurs qu'ils entrent dans une zone scolaire et qu'ils doivent par le fait même réduire leur vitesse. D'autres indicateurs marquent la fin de la zone de vitesse limitée.

Dans Snowdon, 19 écoles et plus de 9,000 étudiants, âgés de 5 à 17 ans, sont touchés par cette campagne de sécurité.

Le service de la Police de la CUM a affirmé que la pose des panneaux qui indiquent la limite de vitesse impliquera une surveillance accrue et la Ville coordonne actuellement une campagne publicitaire en collaboration avec un bon nombre d'organismes privés et publics.

19 DISTRICTS

La première phase de ce projet qui prévoit affecter de façon analogue les 19 districts de la Ville de Montréal a été achevée en 1975 et englobait les quartiers de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, St-Anne, St-Henri, St-Louis, St-Michel et Villeray.

Selon l'horaire prévu pour les travaux, le règlement s'étendra avant la fin de 1976 aux districts qui restent, soient Ahuntsic, l'Acadie, Marie-Victorin, Mercier, Saraguay, St-Edouard et St-Jacques. A noter que les travaux dans Maisonneuve sont maintenant terminés.

Les automobilistes sont priés de conduire prudemment dans les aires aux alentours des écoles suivantes du district de Snowdon où est désormais en vigueur la réduction de la limite de vitesse:

<u>NOMS DES ECOLES/SCHOOLS</u>	<u>ADRESSES</u>	<u>STUDENTS/NOMBRE D'ELEVES</u>
Royal Vale	5530 Dupuis	375
Coronation	4860 Wézina	474
St-Malachy's School	5325 Mac Donald	300
Solomon Schechter Academy	5555 Chemin Côte St-Luc	248
St-Antonin	5010 Coolbrook	248
Rabbinical Collège of Canada	6405 Westbury	240
St-Kevin	4890 Carlton	
Jewish People's Schools	5170 Van Horne	774
Van Horne	4810 Van Horne	670
Young Men's, Young Women's Hebrew Association	5500 Westbury	81
Herzliah High School	4840 St-Kevin	432
Iona School	5000 Iona	642
Northmount High School	6755 Lavoie	1323
Beth Rivikah Academy	5001 Wézina	175
St-Pascal Baylon	3715 Carlton	540
St-Kevin	3850 Dupuis	475
Collège Notre-Dame	3791 Queen Mary	1000
Collège Marie-France	4635 Queen Mary	860
Notre-Dame-de-Sion	4701 Dornal	180

(30)

Date: 17 novembre 1976

Communiqué

News Release

pour publication
for release

SPEED LIMIT REDUCED IN SNOWDON SCHOOL ZONES

The City of Montréal's campaign to reduce the speed limit to 20 miles per hour in areas surrounding schools is in its second and final stage, with work in the Snowdon district recently completed.

Traffic signs have been erected on streets around elementary and high schools to warn motorists that they are entering a school zone and must reduce speed. Other signs mark the end of the restricted area where normal speed can be resumed.

In Snowdon, 19 schools and over 9,000 students between the ages of five and seventeen are affected by the safety drive.

The MUC Police department has affirmed that the posting of the reduced speed limit signs will mean extra surveillance and the City is coordinating a publicity campaign in conjunction with a number of other public and private organizations.

The first stage of the project, which will see all 19 Montréal districts similarly covered, was completed in 1975 and included the districts of Côte des Neiges, Notre-Dame de Grâce, Papineau, Rivière-des-Prairies, Rosemont, St. Anne, St. Henri, St. Louis, St. Michel and Villeray.

Scheduled for completion before the end of 1976 are the remaining districts of Ahuntsic, L'Acadie, Marie-Victorin, Mercier, Saraguay, St. Edouard and St. Jacques. Work in Maisonneuve is also finished.

Motorists are advised to drive carefully in areas surrounding the following schools in Snowdon where the reduced speed limit has been introduced:

<u>NOMS DES ECOLES/SCHOOLS</u>	<u>ADRESSES</u>	<u>STUDENTS/NOMBRE D'ELEVES</u>
Royal Vale	5530 Dupuis	375
Coronation	4860 Wézina	474
St-Malachy's School	5325 Mac Donald	300
Solomon Schechter Academy	5555 Chemin Côte St-Luc	248
St-Antonin	5010 Coolbrook	248
Rabbinical Collège of Canada	6405 Westbury	240
St-Kevin	4890 Carlton	
Jewish People's Schools	5170 Van Horne	774
Van Horne	4810 Van Horne	670
Young Men's, Young Women's Hebrew Association	5500 Westbury	81
Herzliah High School	4840 St-Kevin	432
Iona School	5000 Iona	642
Northmount High School	6755 Lavoie	1323
Beth Rivikah Academy	5001 Wézina	175
St-Pascal Baylon	3715 Carlton	540
St-Kevin	3850 Dupuis	475
Collège Notre-Dame	3791 Queen Mary	1000
Collège Marie-France	4635 Queen Mary	860
Notre-Dame-de-Sion	4701 Dornal	180

(30)

Date: 17 novembre 1976

Archi...

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CIRCULATION INTERDITE
AUX CAMIONS
DANS LE SECTEUR RESIDENTIEL DU
DISTRICT ST-MICHEL

Dans le quartier résidentiel de St-Michel, les camions disparaissent et le calme revient. Suite à une résolution du Comité exécutif, le Conseil de la Ville de Montréal a approuvé, lors de sa dernière assemblée, l'interdiction de camionnage sur trois tronçons de rues du secteur.

Désormais, aucun camion ne devra circuler sur les artères suivants:

- la Septième avenue, entre les rues Deville et Jean-Rivard
- la Huitième avenue, entre les rues Deville et Jean-Rivard
- la rue Jean-Rivard, entre la rue Deville et la Huitième avenue

La construction récente dans le district St-Michel d'un tronçon de la rue Deville, ainsi qu'un tronçon de la Deuxième avenue, entre la rue Deville et la rue Jarry, permettent un débouché pour le passage des camions sans avoir à utiliser des rues résidentielles. Cette mesure permettra au secteur de retrouver la tranquillité et la sécurité, selon un rapport du service de la Circulation.

-30-

Date: 11 novembre 1976

Renseignements: Ghislaine Roy
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CAMIONNAGE INTERDIT DANS 28 RUES
D'UN SECTEUR RESIDENTIEL DE
NOTRE-DAME-DE-GRACE

Une partie du secteur résidentiel de la Côte-des-Neiges retrouve la tranquillité. En effet, le Conseil de la Ville de Montréal, lors de sa dernière assemblée, a approuvé une résolution du Comité exécutif qui interdit le camionnage dans 28 tronçons de rues du quartier résidentiel de Notre-Dame-de-Grâce borné au nord par le chemin de la Côte Saint-Luc, à l'ouest par le boulevard Cavendish, au sud par la rue Sherbrooke et à l'est par l'avenue Girouard.

C'est le service de la Circulation qui en a fait la demande. A la suite des plaintes des résidents et d'une inspection des lieux, il a été décidé d'interdire la circulation des camions dans ce secteur réservé presque exclusivement aux habitations privées, à l'exception de quelques flots de petits commerces situés dans les avenues Monkland et Somerled.

Il est à noter que le camionnage était déjà prohibé dans toutes les rues à l'ouest du boulevard Cavendish. Cette nouvelle mesure vise à empêcher les camions en transit d'emprunter les artères résidentielles.

L'interdiction affecte les 28 rues suivantes:

- 1- Chemin de la Côte-St-Antoine, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Girouard
- 2- avenue Notre-Dame-de-Grâce, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Girouard
- 3- avenue Godfrey, entre l'avenue Benny et Grand-Boulevard

- 4- avenue Monkland, entre le boulevard Cavendish et l'avenue Girouard
- 5- rue de Terrebonne, entre le boulevard Cavendish et l'avenue Girouard
- 6- Place Borden, entre l'avenue Bessborough et l'avenue Borden
- 7- avenue Somerled, entre le boulevard Cavendish et le chemin de la Cote-St-Luc
- 8- avenue Biermans, entre l'avenue West Hill et l'avenue Kensington
- 9- avenue Fielding, entre le boulevard Cavendish et le chemin de la Cote-St-Luc
- 10- avenue Bessborough, entre la rue de Terrebonne et le chemin de la Cote-St-Luc
- 11- avenue Borden, entre la place Borden et l'avenue Chester
- 12- avenue Benny, entre la rue Sherbrooke et la rue de Terrebonne
- 13- avenue Randall, entre l'avenue Somerled et le chemin de la Cote-St-Luc
- 14- avenue West Hill, entre la rue Sherbrooke et le tronçon au nord de l'avenue Monkland, entre l'avenue Somerled et le chemin de la Cote-St-Luc
- 15- avenue Madison, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Biermans
- 16- avenue Kensington, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 17- Grand-Boulevard, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 18- avenue Beaconsfield, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 19- avenue Hingston, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 20- avenue Hampton, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 21- avenue Royal, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Somerled
- 22- avenue Draper, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, entre l'avenue Monkland et le chemin de la Cote-St-Luc
- 23- avenue Melrose, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 24- avenue Wilson, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 25- avenue Harvard, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 26- avenue Oxford, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 27- avenue Marcil, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Cote-St-Luc
- 28- avenue Old Orchard, entre le chemin de la Cote-St-Luc et le chemin de la Cote-St-Antoine

Date: le 11 novembre 1976

Renseignements: Ghislaine Roy
872-6010

Communiqué

News Release

TRUCKS PROHIBITED ON 28 RESIDENTIAL
STREETS IN NOTRE DAME DE GRACE

pour publication
for release

Sections of 28 streets in residential Notre Dame de Grace were barred to truck traffic when Montréal City Council approved a resolution of the Executive Committee at its last meeting.

The affected area is bordered on the north by Cote St. Luc road, on the west by Cavendish boulevard, on the south by Sherbrooke Street and on the east by Girouard avenue.

The action follows complaints by residents and is designed to prevent trucks from using side streets which are occupied exclusively by private homes.

Trucks have already been prohibited on streets west of Cavendish boulevard.

The following list details the new areas being closed to trucks:

- 1- Côte St. Antoine road, between Sherbrooke street and Girouard avenue
- 2- Notre Dame de Grace avenue, between Sherbrooke street and Girouard avenue
- 3- Godfrey avenue, between Benny avenue and Grand boulevard
- 4- Monkland avenue, between Cavendish boulevard and Girouard avenue
- 5- Terrebonne street, between Cavendish boulevard and Girouard avenue
- 6- Borden Place, between Bessborough avenue and Borden avenue
- 7- Somerled avenue, between Cavendish boulevard and Cote St. Luc road
- 8- Biermans avenue, between West Hill avenue and Kensington avenue

- 9- Fielding avenue, between Cavendish boulevard and Cote St. Luc road
- 10- Bessborough avenue, between Terrebonne street and Cote St. Luc road
- 11- Borden avenue, between Borden Place and Chester avenue
- 12- Benny avenue, between Sherbrooke street and Terrebonne street
- 13- Randall avenue, between Somerled avenue and Cote St. Luc road
- 14- West Hill avenue, between Sherbrooke street and the section north of Monkland avenue, and between Somerled avenue and Cote St. Luc road
- 15- Madison avenue, between Sherbrooke street and Biermans avenue
- 16- Kensington avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 17- Grand boulevard, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 18- Beaconsfield avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 19- Hingston avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 20- Hampton avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 21- Royal avenue, between Sherbrooke street and Somerled avenue
- 22- Draper avenue, between Sherbrooke street and Notre Dame de Grace avenue and between Monkland avenue and Cote St. Luc road
- 23- Melrose avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 24- Wilson avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 25- Harvard avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 26- Oxford avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 27- Marciel avenue, between Sherbrooke street and Cote St. Luc road
- 28- Old Orchard avenue, between Cote St. Antoine road and Cote St. Luc road,

Date: November 11, 1976

Information: 872-6010

Asphumes

Communiqué

News Release

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE TRAVAUX
DANS LE DISTRICT MARIE-VICTORIN

pour publication
for release

Le Conseil de la Ville de Montréal votait, lors de sa dernière assemblée, une somme globale de \$ 504,000.00 pour des constructions d'égouts, de conduites d'eau et d'antenne d'égout collecteur ainsi que pour des constructions de trottoirs et de pavages dans le district Marie-Victorin.

Les égouts coûteront \$ 135,400.00 et seront construits rue Etienne-Bouchard, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger.

Les conduites d'eau: \$ 106,200.00 seront construites rue Etienne-Bouchard, de la rue St-Zotique à la rue Bélanger et reconstruites de la conduite d'eau dans le boulevard Rosemont, de la rue Chatelain au boulevard de l'Assomption.

La reconstruction du trottoir sur le côté nord du boulevard Rosemont, de la rue Chatelain au boulevard de l'Assomption est évaluée à \$ 9,500.00; la reconstruction du pavage au même endroit, \$ 63,200.00 et la construction d'une antenne d'égout collecteur dans le boulevard Rosemont, d'un point à l'ouest de la rue Chatelain au boulevard de l'Assomption, \$ 189,700.00

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMENAGEMENT DU PARC ST-GABRIEL DANS
LE DISTRICT STE-ANNE

Les travaux d'aménagement de la partie est du parc Saint-Gabriel, dans le district Ste-Anne, coûteront \$ 250,000.00. La somme vient d'être votée par le Conseil de la Ville de Montréal qui a accordé un contrat pour ces fins.

Le coût du contrat, qui a été confié à Charles Duranceau Ltée, plus bas de sept soumissionnaires, s'élève à \$ 150,416.70 auxquels il faut ajouter les dépenses incidentes: étude, préparation des plans et surveillance des travaux, laboratoire et participation des services de la Voie publique, de l'Approvisionnement, des Parcs ainsi que des divisions des ateliers municipaux et des édifices.

Les travaux comportent la construction de sentiers d'accès au nouveau chalet et à la nouvelle pataugeoire en voie d'achèvement, d'un terrain de balle, d'aires de jeux pour les adultes ainsi que pour les enfants d'âge scolaire et pré-scolaire, des plantations d'arbres et d'arbustes ainsi que l'éclairage du parc.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau - 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'ÉGOUTS ET DE CONDUITES D'EAU
DANS LE DISTRICT DE VILLERAY

La somme de \$ 81,500.00 vient d'être votée par le Conseil de la Ville de Montréal pour des travaux de construction d'égouts et de conduites d'eau dans le district de Villeray.

L'égout coûtera \$ 43,300.00 et sera construit rue Mistral, de l'avenue Christophe-Colomb vers l'est. La conduite d'eau placée au même endroit coûtera, pour sa part, la somme de \$ 38,200.00.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau - 872-6010

Communiqué

News Release

REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES CAMIONS pour publication
for release

DANS UN SECTEUR RESIDENTIEL DE ST-MICHEL

Le camionnage, dans le secteur résidentiel du district Saint-Michel situé dans le quadrilatère formé par le boulevard Pie-IX, les limites de la cité de Saint-Léonard, la 39e et la 57e rue, vient d'être interdit par le Conseil de la Ville de Montréal.

Les autorités municipales ont tenu compte des plaintes des résidents de ce secteur strictement résidentiel pour différentes raisons. Les rues, à cet endroit, ont des chaussées larges de 24 à 30 pieds, à l'exception du boulevard des Grandes-Prairies qui, lui, a 36 pieds. L'utilisation par les camions de ces rues très étroites est inutile puisqu'il n'y a pas de commerces ou d'industries dans ce secteur. Elle occasionne d'importants retards de circulation et a contribué à hausser le nombre des accidents à l'intersection des boulevards Pie-IX et des Grandes-Prairies.

L'interdiction de transit des camions devrait soulager la circulation et contribuer à la tranquillité des résidents de cette partie de la Ville de Montréal.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau - 872-6010

Communiqué

News Release

PAVAGES DE RUELLES DANS ST-MICHEL

5
pour publication
for release

La somme de \$ 258,100.00 vient d'être votée par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction de pavages de ruelles dans le district de St-Michel.

Ces pavages seront effectués dans la ruelle sise à l'ouest de la 7e avenue, entre les rues Jean-Rivard et Deville; dans la ruelle sise à l'est de la 9e avenue, de la ruelle située au nord de la rue Jarry à la rue d'Hérelle; dans la ruelle sise à l'est de la 25e avenue, entre les 39e et 40e rues et dans la ruelle à l'est de la 17e avenue, entre les rues Everett et Villeray.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau - 872-6010

Communiqué

News Release

5
pour publication
for release

LE DISTRICT DE MAISONNEUVE BENEFICIE
DE \$ 159,400.00 DE TRAVAUX

Une somme de \$ 159,400.00 vient d'être votée par le Conseil de la Ville de Montréal pour des travaux de construction d'égouts et de conduites d'eau ainsi que des trottoirs, pavages de rues et ruelles dans le district de Maisonneuve.

De cette somme, \$ 45,800.00 serviront à la reconstruction de l'égout dans la rue Coupal, de la rue Dufresne vers l'ouest;

\$ 29,100.00 à la reconstruction des trottoirs (des deux côtés) de la rue Coupal, de la rue Dufresne à la rue Fullum;

\$ 9,200.00 à la construction du pavage d'une partie de la ruelle sise à l'est de la rue Hogan, au sud de la rue Rouen;

\$ 25,800.00 à la reconstruction de la conduite d'eau dans la rue Coupal, de la rue Dufresne vers l'ouest et, enfin, \$ 49,500.00 seront affectés à la reconstruction du pavage de la rue Coupal, de la rue Dufresne à la rue Fullum.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX D'ECLAIRAGE DES VOIES PUBLIQUES
DANS LE DISTRICT AHUNTSIC

Le Conseil de la Ville de Montréal votait récemment des crédits de l'ordre de \$ 380,000.00 pour l'exécution de travaux d'éclairage dans le district Ahuntsic.

Ces travaux seront effectués en totalité ou en partie, soit par contrat, soit en régie, par les employés de la Ville. Ils comprennent l'éclairage de voies publiques dans certaines rues du secteur borné par le boulevard Henri-Bourassa, l'avenue Christophe-Colomb et les rues Sauvé et St-Hubert.

Ce projet de déplacement hors-rues des réseaux électriques aériens de l'Hydro-Québec et de fils téléphoniques de Bell Canada implique l'enlèvement des poteaux de bois le long des rues sur lesquelles sont fixées les unités d'éclairage. Il requiert l'installation d'un système d'éclairage en souterrain et la construction par la Commission des services électriques de conduits électriques et de fondations pour lampadaires.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau - 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$ 1,247,600.00 DE TRAVAUX DANS
LE DISTRICT MERCIER

Des travaux de l'ordre de \$ 1,247,600.00 viennent d'être votés, pour le district de Mercier, lors de la dernière assemblée régulière du Conseil de la Ville de Montréal.

De cette somme globale, \$ 163,460.00 iront à la construction de trottoirs pour rues projetées dans le secteur des rues Tellier, de Boucherville et Notre-Dame.

\$ 970,740.00 seront affectés à la construction de pavages au même endroit.

\$ 113,400.00 serviront à la construction de pavages de ruelles: l'une à l'est de la rue Duchesneau, au sud de la rue Hochelaga; une deuxième sise à l'est de la rue Baldwin, au nord de la rue Sherbrooke; une troisième sise à l'est de la rue Curatteau, au nord de la rue de Marseille et une dernière à l'est de la rue Désautels, entre les rues Robert-Jurie et Sherbrooke.

(30)

Le 17 septembre 1976

Communiqué

News Release

\$ 619,800.00 DE TRAVAUX D'AMELIORATIONS *
pour publication
for release
DANS LE DISTRICT L'ACADIE

Le district de l'Acadie bénéficiera de travaux de l'ordre de \$ 619,800.00 selon la décision du Conseil de la Ville de Montréal, lors de sa dernière assemblée régulière.

Les travaux comprennent la construction d'égouts qui coûteront \$ 386,000.00 et seront effectués rue Jasmin, de l'avenue Léon-Trépanier à un point au nord de la rue Métivier; avenue Longtin, de l'avenue Léon-Trépanier à l'avenue Alfred-de-Vigny; avenue Léon-Trépanier, de l'avenue Jean-Bouillet à la rue Jasmin; rue Pierre-Curie, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson et rue Defoy, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson.

La construction de trottoirs coûtera, par ailleurs, \$ 17,600.00 et se fera avenue Louis-Jadon, côté est, de l'avenue Léon-Trépanier à la rue Métivier ainsi que dans l'avenue Léon-Trépanier, côté nord, de l'avenue Jean-Bouillet à l'avenue Louis-Jadon.

2.

\$ 181,500.00 seront consacrés à la construction de conduites d'eau avenue Longtin, de l'avenue Léon-Trépanier à l'avenue Alfred-de-Vigny; avenue Léon-Trépanier, de l'avenue Jean-Bouillet à la rue Jasmin; rue Pierre-Curie, de la rue Jacques Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson; rue Jasmin, de l'avenue Léon-Trépanier à un point au nord de la rue Métivier et rue Defoy, de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson.

\$ 34,700.00 seront enfin affectés à la construction d'empierrements dans le même secteur.

(30)

Le 17 septembre 1976

Renseignements: Nicole Mongeau - 872-6010

Communiqué

News Release

5
pour publication
for release

PLUS D'UN DEMI-MILLION EN
AMELIORATIONS LOCALES DANS
LE DISTRICT RIVIERE-DES-PRAIRIES

Une somme globale de \$501,700.00 vient d'être votée par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction d'égouts, de trottoirs, de pavages, de conduites d'eau et d'empierrements dans le district de Rivières-des-Prairies.

De cette somme, \$102,000.00 seront affectés à la construction d'égouts d'un point à l'ouest de la 16e avenue à la 15e avenue dans la rue projetée 141-343 ainsi que place Clément-Ader, de l'avenue René-Descartes vers le sud.

\$75, 100.00 serviront à la construction de trottoirs au même endroit; côté ouest du boulevard Henri-Bourassa vers le nord; boulevard Marc-Aurèle-Fortin, côté ouest, du boulevard Henri-Bourassa à la rue projetée 150-463; du côté sud de la même rue, du boulevard Marc-Aurèle-Fortin vers l'ouest; du côté ouest de la 15e avenue, d'un point au nord du boulevard Perras vers le nord, ainsi que des deux côtés de la

15e avenue, d'un point au sud du boulevard Perras vers le sud.

\$213,600.00 couvriront la construction des pavages dans la 15e avenue, d'un point au sud du boulevard Perras vers le sud ainsi que de la 16e à la 15e avenue, dans la rue projetée 141-343.

Les conduites d'eau coûteront \$62,500.00 et seront construites place Clément-Ader, de l'avenue René-Descartes vers le sud ainsi que d'un point à l'ouest de la 16e avenue à la 15e avenue, dans la rue projetée 141-343.

La construction d'empierrements coûtera, pour sa part, \$48,500.00 et se fera du côté ouest du boulevard Marc-Aurèle-Fortin, du boulevard Henri-Bourassa à la rue projetée 150-463; du côté sud de la même rue, du boulevard Marc-Aurèle-Fortin vers l'ouest et du côté ouest de la rue projetée 152-219, du boulevard Henri-Bourassa vers le nord.

(30)

Le 17 septembre 1976.

Renseignements: Nicole Mongeau 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PRES DE \$21,000.00 DE TRAVAUX DANS LA RUE TAILLON

Des travaux d'amélioration seront effectués sous peu sur la rue Taillon, dans le district Mercier.

En effet, des crédits de l'ordre de \$20,922.75 viennent d'être autorisés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal pour y construire un empiérement, un trottoir permanent et des conduits souterrains d'électricité, sur le côté ouest, de la rue Tiffin vers le nord.

Le contrat a été octroyé à la firme Canfarge Ltée, le plus bas de sept soumissionnaires.

(30)

le 9 septembre 1976.

renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'UN EMPIERREMENT, D'UN
TROTTOIR ET DE CONDUITS SOUTERRAINS

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal octroyait, lors de sa dernière assemblée, un contrat de \$74,311.00 à la firme Simard-Beaudry Inc. pour la construction d'un empièrement, d'un trottoir et de conduits souterrains d'électricité sur le côté est de la 41^{ème} avenue, du boulevard Maurice-Duplessis à la 41^{ème} rue, dans le district Rivière-des-Prairies.

La soumission présentée par Simard-Beaudry Inc. s'avérait la plus basse des six soumissions reçues.

(30)

le 9 septembre 1976
renseignements: 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

**NOUVELLE AIRE DE JEUX D'ADULTES
AU PARC ST-VICTOR**

C'est la firme Charles Duranceau Ltée qui aménagera une aire de jeux d'adultes, dans le parc St-Victor, selon un contrat que vient de lui octroyer le Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Ce contrat de \$51,865.26 était le plus bas des cinq soumissions reçues. La Ville y dépensera en plus \$18,134.74 en dépenses incidentes.

Le parc St-Victor est un parc de voisinage compris entre Hochelaga, Taillon et Boyce.

(30)

renseignements: 872-6010
le 31 août 1976

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$311,000.00 EN CONDUITS SOUTERRAINS

Une somme de \$311,000.00 sera affectée à des modifications et additions au réseau de conduits souterrains de la Commission des Services électriques, selon une décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Un contrat a été accordé à la firme Noël Roméo et Cie Ltée et les travaux seront effectués dans la rue Sherbrooke, entre la rue Addington et le boulevard Cavendish.

(30)

Renseignements: 872-6010
le 31 août 1976

Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMENAGEMENT DU MINI-PARC LIONAIS

Le mini-parc Lionais, situé à l'angle des rues Hôtel-de-Ville et Lionais (à quelques pieds au nord de la rue Rachel), a été réaménagé suivant une décision du Comité exécutif de Montréal.

Les travaux de l'ordre de \$11,000.00 comprennent des sentiers en criblure de pierre, de l'excavation, l'apport de terre arable, le gazonnement, la pose de bancs, d'une garde métallique et d'une clôture à mailles de chaîne.

(30)

renseignements: 872-6010
le 31 août 1976

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REAMENAGEMENT AUTOUR DE LA PLACE DU CERCLE
DANS LE DISTRICT ST-LOUIS

Suite à la décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal, une somme de \$92,517.39 sera consacrée à la reconstruction du pavage ainsi qu'à la reconstruction et à l'élargissement du trottoir (côté est) sur le haut-niveau est de la rue Berri; à la reconstruction du trottoir sur le côté nord de la rue Sherbrooke; à la reconstruction et au revêtement asphaltique (là ou requis) sur les ruelles à l'est de la rue Berri.

Canfarge Ltée, plus bas de cinq soumissionnaires a obtenu le contrat.

Le détail des travaux comprend:

1. La reconstruction du pavage ainsi que la reconstruction et l'élargissement du trottoir (est) du haut-niveau de la rue Berri, de la rue Cherrier vers le sud;
2. la reconstruction du pavage ainsi que la reconstruction et l'élargissement du trottoir (est) du haut-niveau est de la rue Berri, de la rue Sherbrooke vers le nord;
3. la reconstruction du pavage du haut-niveau est de la rue Berri d'un point au sud de la rue Cherrier vers le sud;

..../2

4. la reconstruction du trottoir (nord) de la rue Sherbrooke, de la rue Berri vers l'est;
5. la reconstruction du pavage sur un tronçon de la ruelle (cadastre 1203-93) à l'est de la rue Berri et au sud de la rue Cherrier - de la rue Berri à la ruelle cadastrée 1203-122 ainsi que le recouvrement d'asphalte de la même ruelle située à l'est de la rue Berri, entre les ruelles nord de la rue Sherbrooke et sud de la rue Cherrier;
6. la reconstruction du pavage sur un tronçon de la ruelle (cadastre 1203-93) située à l'est de la rue Berri, au sud de la rue Cherrier, depuis la ruelle (cadastre 1203-122) à la rue St-Hubert.

(30)

le 31 août 1976

renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX EGOUTS ET CONDUITES D'EAU
DANS LE DISTRICT RIVIERE-DES-PRAIRIES

C'est à la firme Cutrona & Associés entrepreneurs généraux Inc. que le Comité exécutif de la Ville de Montréal octroyait, lors de sa dernière assemblée, un contrat de \$597,605.00 pour la construction d'égouts et de conduites d'eau, dans le district Rivière-des-Prairies.

Les travaux, qui doivent commencer incessamment, seront effectués dans différents secteurs de rues projetées autour du boulevard Maurice-Duplessis et du boulevard Perras.

Les entrepreneurs Cutrona et Associés avaient fourni à la Ville la plus basse de sept soumissions.

(30)

28 juillet 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$429,900.00 DE PAVAGES ET TROTTOIRS
DANS LE DISTRICT STE-ANNE

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'octroyer un contrat de l'ordre de \$429,900.00 à la firme Charles Duranceau Limitée pour des travaux à être effectués dans le district Ste-Anne.

Ces travaux, qui devraient commencer incessamment, comprennent la reconstruction du pavage et des trottoirs de la rue Coursol, de la rue Vinet à l'avenue Atwater; la reconstruction du pavage et des trottoirs de la rue Quesnel, depuis la rue Vinet.

La reconstruction du pavage et des trottoirs dans la rue Vinet, de la rue St-Jacques à la rue Vinet, de la rue St-Jacques à la rue St-Antoine ainsi que la construction d'un pavage et de trottoirs permanents de rues projetées, de la rue Quesnel à la rue Coursol seront également effectuées.

(30)

renseignements: 872-6010
28 juillet 76

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PAVAGE, TROTTOIRS ET CONDUITS SOUTERRAINS
DANS LE DISTRICT AHUNTSIC

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'accorder à la société Miron Limitée, le plus bas de sept soumissionnaires, un contrat de \$37,588.22 pour des travaux de construction de pavage, de trottoirs permanents et de conduits souterrains d'électricité.

Les travaux qui commenceront incessamment se feront dans la rue d'Iberville, depuis le boulevard Gouin vers certaines rues projetées.

(30)

28 juillet 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PAVAGES, TROTTOIRS ET CONDUITS
SOUTERRAINS DANS L'ACADIE

C'est à la société Miron Limitée que le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'accorder le contrat de construction d'un pavage, de trottoirs permanents et de conduits souterrains d'électricité dans le district de l'Acadie.

Les travaux de l'ordre de \$63,487.10 devront commencer incessamment et se feront dans l'avenue Jean-Bouillet, d'un point au sud de l'avenue Léon-Trépanier à la rue Métivier.

Le contrat a été octroyé à la firme qui s'est classée le plus bas de sept soumissionnaires.

(30)

28 juillet 1976

renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

LE DISTRICT MERCIER BENEFICIERA
DE NOUVEAUX PAVAGES ET TROTTOIRS

Lors de sa dernière assemblée, le Comité exécutif de la Ville de Montréal accordait à la firme Simard-Beaudry Inc. un contrat pour la construction du pavage de l'avenue Gonthier, de l'avenue Pierre-de-Coubertin à la rue Ste-Claire ainsi que pour la construction de trottoirs permanents au même endroit.

Les travaux sont de l'ordre de \$59,769.00 et devraient commencer incessamment.

(30)

28 juillet 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX PAVAGES ET TROTTOIRS
DANS LE DISTRICT MERCIER

C'est à la firme Canfarge Ltée, le plus bas de sept soumissionnaires, que le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient d'octroyer le contrat de certains travaux de pavages et trottoirs dans le district Mercier.

Les travaux, de l'ordre de \$25,373.70, comprennent la construction d'un pavage dans la rue de Marseille, de l'avenue Gonthier à l'avenue Hector ainsi que la construction de trottoirs permanents des deux côtés de la rue de Marseille, entre les mêmes avenues.

(30)

28 juillet 1976

renseignements: 872-6010

Archives

Service des
Relations publiques
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

Department of
Public Relations
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

RECONSTRUCTION DU PAVAGE ET DES TROTTOIRS
DANS LE DISTRICT DE COTE-DES-NEIGES

La firme Demix Ltée vient de se voir octroyer un contrat de \$188,398.30 par le Comité exécutif de la Ville de Montréal pour la reconstruction et l'élargissement du pavage de l'avenue Decelles, du boulevard Edouard-Montpetit au chemin de la Côte Sainte-Catherine ainsi que pour la reconstruction des trottoirs, des deux côtés, là où requis dans le même secteur.

Le contrat a été accordé au plus bas de sept soumissionnaires et les travaux commenceront incessamment.

(30)

28 juillet 76

renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

DECELLES AVENUE TO BE REBUILT

A section of Decelles avenue in Côte des Neiges district will be widened and rebuilt at a cost of \$188,398.30, the City Executive Committee has decided.

Sidewalks along both sides of the segment of road, between Edouard-Montpetit boulevard and Côte Ste Catherine road, will also be rebuilt.

The lowest of seven bidders, Demix Limited, was awarded the contract and work is scheduled to get underway immediately.

(30)

July 28, 1976

information: 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REAMENAGEMENT DES APPROCHES SUD
DU NOUVEAU PONT LACHAPELLE

Une somme de \$166,500. vient d'être votée par le Comité exécutif de la Ville de Montréal en vue de modifications et additions au réseau de conduits souterrains de la Commission des Services électriques dans le district de l'Acadie.

Les travaux seront entrepris en vue du réaménagement des approches sud du nouveau pont Lachapelle. Un contrat de \$107,575.30 a été octroyé à la firme Noël Roméo & Cie Ltée dont la soumission était la plus basse.

(30)

Le 15 avril 1976

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$307,000 POUR DES CONDUITS SOUTERRAINS DANS LE
SECTEUR DE LA "PETITE BOURGOGNE"

Un contrat de l'ordre de \$203,759.24 vient d'être accordé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal pour un réseau de conduits souterrains dans le secteur de rénovation urbaine de la Petite Bourgogne appelé "Les flots Quesnel-Coursol".

Une somme de \$103,240.76 a également été votée pour les dépenses incidentes, portant le total à \$307,000 pour ce projet.

Les travaux, confiés à Chagnon (1975) Limitée, comprennent la construction d'un réseau de conduits dans le secteur précité borné par les rues Atwater, Vinet, Saint-Antoine et Saint-Jacques. La firme Chagnon (1975) Ltée avait soumis la plus basse des cinq soumissions.

(30)

le 15 avril 1976

Renseignements: 872-6010



Archives

**Service des
Relations publiques**
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
Montréal, Canada

**Department of
Public Relations**
City of Montréal
City Hall
Montréal, Canada

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION DE CONDUITES D'EAU ET D'ÉGOUTS
DANS RIVIERE-DES-PRAIRIES

Une somme globale de \$331,800.00 sera affectée à la construction de conduites d'eau et d'égouts dans le district Rivière-des-Prairies, par suite d'une décision du Conseil de la Ville de Montréal qui vient de voter des crédits à cet effet.

De cette somme, \$65,200.00 seront consacrés à des conduites d'eau dans les rues projetées 150-163 - 151-5 - P. 152, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Marc-Aurèle-Fortin, du boulevard Henri-Bourassa à un point situé au nord de la rue 150-163; \$79,000.00 pour la construction d'égouts dans le boulevard Marc-Aurèle-Fortin, du boulevard Henri-Bourassa à un point situé au nord de la rue 150-163 et \$142,400.00 pour les mêmes travaux dans les rues 150-163 - 151-5 - P. 152, du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Marc-Aurèle-Fortin.

Ces conduites d'eau sont requises afin de desservir les propriétaires riverains de ce secteur.

(30)

le 24 mars 1976

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION DE CONDUITES D'EAU ET
D'ÉGOUTS DANS LE DISTRICT DE L'ACADIE

Le Conseil de la Ville de Montréal vient de voter la somme de \$127,700.00 pour la construction de conduites d'eau et d'égouts dans le district de l'Acadie.

Les travaux se répartissent comme suit: une conduite d'eau dans l'avenue Louis-Jadon, de l'avenue Léon-Trépanier à la rue Métivier pour une somme de \$37,700.00 et de nouveaux égouts, au même endroit, construits au prix de \$90,000.00.

Cette conduite d'eau est requise afin de desservir les propriétés riveraines de ce secteur alors que les travaux d'égouts sont effectués à la requête de ces propriétaires.

(30)

le 24 mars 1976.

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

RESTAURATION DU TUNNEL SAINT-DENIS

Le tunnel de la rue Saint-Denis sera restauré au coût de \$122,000.00 selon une décision du Conseil de la Ville de Montréal qui vient de voter cette somme pour les travaux.

Ce tunnel est en mauvaise condition et 75 pour cent de sa surface nécessite une couche supplémentaire de peinture. Par ailleurs, le béton des voûtes intérieures, des murs extérieurs et des balustrades exigent des réparations dans une proportion de 10 à 15 pour cent de leur surface.

De la somme globale de \$122,000.00, on utilisera \$27,000.00 pour le sablage par jet, \$93,000.00 pour la réparation du béton et \$2,000.00 pour peindre les balustrades métalliques.

(30)

24 mars 1976

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

- REVETEMENTS 1976 -

La Ville de Montréal dépensera cette année presque \$4,000,000 pour le revêtement des rues et la réfection d'une centaine de trottoirs. Le Conseil de ville a voté \$2,950,000 pour les revêtements et \$1,030,000 pour les trottoirs.

Quelques-uns des travaux projetés pourraient ne pas être complétés pour un certain nombre de raisons, dont des changements apportés par des besoins nouveaux et plus urgents, des retards causés par des problèmes de construction importants ou des décisions de refaire entièrement les rues concernées.

Voici la liste des revêtements approuvés par le Conseil pour le district "sud", tel que défini par le Service de la Voie publique. Ce secteur est borné par le fleuve, le boulevard St-Laurent, les limites d'Outremont, les voies du Canadien Pacific et la rue Moreau.

.../2



PROJETS DE REVETEMENTS DE PAVAGE "1976"

D I S T R I C T S U D

Disposition par ordre alphabétique:

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
Cartier	Malo	Ontario
Cartier	Ontario	Sherbrooke
Champ de Mars	Berri	Gosford
Champlain	Ontario	Sherbrooke
Dorion	Malo	Ontario
Dorion	Ontario	Sherbrooke
Gosford	Notre-Dame	Craig
Henri Julien	Roy	Duluth
Hochelaga	Florian	Fullum
Lalonde	Dorion	Papineau
Notre-Dame	Ouest/Viaduc CPR	Parthenais
St-Claude	Notre-Dame	St-Paul
St-Hubert	Mont-Royal	Laurier
St-Louis	Berri	Gosford

RUELLES

E/Brebeuf	N/Laurier
E/Cartier	S/Ste-Catherine
Peck	
E/St-André	N/Rachel
E/St-Denis	N/Bienvenue
E/St-Denis	N/Mont-Royal
E/La Roche, de	S/Laurier

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVELLE REGLEMENTATION POUR
LA CIRCULATION DES CAMIONS

Le Conseil de la Ville de Montréal a approuvé une nouvelle réglementation interdisant la circulation des camions dans 26 tronçons de rues dans la partie est du district Marie-Victorin.

Il s'agit du quadrilatère borné par la rue Lacordaire, le boulevard Rosemont et les limites de Saint-Léonard et d'Anjou.

Présentement toutes les rues au sud du boulevard Rosemont de même que trois rues au nord de ce dernier, et ce, dans les limites comprises entre le boulevard Lacordaire et le boulevard Langelier, sont interdites au camionnage. Depuis, plusieurs nouvelles rues à caractère strictement résidentiel sont venues s'ajouter et complètent maintenant ce nouveau réseau.

..../2



1. rue Bossuet, entre le boulevard Rosemont et l'avenue de Charette;
2. rue de Cadillac, entre le boulevard Rosemont et l'avenue de Charette;
3. rue Duquesne, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien;
4. avenue Albani, entre le boulevard Rosemont et la rue Beaubien;
5. avenue de Carignan, entre l'avenue Alexis-Contant et la rue Jean-Tavernier;
6. avenue de Repentigny, entre l'avenue Alexis-Contant et la rue Beaubien;
7. avenue Del Vecchio, entre l'avenue Ernest-Lavigne et l'avenue Rodolphe-Mathieu;
8. avenue Maubourg, entre l'avenue Ernest-Lavigne et l'avenue Rodolphe-Mathieu;
9. rue Mignault, entre l'avenue Ernest-Lavigne et la rue Beaubien;
10. rue Jean-Tavernier, entre la rue Pierre-Magnan et le boulevard Langelier;
11. rues Pierre-Gaulin (sud et nord) et Jean-Tavernier;
12. rue Pierre-Magnan, entre la rue Jean-Tavernier et la rue Louis-Dupire;
13. rue Louis-Dupire, entre l'avenue de Carignan et le boulevard Langelier;
14. avenue Rodolphe-Mathieu, entre la rue Duquesne et le boulevard Langelier;
15. avenue de Charette, entre la rue Bossuet et l'avenue de Carignan;
16. avenue Ernest-Lavigne, entre l'avenue de Repentigny et la rue Mignault;
17. rue Louis-Veuillot, de la rue Bossuet vers l'ouest, puis vers le sud;
18. boulevard Rosemont, entre la rue Lacordaire et le boulevard Langelier;
19. rue François-Boivin, entre la rue Beaubien et la rue Bélanger;

20. rue Jean-Milot, entre la rue Louis-Dupire et la rue Bélanger;
21. rue Pierre-Auger, entre la rue Louis-Dupire et la rue Bélanger;
22. rue Etienne-Bouchard, entre la rue Louis-Dupire et la rue Bélanger;
23. rue Pierre-Gadois, entre la rue Beaubien et la rue Bélanger;
24. rue Louis-Dupire, entre la rue François-Boivin et sa limite est;
25. rue Saint-Zotique, entre la rue François-Boivin et sa limite est;
26. rue Bélanger, entre la rue François-Boivin et la rue Pierre-Gadois.

le 18 mars 1976

Renseignements: 872-6010

archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

ÉGOUTS ET CONDUITES D'EAU DANS
LE DISTRICT DE L'ACADIE

La somme de \$39,840.00 sera affectée à des travaux de construction d'égouts et de conduites d'eau dans le district de l'Acadie, selon une récente décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Un contrat a été octroyé à Ottamont Construction Inc., le plus bas soumissionnaire et les travaux se répartissent comme suit:

- | | |
|-------------|--|
| \$14,350.00 | Construction d'un égout dans la rue Marie-Rollet, d'un point à l'ouest de l'avenue du Bois-de-Boulogne à l'avenue Marcelin-Wilson; |
| 4,100.00 | Construction d'une conduite d'eau au même endroit; |
| 17,190.00 | Construction d'un égout dans la rue Poncet, d'un point à l'ouest de la rue Jacques-Bizard à l'avenue Marcelin-Wilson; |
| 4,200.00 | Construction d'une conduite d'eau au même endroit. |

(30)

le 1er mars 1976

Renseignements: 872-6010

Archives

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'UN EGOUT ET D'UNE
CONDUITE D'EAU DANS MERCIER

La somme de \$79,790.00 sera affectée à la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans le district Mercier, selon une décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le contrat des travaux a été octroyé à Ottamont Construction Inc., plus bas des soumissionnaires et comprendra:

\$51,460.00	Construction d'un égout dans la rue Taillon, de la rue Tiffin à la rue Rousseau;
18,330.00	Construction d'une conduite d'eau au même endroit.

(30)

1er mars 1976

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

DEPLACEMENT DE CERTAINS
SIGNAUX DE SIGNALISATION

Des crédits de l'ordre de \$1,200.00 viennent d'être autorisés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal pour l'exécution en régie, par les employés de la Ville, des travaux requis pour le déplacement de signaux de circulation dans les rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain.

Ces modifications font suite au projet d'éclairage de rues dans le secteur et seront effectuées aux intersections suivantes:

Jeanne-Mance et Sainte-Catherine,
St-Urbain et Sainte-Catherine,
Jeanne-Mance et Dorchester,
St-Urbain et Dorchester.

872-6010

11 décembre 1974.

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REPARATIONS URGENTES DE TROTTOIRS

Les trottoirs du boulevard Henri-Bourassa seront réparés d'une façon urgente entre la 5e avenue et la limite est du district Rivière-des-Prairies.

Le Comité Exécutif de Montréal a autorisé le service de la Voie Publique à effectuer ces réparations au coût d'environ \$18,500.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REPARATIONS URGENTES DE RUES ET DE TROTTOIRS

Le Comité exécutif de Montréal a autorisé le service de la Voie publique à effectuer des réparations de trottoirs en différents secteurs de la métropole.

Quelque \$23,300 seront consacrés à ces travaux dans le district Mercier, soit aux endroits suivants:

Rue Hochelaga, au nord-est de la rue Des Ormeaux, \$4,200. Rue Hochelaga, de l'avenue Lebrun à l'avenue Gonthier, \$9,500 et rue Dickson, de la rue Notre-Dame à la rue Hochelaga, \$9,600.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REPARATIONS URGENTES DE TROTTOIRS

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé le service de la Voie publique à effectuer des réparations aux trottoirs de la 16e et de la 17e avenues dans le district Saint-Michel.

Il s'agit des tronçons de la rue Jarry au boulevard Métropolitain. Les réparations pour la 17e coûteront \$9,400 alors que ceux de la 16e représentent une somme de \$7,100 pour un total de \$16,500.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REPARATIONS URGENTES DE RUES ET DE TROTTOIRS

Le Comité exécutif de Montréal a autorisé le service de la Voie publique à effectuer des réparations de trottoirs en différents secteurs de la métropole.

Quelque \$17,000 seront consacrés à ces travaux dans le secteur sud aux endroits suivants:

Avenue de Lorimier, de la rue Craig à la rue LaFontaine, \$5,000; rue Craig, de l'avenue de Lorimier à l'avenue Papineau, \$1,000; rue des Commissaires, du boul. St-Laurent à la rue Berri, \$2,000; avenue Ontario, de la rue du Havre à la rue Frontenac, \$1,000 et de la rue Champlain à la rue Cartier, \$1,400. Rue Sherbrooke, de la rue Frontenac à la rue Wurtele, \$3,000; rue Amherst, de l'avenue Ontario à la rue Sherbrooke, \$1,000. Boulevard de Maisonneuve, de la rue Frontenac à la rue du Havre, \$1,000.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REPARATIONS DES TROTTOIRS TUNNEL HOHELAGA

Les trottoirs dans le tunnel Hochelaga seront réparés d'une façon urgente au coût de \$18,500.

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé son service de la Voie publique à faire ces réparations à l'est de la rue Florian dans le district Papineau.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONDUITS SOUTERRAINS BOULEVARD DE L'ACADIE

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé la Commission des services électriques à lancer des appels d'offres pour la construction de conduits souterrains, dans le boulevard de Lacadie, entre la rue Louvain et le boulevard Crémazie.

Les offres seront ouvertes au cours des prochaines semaines et subséquemment la Commission recommandera l'octroi du contrat nécessaire aux travaux.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REPARATIONS DE RUES ET DE TROTTOIRS

Le Comité exécutif de Montréal a autorisé le service de la Voie publique à effectuer des réparations de trottoirs en différents secteurs de la ville.

Quelque \$26,600 seront consacrés à ces travaux dans le nord de la métropole soit aux endroits suivants:

Rue de Louvain, de la rue Lajeunesse à la rue St-Hubert, \$10,000; rue Legendre, du boul. St-Laurent à la rue Meunier \$11,200; rue du Pont, du boul. Gouin vers le nord, \$4,400.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX DE \$1,922,982 A

RIVIERE DES PRAIRIES

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a octroyé à la firme Les Constructions Impact Ltée, le contrat de construction et de reconstruction d'égouts et de conduites d'eau dans la 5e Avenue et le boulevard Perras, des limites de Montréal-Nord à la 42e avenue. La compagnie en question avait soumis la plus basse d'un groupe de six soumissions, soit \$1,922,982.05.

Les travaux se termineront vers la fin de l'année.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION DE RUES ET DE TROTTOIRS PERMANENTS

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a octroyé à la firme Les Mir Construction, division Ciment Indépendant Inc., un contrat de l'ordre de \$124,330.80 pour la construction de rues, de trottoirs permanents et de conduits souterrains d'électricité dans diverses rues projetées dans le secteur est de Rivière-des-Prairies.

La compagnie en question avait présenté la plus basse offre de quatre soumissions transmises pour ces travaux.

Les rues projetées où la construction de ces rues et trottoirs s'effectuera sont les suivantes: Louis-Jobin, Louis-Guyon, et les places Georges-Monarque et Hector-Bernier.

Les travaux doivent se terminer vers la mi-novembre.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONDUITS SOUTERRAINS DANS L'EST
DE LA VILLE

Le Comité exécutif de la ville de Montréal a autorisé la Commission des services électriques à lancer des appels d'offres pour la construction de conduits souterrains en vue de l'aménagement d'une distribution mixte dans les avenues Desjardins, de LaSalle et Létourneux, entre les rues Boyce et Sainte-Catherine.

Par distribution mixte l'on entend l'élimination des poteaux, la construction de canalisation souterraines principalement pour fins d'éclairage de rues, de signalisation, de services d'alerte, de distribution primaire, et le transfert des lignes de distribution privée à l'arrière des propriétés.

Les offres seront ouvertes au cours des prochaines semaines et subséquemment la Commission recommandera l'octroi du contrat nécessaire au travaux.

(30)

Le 9 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

URGENT SIDEWALK REPAIRS IN GLENMOUNT

Urgent repairs to sidewalks in the Glenmount district have been authorized by the Montréal Executive committee, at a cost of some \$50,000.

The work includes: Glencoe avenue between Dunkirk and Dieppe avenues, \$20,200; Douglas avenue from De Chambois to Bayard, \$14,300; Mount street between Kirkfield and Glencoe avenues, \$8,600 and Maynard street between Kirkfield and Douglas avenues, \$4,500.

(30)

October 9, 1974

Information: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$519,543 DE TRAVAUX DANS RIVIERE DES PRAIRIES

Un contrat de l'ordre de \$519,543 a été octroyé à la firme Art. Spino Enterprises Inc. pour la construction d'un drain dans le boulevard Perras, côté nord, de la Quatre-vingt-septième avenue à un point à l'est de la Soixante-et-onzième avenue.

Ces travaux autorisés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal seront défrayés par le fonds des Améliorations locales selon la charte de la Ville et répartis entre la Ville et les propriétaires riverains.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX PAVAGES DANS RIVIERE-DES-PAIRIES

La firme Les Mir Construction, Division Ciment Indépendant Inc., vient de recevoir un contrat de l'ordre de \$47,319.00 - à titre de plus bas de quatre soumissionnaires - pour la construction de pavages dans le district de Rivière-des-Prairies.

Le contrat accordé pour le Comité Exécutif de la Ville comprend:

- 1) \$27,078.60 - construction d'un pavage dans la rue projetée 108-320 (Place Georges-Monarque) de la rue projetée 108-318 (Louis-Jobin) vers l'ouest
- 2) \$20,240.40 - construction d'un pavage dans la rue projetée 108-322 (Louis-Guyon) de la rue projetée 108-318 (Louis-Jobin) à la rue projetée 108-321 (Place Hector-Bernier)

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PAVAGE ET TROTTOIRS DANS UNE
PARTIE DE L'AVENUE DE L'ESPLANADE

L'avenue de l'Esplanade, dans sa partie comprise entre l'avenue Mont-Royal et la rue Villeneuve, bénéficiera de nouveaux pavages et trottoirs ainsi que d'un élargissement pour la somme de \$99,474.

Le Comité Exécutif de la Ville de Montréal vient en effet d'autoriser l'octroi d'un contrat à cette fin à la firme Charles Duranceau Ltée, le plus bas de six soumissionnaires.

Les travaux se répartissent comme suit:

- 1) \$72,664 - reconstruction et élargissement du pavage de l'avenue de l'Esplanade, de l'avenue Mont-Royal à la rue Villeneuve
- 2) \$26,810 - construction de trottoirs permanents des deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, au même endroit.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

RECONSTRUCTION DE PAVAGE DANS ST-HENRI

La ruelle sise à l'ouest du square Sir-Georges-Etienne-Cartier, entre les rues St-Ambroise et Ste-Emilie sera repavée au prix de \$9,727.

C'est la firme Inter State Paving Inc. qui effectuera le travail selon un contrat qui lui a été octroyé par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PAVAGE DE RUELLES DANS LE DISTRICT SAINTE-ANNE

Les ruelles situées à l'ouest de la rue Canning, entre les rues Quesnel et Coursol seront repavées pour une somme de \$12,747.

Les travaux ont été confiés à la firme Inter State Paving Inc. (plus bas de cinq soumissionnaires) par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUSIEURS RUELLES REPAVEES

Le district bénéficiera de ruelles repavées pour une somme de \$77,351 pour lesquelles un contrat a été octroyé à la firme Inter State Paving Inc. Le Comité Exécutif de la Ville de Montréal a ainsi autorisé le plus bas de cinq soumissionnaires.

- 1) \$21,904 - la construction comprend le pavage d'une ruelle sise à l'est de la rue d'Iberville, entre la ruelle au nord de la rue Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve
- 2) \$33,709 - le pavage des ruelles situées à l'est de la rue d'Iberville, entre les rues Logan et La Fontaine
- 3) \$21,738 - le pavage des ruelles situées à l'ouest de la rue Dufresne, entre les rues Provençale et La Fontaine.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

DEUX RUELLES REPAVEES DANS LE DISTRICT ST-MICHEL

Une somme de \$90,181 sera affectée au pavage de deux ruelles du district St-Michel.

La première est située à l'est de la Treizième avenue, entre le boulevard Robert et la rue Denis-Papin, pour \$43,892.

La deuxième est située à l'est de la Vingt-quatrième avenue, entre les rues d'Hérelle et Jean-Rivard pour \$46,289.

Le contrat a été octroyé à la firme Inter State Paving Inc. selon une décision du Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PAVAGE DE RUELLES DANS LE DISTRICT

MERCIER

Différentes ruelles seront pavées dans le district Mercier et ce, pour une somme totale de \$114,215. Ainsi en a décidé le Comité Exécutif de la Ville de Montréal qui vient d'octroyer un contrat à la firme Inter State Paving Inc. le plus bas de cinq soumissionnaires.

Ces travaux comprennent:

- 1) \$ 9,423 - le pavage d'une ruelle à l'est de l'avenue de Carignan, au nord de la rue Sherbrooke
- 2) \$13,892 - celui d'une ruelle à l'est de l'avenue Hector, au nord de la rue Sainte-Claire
- 3) \$75,398 - le pavage de ruelles situées à l'est de l'avenue Lebrun, de la rue Notre-Dame à la rue Tellier
- 4) \$15,502 - celui d'une autre ruelle à l'est de la rue Des Ormeaux, au sud de la rue de Teck

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

AHUNTSIC VERRA PLUSIEURS DE SES RUELLS REPAVEES. À NEUF

Plusieurs ruelles du district d'Ahuntsic seront repavées pour la somme de \$186,892.

Le Comité Exécutif de la Ville vient d'octroyer le contrat de ces travaux à la firme Inter State Paving Inc., plus bas de cinq soumissionnaires.

Les travaux seront effectués comme suit:

- 1) \$46,515 - pavage de la ruelle sise à l'est de la rue Durham, entre les rues Sauvé et Sauriol
- 2) \$34,092 - pavage de la ruelle à l'est de la rue d'Iberville, entre les rues Legendre et de Louvain
- 3) \$53,879 - pavage des ruelles à l'est de la rue d'Iberville, entre les rues Everett et L.O. David
- 4) \$20,416 - pavage des ruelles à l'est de la rue Lajeunesse, entre les rues Ferland et Dufour
- 5) \$31,990 - pavage de la ruelle à l'est de la rue St-Dominique, entre Guizot et de Liège.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$362,812 DE TRAVAUX DANS LA RUE SAINT PATRICK

Le Comité Exécutif de la Ville de Montréal vient d'octroyer un contrat de l'ordre de \$362,812 pour des travaux publics à être effectués dans la rue St-Patrick. Ce contrat accordé au plus bas de cinq soumissionnaires, la firme Inter State Paving Inc, comprend les travaux suivants:

- 1) \$ 5,400 - construction d'un égout dans la rue St-Patrick, d'un point à l'est de la rue Cabot vers l'est
- 2) \$321,722 - construction d'un pavage rue St-Patrick, d'un point à l'est de l'avenue Gilmore à la rue Cabot
- 3) \$ 21,290 - construction d'un trottoir permanent (côté sud) rue St-Patrick, d'un point à l'est de l'avenue Gilmore à la rue Cabot
- 4) \$ 14,400 - construction de conduits souterrains d'électricité rue St-Patrick (côté sud) d'un point à l'est de l'avenue Gilmore à la rue Cabot

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUSIEURS TROTTOIRS RECONSTRUITS
DANS LE DISTRICT NOTRE-DAME-DE-GRACES

Une somme de \$279,578 sera affectée à la reconstruction de trottoirs dans le district Notre-Dame-de-Graces, selon une décision du Comité Exécutif de la Ville de Montréal qui vient d'octroyer un contrat à cette fin à la firme Inter State Paving Inc., le plus bas de six soumissionnaires.

- 1) \$206,988 - reconstruction des trottoirs (des deux côtés là où requis) de l'avenue Wilson, du boulevard de Maisonneuve au chemin de la Côte Saint-Luc
- 2) \$ 40,596 - reconstruction des trottoirs (des deux côtés là où requis) de l'avenue Beaconsfield, entre le boulevard de Maisonneuve et l'avenue Notre-Dame-de-Grâces
- 3) \$ 31,994 - reconstruction des trottoirs (des deux côtés là où requis) de l'avenue Régent, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sherbrooke.

(30)

4 octobre 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

WILSON, REGENT & BEACONSFIELD REBUILT

Close to \$330,000 will be invested by the City of Montréal in the rebuilding of sidewalks on three NDG streets.

The City Executive Committee has awarded a contract for the work to Inter State Paving Inc., lowest of six bidders. The contract covers the following:

- 1) \$206,988 - rebuilding of the sidewalks on both sides of Wilson avenue, where required, between de Maisonneuve boulevard and Cote Saint Luc road
- 2) \$ 40,596 - rebuilding the sidewalks on Beaconsfield avenue on both sides, where required, between de Maisonneuve and NDG avenue
- 3) \$ 31,994 - rebuilding the sidewalks on both sides of Regent avenue where required between de Maisonneuve and Sherbrooke

(30)

October 4, 1974

Information: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$114,825 POUR ECLAIRAGE DANS
LE NORD ET DANS SAINT-MICHEL

Un contrat pour la fourniture et l'installation de deux importants systèmes d'éclairage dans le nord de la ville et dans Saint-Michel a été accordé par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

C'est le plus bas de quatre soumissionnaires, Noel Roméo et Cie Ltée, qui s'est vu décerner le contrat au montant de \$114,825.

Il s'agit de travaux dans la rue Lajeunesse, du boulevard Gouin à la rue Jean-Talon, dans un cas et dans les 2e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e avenues entre les rues Legendre et Louvain, dans l'autre.

(30)

Le 20 août 1974
Renseignements: 872-6062



CONSTRUCTION D'UN NOUVEL EGOUT
DANS LA RUE BRENNAN

Des crédits de l'ordre de \$43,800.00 ont été consentis par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction d'un égoût dans la rue Brennan, de la rue Anne à la rue de la Commune.

Le service des Travaux publics de la Ville doit demander des soumissions incessamment pour l'exécution de ces travaux. La part payable par la Ville se chiffre à \$27,642.00 et celle des propriétaires à \$16,158.00.

(30)

Renseignements: 872-6062

Le 13 août 1974

\$155,000 POUR

NOS RUELLES

Une somme de \$155,000.00 a été autorisée par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction de pavages dans les ruelles sises à l'est de l'avenue Lebrun, de la rue Notre-Dame à la rue Tellier.

Ces crédits seront financés par le fonds des améliorations locales de la Ville et répartis de la façon suivante:

Part de la Ville	-	\$120,555.00	
Part des propriétaires	-	<u>34,445.00</u>	\$155,000.00

(30)

Renseignements: 872-6062

Le 13 août 1974

Le service des Travaux publics de la Ville de Montréal demandera sous peu des soumissions publiques pour la reconstruction de trottoirs de trois avenues du quartier Notre-Dame-de-Grâce, soit les avenues Wilson, Beaconsfield et Régent.

Le Conseil de la Ville de Montréal a effectivement voté des crédits de \$408,000.00 pour ces travaux qui, conformément à la charte de la Ville, sont financés par le fonds des améliorations locales.

Les crédits autorisés sont répartis comme suit:

\$310,700.00 pour la reconstruction des trottoirs sur les deux côtés, là où requis, de l'avenue Wilson, du Boulevard de Maisonneuve au chemin de la Côte Saint-Luc;

\$53,000.00 pour la reconstruction des trottoirs des deux côtés, là où requis, de l'avenue Beaconsfield, du Boulevard de Maisonneuve à l'avenue Notre-Dame-de-Grâce;

\$44,300.00 pour des travaux similaires dans l'avenue Régent, du Boulevard de Maisonneuve à la rue Sherbrooke.

(30)

Renseignements: 872-6062

Le 13 août 1974

Public tenders will soon be called for the rebuilding of sidewalks on three Notre Dame de Grace area thoroughfares -- Wilson, Beaconsfield and Regent avenues.

Montréal City Council, at its last regular meeting, voted credits of \$408,000 for completion of the work under provisions of the local improvements section of the city charter.

The work is divided as follows:

- \$310,700 for rebuilding sidewalks on both sides of Wilson avenue from de Maisonneuve boulevard to Côte-Saint-Luc Road;
- \$53,000 for the rebuilding of sidewalks on both sides of Beaconsfield avenue from de Maisonneuve boulevard to Notre Dame de Grace avenue;
- \$44,300 for similar work on Regent avenue from de Maisonneuve boulevard to Sherbrooke street.

(30)

Information: 872-6062
August 13, 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

ON REPAVERA LA RUE VEZINA

On procédera à la reconstruction du pavage de la rue Vézina, du boulevard Décarie à l'avenue Clanranald, pour la somme de \$145,000.

Les crédits ont, en effet, été autorisés par le Conseil municipal, lors de sa dernière réunion.

Le pavage actuel qui remonte à 1955 est en très mauvais état et nettement insuffisant pour absorber les secousses occasionnées par les véhicules lourds.

Les trottoirs construits en 1955 sont en meilleur état et ne seront donc pas reconstruits.

(30)

Le 15 juillet 1974

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

UN MAIL CENTRAL SUR QUEEN MARY

Le Conseil de la Ville de Montréal vient d'autoriser une somme de \$21,000 qui sera affectée à la construction d'un mail central, chemin Queen Mary, de l'avenue Decelles au chemin de la Côte-des-Neiges.

"Ces travaux sont motivés par la largeur excessive de la chaussée qui mesure 78 pieds à cet endroit", ont déclaré les autorités.

Etant donné l'accroissement du trafic routier dans ce secteur, il est devenu presque impossible aux piétons de traverser le chemin Queen Mary. Le campus de l'Université de Montréal engendre un va-et-vient assez marqué de

.../2

Communiqué

News Release

pour publication
for release

UN MAIL CENTRAL SUR QUEEN MARY

Le Conseil de la Ville de Montréal vient d'autoriser une somme de \$21,000 qui sera affectée à la construction d'un mail central, chemin Queen Mary, de l'avenue Decelles au chemin de la Côte-des-Neiges.

"Ces travaux sont motivés par la largeur excessive de la chaussée qui mesure 78 pieds à cet endroit", ont déclaré les autorités.

Etant donné l'accroissement du trafic routier dans ce secteur, il est devenu presque impossible aux piétons de traverser le chemin Queen Mary. Le campus de l'Université de Montréal engendre un va-et-vient assez marqué de

.../2

piétons et d'autobus. De plus, le chemin Queen Mary est utilisé par la Commission de transport de la CUM comme débarcadère pour plusieurs circuits d'autobus.

Le nouveau mail servira d'îlot de sécurité pour les piétons qui désirent traverser le chemin Queen Mary.

(30)

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE TRAVAUX
DANS LE DISTRICT ST-MICHEL

Des crédits de l'ordre de \$583,300 ont été autorisés par le Conseil municipal pour la construction de trottoirs et de pavages dans le district de St-Michel.

De cette somme, \$49,800. serviront à la construction de trottoirs sur le côté nord de la rue Port-Royal, du boulevard St-Michel à l'avenue de Lorimier - \$107,500 pour d'autres trottoirs construits sur le côté ouest, là où requis, du boulevard Pie-IX, de la rue Jarry jusqu'aux limites nord.

La plus grosse partie des travaux consiste en construction de pavages pour la somme de \$426,000, dans la rue de Port-Royal, du boulevard St-Michel à l'avenue de Lorimier.

(30)

Renseignements: 872-6062



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PARC EXTENSION RECOIT

\$61,400 DE TROTTOIRS ET DE PAVAGES

\$12,400 serviront à la construction de trottoirs des deux côtés de l'avenue Ball, de la rue Durocher à l'avenue de l'Épée, alors que \$49,000 seront affectés à la reconstruction et l'élargissement du pavage dans la même avenue.

Ces crédits autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal, lors de sa dernière assemblée, seront attribués au district connu sous le nom de Parc Extension.

(30)

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUS DE \$3,200,000 POUR TROTTOIRS
ET PAVAGES DANS LE BOULEVARD PIE-IX

Le Boulevard Pie-IX bénéficiera de travaux de l'ordre de \$3,211,500 autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal lors de sa dernière assemblée.

Cette somme sera répartie en trois sections dont:

\$1,783,000/ pour la reconstruction et l'élargissement du pavage et la reconstruction du trottoir (côté est) boulevard Pie-IX, de la rue Paul-Huet jusqu'aux limites nord et raccordements aux extrémités ainsi qu'aux rues transversales, là où requis.

\$1,235,000/ pour la reconstruction du pavage du boulevard Pie-IX, d'un point situé au nord de la rue Rachel au boulevard Rosemont;

.../2

\$193,500/ pour la reconstruction des trottoirs sur les deux
côtés de ce même boulevard, toujours d'un point situé au nord
de la rue Rachel au boulevard Rosemont.

(30)

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

**\$6,000,000 DE TRAVAUX A
RIVIERE-DES-PRAIRIES**

La Ville de Montréal a autorisé l'investissement de plus de \$6,000,000, dans le district de Rivière-des-Prairies, pour la construction d'égoûts, de conduites d'eau, de pavages et de trottoirs. Les crédits ont été votés à la dernière séance du Conseil municipal.

Les égoûts exigeront la partie la plus importante de la somme totale avec des travaux de l'ordre de \$3,461,000 exécutés surtout dans le boulevard Perras et dans certaines rues contigues.

Il en coûtera \$1,500,000 pour la construction de conduites d'eau secondaires, dans le même boulevard, des limites ouest du district à la 87e avenue.

.../2

Les travaux de pavages d'envergure incluent:

- \$92,900.00 - Quinzième avenue, de la rue projetée 141-175 à la rue projetée 141-134;
- 64,000.00 - Avenue Clément-Ader, de l'avenue Joliot-Curie à la rue Paul-de-Maurel;
- 60,900.00 - Cinquante-septième avenue, d'un point situé au nord de la Septième rue à la Sixième rue;
- 58,400.00 - Avenue Joliot-Curie, d'un point situé à l'ouest de la Vingt-Cinquième avenue à l'avenue Clément-Ader (ouest)

(30)

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'ÉGOUTS

Des crédits de l'ordre de \$245,500.00 ont été autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction d'égouts, dans les rues Meunier, Louvain, Chabanel, etc.

Le coût de ces travaux sera financé par le fonds des améliorations locales. Le service des travaux publics demandera des soumissions pour l'exécution des travaux qui peuvent être exécutés en régie, si jugé à propos.

La part respective des propriétaires riverains et de la Ville se répartit comme suit:

.../2



<u>Crédits</u>	<u>Ville</u>	<u>Propriétaires</u>
\$42,000.00	42,000.00	
45,300.00	19,659.00	25,641.00
46,400.00	23,528.00	22,872.00
111,800.00	36,167.00	75,633.00
-----	-----	-----
<u>\$245,500.00</u>	<u>121,354.00</u>	<u>124,146.00</u>

(30)

Le 17 juin 1974

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TROTTOIRS ET PAVAGES DE RUES DANS ROSEMONT

D'importants travaux de construction de trottoirs et de pavages viennent d'être autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal, dans le district de Rosemont.

Les crédits consentis sont de l'ordre de \$196,800.00 et seront affectés comme suit:

<u>Trottoirs</u>	<u>Coût</u>	<u>Ville</u>	<u>Propriétaires</u>
a) 24e Avenue, des deux côtés, de la rue Jacques-Rousseau, vers le nord	\$18,500.00	\$12,095.00	\$ 6,405.00
b) rue Pierre-Gadois, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique	41,000.00	22,625.00	8,375.00
<u>Pavages</u>			
c) 24e Avenue, de la rue Jacques-Rousseau vers le nord	60,900.00	28,020.00	32,880.00
d) rue Pierre-Gadois, de la rue Beaubien à la rue St-Zotique	86,400.00	43,420.00	42,980.00
	-----	-----	-----
	\$196,800.00	106,160.00	\$90,640.00
	=====	=====	=====

(30)

Le 17 juin 1974

Renseignements: 872-6062

Archives de la Ville de Montréal



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX TROTTOIRS ET PAVAGES

\$85,700.00 de trottoirs et de pavages ont été autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal dans les rues Tolhurst, Meunier ainsi que dans les avenues Etienne-Brûlé et de Lorimier.

Ces travaux seront financés par le fonds des améliorations locales et les parts respectives de la Ville et des propriétaires se répartissent comme suit:

<u>Réfection des trottoirs</u>	<u>Ville</u>	<u>Propriétaires</u>	<u>Coût</u>
a) rue Tolhurst, côté est, d'un point au nord de la rue Sauvé à la rue projetée 269-462 à 464 et 270-86 à 126	\$12,545.00	2,555.00	15,100.00
b) Rue Meunier, côté ouest, de la rue Sauriol a la rue projetée 269-462 à 464 et 270-86 à 126	9,995.00	2,105.00	12,100.00
c) rue projetée 269-462 à 464 et 270-86 à 126, côté sud, de la rue Meunier à la rue Tolhurst	3,535.00	1,065.00	4,600.00

.../2



d) avenue Etienne-Brûlé (projetée P.170 et 171) des deux côtés de l'avenue de Lorimier (projetée P.169-2 et 3, à la rue du Pont)	2,995.00	1,205.00	4,200.00
e) avenue de Lorimier (projetée P.169-2 et 3) deux côtés du boulevard Gouin à l'avenue Etienne-Brûlé (projetée P.170 et 171)	5,540.00	1,160.00	6,700.00

Construction de pavages

f) avenue Etienne-Brûlé (projetée P.170 et 171) de l'avenue de Lorimier (projetée P. 169-2 et 3) à la rue du Pont	9,830.00	6,170.00	16,000.00
g) avenue de Lorimier (projetée P.169-2 et 3) du Boulevard Gouin à l'avenue Etienne-Brûlé (projetée P.170 et 171) et raccordement en pavage temporaire à l'avenue Etienne-Brûlé	21,050.00	20,210.00	27,000.00

	<u>\$65,490.00</u>	<u>\$20,210.00</u>	<u>\$85,700.00</u>
--	--------------------	--------------------	--------------------

(30)

Le 17 juin 1974

Renseignements: 872-6062

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$148,600.00 pour la construction de trottoirs
et pavages dans les rues Jean-Tavernier et
Pierre-Gaulin

Des travaux de l'ordre de \$148,600.00 ont été
autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal pour
la construction de trottoirs et de pavages rues
Jean-Tavernier et Pierre-Gaulin dans le district
Mercier.

Le coût de ces travaux sera défrayé à même le
fonds d'améliorations locales et réparti comme suit:

Construction de trottoirs

- a) rue Jean-Tavernier, côté ouest, d'un point
au sud de la rue Pierre-Gaulin (nord) au
boulevard Langelier..... \$13,900.00
- b) rue Pierre-Gaulin, côté ouest, de la rue
Pierre-Gaulin (sud) à la rue Jean-Tavernier 8,700.00
- c) rue Pierre-Gaulin (sud) sur les deux côtés,
de la rue Jean-Tavernier, vers l'est..... 13,800.00
- d) rue Jean-Tavernier, sur les deux côtés, d'un
point au nord de la rue Pierre-Gaulin (sud)
vers le nord..... 8,400.00

Construction de pavages

- d) rue Jean-Tavernier, d'un point au nord de la
rue Pierre-Gaulin (sud) vers le nord.....39,000.00
- e) rue Pierre-Gaulin (sud), de la rue Jean-
Tavernier, vers l'est..... 64,800.00

\$148,600.00



Communiqué

News Release

pour publication
for release

**NOUVEAUX TROTTOIRS ET PAVAGES
POUR L'AVENUE BLOOMFIELD**

L'avenue Bloomfield, de l'avenue Beaumont à la rue d'Anvers, bénéficiera de nouveaux trottoirs et pavages, suite à une décision du Conseil de la Ville de Montréal.

Des crédits dépassant \$528,200.00, ont effectivement été autorisés pour ces travaux.

De cette somme, \$130,200.00 seront affectés à la construction de trottoirs, sur les deux côtés de l'avenue Bloomfield, là où requis, de l'avenue Beaumont à l'avenue d'Anvers.

\$398,000.00 seront appliqués aux nouveaux pavages, dans la même avenue.

(30)

Le 17 juin 1974

Renseignements: 872-6062



Communiqué

News Release

pour publication
for release

LA BIBLIOTHEQUE AHUNTSIC RELOGEE
AU CARREFOUR AHUNTSIC ENRG.

Le projet d'acte pour un bail de 5 ans, à compter du 1er juillet 1974, a été approuvé par le Conseil de la Ville de Montréal, aux fins de reloger la Bibliothèque Ahuntsic qui ne peut plus répondre aux exigences de sa clientèle.

La bibliothèque, actuellement située au 10,802, rue Lajeunesse, s'établira au rez-de-chaussée de l'édifice connu sous le nom de Carrefour Ahuntsic Enrg., situé à l'angle sud-ouest du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Saint-Hubert, moyennant un loyer mensuel de \$3,666.66.

.... /2



Aux termes de ce bail, le propriétaire s'engage à aménager le local selon les croquis et les spécifications de la Ville; à payer le coût du chauffage, de l'électricité, de la climatisation, de l'entretien; à fournir les articles nécessaires dans les salles de toilette, l'installation d'une fontaine réfrigérée, des stores, etc.

Le bail consenti comporte la clause escalatrice des taxes et des frais d'opération dont l'année de base a été fixée à 1974-75.

(30)

Renseignements: 872-6062

17 juin 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEL EGOUT RUE PARTHENAIS

Un nouvel égout sera construit dans la rue Parthenais,
de la rue Sainte-Catherine vers le nord, tandis que l'égout existant
de ce point à la rue Logan sera reconstruit à la même occasion.

Les travaux de l'ordre de \$218,500.00 ont été approuvés
par le Conseil de la Ville de Montréal et seront payés à même les fonds
d'améliorations locales, avec les répartitions suivantes:

Part de la Ville	\$191,219.00
Part des propriétaires	<u>27,281.00</u>
	<u>\$218,500.00</u>

(30)

Renseignements: 872-6062

17 juin 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

FEUX DE CIRCULATION MODERNISES
ET DEPLACES RUE LAJEUNESSE

Une somme de \$80,000 a été autorisée par le Comité exécutif de la Ville de Montréal pour le déplacement et la modernisation des feux de circulation dans la rue Lajeunesse, du boulevard Gouin à la rue Jean-Talon.

Les crédits seront affectés pour l'exécution en régie par les employés de la Ville des travaux requis pour l'enfouissement des câbles, le déplacement et la modernisation ainsi que la synchronisation de ces feux.

Ces travaux seront exécutés dans le cadre du projet d'enfouissement des fils par la Commission des Services Electriques et du projet de mise hors rue des services de l'Hydro-Québec en dedans des limites sus-mentionnées.

(30)

12 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE TROTTOIRS ET
PAVAGES POUR L'AVENUE DE LORIMIER

La somme de \$631,800.00 a été votée par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction de trottoirs et la reconstruction du pavage de l'avenue de Lorimier.

Les travaux seront effectués, dans les deux cas, de la rue Masson au boulevard Rosemont.

Les trottoirs seront construits des deux côtés de la rue, là où requis.

Quant à la reconstruction du pavage, il coûtera \$570,000. Ces travaux complètent le plan d'aménagement de l'avenue de Lorimier après que la Commission des Services Electriques eut enfoui les fils électriques dans ce secteur et que la division de l'aqueduc eut terminé l'installation d'une conduite principale d'eau.

(30)

Renseignements: 872-6062

12 juin 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NEW SIDEWALKS ON CORONATION AVENUE

Sidewalks on both sides of Coronation avenue, between Monkland avenue and Terrebonne street in the city's Notre Dame de Grace area, will soon be completely rebuilt.

City Council at its last sitting authorized a \$57,700 credit for execution of the work, either by public tender or by Montréal Public Works Department employees.

The funds were voted under the city charter's local improvements provisions.

(30)

June 5, 1974.

Information: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION DE CONDUITES D'EAU
DANS LE DISTRICT SAINT-LOUIS

L'octroi d'un contrat de \$419,914.00 à la firme Demix (Laval) Ltée vient d'être autorisé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, pour la construction de conduites d'eau principales et secondaires dans les rues Jeanne-Mance, Milton et dans l'avenue du Parc à proximité du projet Concordia.

Demix était le plus bas de quatre soumissionnaires.

(30)

Le 5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REVETEMENT DE PAVAGE
DANS LE DISTRICT MERCIER

La rue Radisson, située à quelque 300 pieds au nord de la rue Sherbrooke, sera repavée vers le nord, et de la rue des Groseillers vers le sud, selon une décision du Comité exécutif de Montréal.

Les travaux autorisés pour la somme de \$40,620.00 comprennent également le revêtement de la rue Davis, de la rue Radisson à la rue des Groseillers. Ils se subdivisent en deux sommes de \$19,350.00 pour les deux premiers projets alors que les travaux dans la rue Davis coûteront \$1,920.00.

(30)

Le 5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

LE BOULEVARD LAURENTIEN REPAVE

Des travaux de l'ordre de \$103,980.00 ont été autorisés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal, afin que le service de la Voie Publique puisse procéder à la pose de revêtement de pavages, boulevard Laurentien.

Le pavage se fera du boulevard Gouin, vers le nord et le sud; de la rue Emile-Nelligan, vers le nord et le sud; de la rue Périnault, vers le nord et le sud; de la rue Salaberry, vers le nord et le sud; de la rue de Louisbourg, vers le nord et vers le sud et enfin, de la limite de la municipalité de Saint-Laurent, vers le nord.

(30)

5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

EGOUT ET CONDUITE D'EAU
RECONSTRUITS DANS LA RUE ST-URBAIN

Une somme de \$354,989.85 sera affectée à la reconstruction de l'égout et de la conduite d'eau dans la rue Saint-Urbain.

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal vient, en effet, d'autoriser l'octroi d'un contrat de construction à la firme Lafarge Béton Limitée, pour les deux projets, au prix de sa soumission.

Les dépenses consenties se répartissent comme suit:

- | | |
|---|---------------------|
| 1. Reconstruction de l'égout dans la rue St-Urbain, de l'avenue Laurier à l'avenue Fairmount et d'un point au nord de la rue Groll à un point au nord de la rue St-Viateur..... | \$190,489.85 |
| 2. Reconstruction de la conduite d'eau dans la même rue..... | \$164,500.00 |
| | <u>\$354,989.85</u> |

(30)

5 Juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE JEUX
RUE BREWSTER

Une somme de \$61,000. sera consacrée à l'aménagement d'un terrain de jeux de secteur, suite à la décision du Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Les travaux effectués en régie, par les employés de la Ville, transformeront l'emplacement de l'ancien bain Lapointe-Létourneau, rue Brewster, au nord de la rue St-Jacques.

Ils comprennent la préparation des lits de plantation, excavation, l'apport de terre, les boîtes à sable, les clôtures (amovible et ornementale), les appareils de jeux et leur installation, etc. etc.

(30)

5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX PAVAGES DANS LA RUE CLARK

Des crédits de l'ordre de \$79,400.00 viennent d'être autorisés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal pour la pose de revêtement de pavage, rue Clark, de la rue Beaubien, vers le nord jusqu'à la rue Jean-Talon.

La somme votée se répartit en quatre secteurs de \$19,850.00 chacun, soit:

1. Rue Clark, de la rue Jean-Talon vers le sud;
2. Rue Clark, de l'avenue Beaumont, vers le nord et vers le sud;
3. Rue Clark, de la rue Saint-Zotique, vers le nord et vers le sud;
4. Rue Clark, de la rue Beaubien vers le nord.

(30)

5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

UN MEILLEUR ECLAIRAGE
DANS VILLE EMARD

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal a autorisé des crédits de l'ordre de \$12,100.00 dans le but d'améliorer l'éclairage dans le district de Ville Emard.

Les travaux consistent à enlever les luminaires à lampe incandescente fixés à tous les deux poteaux et à installer de nouveaux luminaires à lampe à vapeur de mercure à tous les poteaux.

Les frais affectés à ces travaux se répartissent comme suit:

1. secteur Springland, d'Arcy McGee, Laurendeau et de La Vérendrye	\$ 8,000.00	
2. secteur Angers, Emard, de Sève et de La Vérendrye	<u>4,100.00</u>	
		<u>\$12,100.00</u>

(30)

5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE
DANS UN DES SECTEURS DE ROSEMONT

La Ville de Montréal consacrera une somme de \$16,500.00 pour améliorer l'éclairage existant sur les poteaux de bois de l'Hydro-Québec, suite à diverses plaintes dans le quartier.

Le Comité exécutif vient d'autoriser les crédits dans le secteur compris entre la rue Masson, le boulevard Saint-Joseph, la 11e avenue et la rue Molson.

Les travaux consistent à enlever les luminaires à lampe incandescente fixés à tous les deux poteaux et à installer de nouveaux luminaires avec lampe à vapeur de mercure à tous les poteaux.

(30)

5 juin, 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

POUR AMELIORER LE SYSTEME D'ECLAIRAGE
DE LA PLACE MEILLEUR

Une somme de \$5,500.00 sera affectée à l'amélioration du système d'éclairage Place Meilleur, Mont-Cassin, Terrasse Fleury et Place Prieur.

Les travaux, autorisés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, consistent à remplacer les luminaires fluorescents par des luminaires avec lampe à vapeur de mercure de 250W., suite à diverses plaintes jugées justifiées.

(30)

5 juin 1974.

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX DE PAVAGE DANS LA RUE HOLT

Une somme de \$95,150.00 sera affectée à des travaux de pavage dans la rue Holt. Les crédits pour ces travaux ont été autorisés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal. Ils se divisent entre cinq tronçons qui coûteront chacun \$19,030.00.

Ce sont:

1. Rue Holt, de l'avenue de Lorimier vers l'est;
2. " " de l'avenue Louis-Hébert, vers l'est et vers l'ouest;
3. " " de la Première (1ère) Avenue vers l'est et vers l'ouest;
4. " " de la Cinquième (5e) Avenue vers l'est et vers l'ouest;
5. " " de la Montée St-Michel vers l'ouest.

(30)

5 juin 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

SIGNALISATION LUMINEUSE
POUR L'ENTRETIEN DES RUES

La circulation des automobiles est régie présentement par des feux de circulation. L'administration municipale va tenter d'utiliser une signalisation du même genre pour régler le stationnement à l'occasion du nettoyage des rues en été et de l'enlèvement de la neige en hiver.

Afin de supprimer progressivement l'utilisation des 37,000 chevalets rouges dont la manutention est coûteuse et requiert beaucoup de temps pour leur mise en place et leur enlèvement, un dispositif électrique sera fixé à des poteaux ou à des lampadaires, visible à une distance de 300 à 400 pieds, le jour aussi bien que la nuit. Ce dispositif consiste principalement en une lentille rectangulaire illuminant le symbole graphique international d'interdiction de stationnement, soit le P (barré). Un cercle orange entoure la lettre P.

..../2

Ce dispositif s'allumera, clignotera ou s'éteindra selon le message ou l'avis que les services municipaux voudront transmettre aux automobilistes dans une ou plusieurs rues en particulier. Il clignotera pendant une durée suffisante pour prévenir les automobilistes. Cette durée variera, pour la période d'essai, d'un minimum de 3 heures à un maximum de 7 heures suivant que l'avis est donné pour des travaux à être exécutés le jour ou la nuit. Les signaux seront éteints aussitôt les travaux terminés.

La mise à l'essai de quelque 150 de ces dispositifs se fera cet été dans deux secteurs de la ville, l'un dans l'est et l'autre dans l'ouest. Le secteur pilote de Rosemont est compris entre les rues Laurier et Dandurand de la 5e à la 10e avenue. Celui de l'ouest, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Dorchester dans les rues Stanley, Crescent, Bishop et de la Montagne, dans la rue Tupper, de la rue Closse à la rue St-Mathieu et sur l'avenue Lincoln, de l'avenue Atwater à la rue Guy.

Les expériences d'ordre techniques étant terminées, le Comité Exécutif a autorisé des crédits de \$44,585. pour la période d'essai qui va commencer incessamment. Les services municipaux pourront ensuite apporter des corrections ou améliorations souhaitables et adapter cette signalisation en vue de l'enlèvement de la neige l'hiver prochain.

La réussite de ce système signifiera pour les automobilistes une réduction de la période d'interdiction de stationnement, pendant l'exécution de différents travaux publics, en assurant à nos services une plus grande souplesse dans la communication de leurs avis aux usagers de nos rues.

(30)

4 juin 1974

Information: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

UNDERGROUND WIRING ON MONKLAND AVENUE

The Montréal Executive Committee has authorized the expenditure of \$274,000 for the installation of underground wiring on Monkland Avenue between Oxford Avenue and Décarie Boulevard.

The work will be done by the construction firm of Noel Roméo & Cie Ltée, the lowest of four bidders, and will get under way shortly.

The city now has close to 250 miles of streets stripped of overhead wiring and replaced by underground conduits and is doing more and more of this type of work each year. There are approximately 992 miles of streets in Montréal.

(30)

May 1974.

Information: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

MONTREAL DEVANCE TORONTO DE CINQ ANS
AVEC SON INCINERATEUR MODERNE

Des déchets producteurs d'énergie

L'incinération des rebuts domestiques et l'utilisation du potentiel d'énergie ainsi générée que réalisera la ville de Toronto, vers 1978, sont déjà un fait accompli à Montréal, depuis cinq ans.

Le maire David Crombie de Toronto dévoilait récemment ce qu'il appelait "l'un des jalons les plus intéressants de l'histoire de l'environnement de sa ville", soit un plan pour chauffer certains édifices du centre-ville, grâce à la vapeur provenant d'un nouvel incinérateur évalué à \$50,000,000.

"Si tout se déroule comme prévu", a-t-il dit au Conseil municipal, selon une dépêche de la Presse Canadienne, "le système pourrait fonctionner dans environ 4 ans."

.../2



L'incinération à Montréal

A Montréal, l'incinérateur de la rue Des Carrières, d'une valeur de \$15,000,000. et d'une capacité similaire à celui projeté à Toronto, entreprenait, dès l'année 1969, cette double tâche de disposer des rebuts domestiques et de se servir de la vapeur obtenue pour chauffer près d'une douzaine d'édifices municipaux et ateliers adjacents dans le district de Rosemont.

Ce faisant, l'incinérateur de Montréal n'utilisait cependant qu'une fraction de son potentiel d'énergie.

Les ingénieurs de la Ville étudient actuellement la possibilité de vendre ou de distribuer ses réserves d'énergie au secteur privé, soit pour alimenter l'industrie, ou encore pour chauffer des projets d'habitation dans les environs.

On se souvient que les autorités de la ville de Toronto ont déjà examiné l'incinérateur de Montréal.

Un autre incinérateur bâti en 1956, rue Dickson, dans l'est de la ville, fournit sa vapeur à la firme Canadian Steel Wheel Limited depuis près de dix ans, en vue du chauffage et de certains impératifs de production de cette société.

Épargne annuelle de \$250,000.

Le chauffage des édifices municipaux de la rue Des Carrières, entre l'avenue Papineau et la rue Saint-Hubert, grâce à la vapeur générée par l'incinérateur épargne à la ville de Montréal près de \$250,000. annuellement sur son coût de chauffage.

Les ingénieurs de la Ville croient, par ailleurs, que la réserve d'énergie provenant de l'incinérateur de la rue Des Carrières est suffisante pour approvisionner en chaleur une aire aussi vaste que celle qui engloberait à la fois Place Ville-Marie, la station Centrale et Place Bonaventure, y compris certains autres édifices importants du centre-ville.

Le Conseil de la Ville de Montréal a voulu poser un premier geste dans l'exploitation de ses réserves d'énergie en approuvant, à sa dernière réunion mensuelle, des crédits de l'ordre de \$110,000. pour la construction d'une conduite à vapeur, souterraine, depuis son incinérateur de Rosemont jusqu'à sa "fondeuse à neige" de la rue Saint-Grégoire.

Cette source de chaleur est appelée à devenir la seule source d'énergie de la fondeuse municipale.

L'incinérateur anti-pollution de la rue Des Carrières, le plus vaste et le plus moderne des trois incinérateurs montréalais, a aussi d'autres utilités.

Il génère la vapeur nécessaire aux turbines électriques, traite et purifie les eaux industrielles et détache les particules métalliques de la cendre. Le métal ainsi récupéré est vendu à la tonne pour la production du cuivre à Murdochville.

Si le plan de Toronto est approuvé, selon le maire Crombie, l'usine pourra fonctionner sur un site de quatre acres dans le centre-ville, vers 1978. Les trois paliers du Gouvernement contribueraient à son installation.

L'usine proposée brûlerait 1,200 tonnes de déchets par jour, ce qui représente environ 75% des rebuts de la ville.

L'usine de la rue Des Carrières, qui est l'une des plus modernes et des plus efficaces au monde, effectue le même travail d'incinération de 1,200 tonnes de rebuts par jour. Elle fut conçue pour desservir une population de 750,000 habitants et occupe huit hommes travaillant en relèves de huit heures, vingt-quatre heures par jour.

Le seul incinérateur au monde, plus important que celui de Montréal, se trouve dans la ville de Tokyo, au Japon.

(30)

Renseignements: Paul Leduc
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TODAY'S GARBAGE

TOMORROW'S HEAT

In the field of incineration and its energy-producing potential, Toronto hopes to achieve, by 1978, what Montréal accomplished five years ago.

Just recently, Mayor David Crombie of Toronto, unveiled what he called "the most interesting and exciting environmental milestone in the city's history" with a plan to heat some downtown buildings with steam produced by burning garbage in a new \$50,000,000. incinerator.

If all systems are 'go', a Canadian Press story says he told council, the plant could be operational in four years.

In 1969, Montréal's \$15,000,000. Des Carrières street incinerator, with the same capacity as Toronto's projected one, went into double duty operation as a garbage disposal unit and a heating plant for close to a dozen municipal buildings and workshops adjacent to its Rosemont location.

.../2



And at that, it uses only a fraction of its energy potential.

City engineers are now studying the possibility of tapping this healthy reserve for sale and distribution to the private sector, feeding industry and, possibly, housing units in the immediate area.

They point out that Toronto officials inspected Montréal's facilities some time ago.

An older incinerator, built in 1956 on Dickson street in Montréal's east end, has been selling steam to Canadian Steel Wheel Limited for heating and manufacturing purposes for close to 10 years.

Saves fuel

Heating the Rosemont municipal buildings on Des Carrières street between Papineau avenue and St. Hubert street with incinerator-produced steam is estimated to save the city close to \$250,000. annually in fuel bills.

Engineers believe the reserve potential in the Des Carrières street plant is sufficient to supply heat to an area the combined size of Place Ville Marie, Central Station and Place Bonaventure along with a handful of other large downtown buildings.

As a first step in tapping this reserve, Montréal City Council at its last monthly meeting, approved a \$110,000. credit for the construction of an underground steam pipe from the Rosemont incinerator to the nearby St. Grégoire street snow-melting plant.

This by-product steam will ultimately be the melting plant's only source of power.

The pollution-free Des Carrières street incinerator, the largest and newest of three in Montréal, has other sidelines, too.

It produces steam to power electrical turbines, treats and purifies industrial waters and separates metallic particles from ashes. This recovered metal is sold by the ton for use in the production of copper at Murdochville.

If the Toronto plan is approved, Mayor Crombie said, the plant could be operational on a four-acre downtown site by 1978. All three levels of government would contribute to the cost.

The proposed plant, he said, would burn 1,200 tons of garbage a day which he estimated as 75 per cent of the city's refuse.

Montréal's Des Carrières plant, considered one of the most modern and efficient in the world, has the same capacity - 1,200 tons a day - and was designed to serve a population of 750,000 with eight men working eight-hour shifts, 24 hours a day.

The only larger incinerator in the world is located in Tokyo, Japan.

(30)

Information: Paul Leduc
872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUSIEURS NOUVEAUX TROTTOIRS ET PAVAGES

DANS AHUNTSIC

Des crédits de l'ordre de \$209,200. viennent d'être autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction de trottoirs, de pavages de rues et de ruelles dans Ahuntsic.

Les sommes se répartissent comme suit:

- a) Construction de ruelles sises à l'est de la 7e Avenue, entre l'avenue Emile-Journault et la rue Legendre \$96,600.
- b) Construction d'une ruelle sise à l'est de la 6e Avenue, entre les rues Legendre et Louvain 70,000.
- c) Construction de pavages rue Frémont, de l'avenue de Châteaubriand à l'avenue Millen et avenue de Châteaubriand dans l'intersection de la rue Frémont 27,300.
- d) Construction de pavages avenue Millen, d'un point au nord de la rue de Louvain, à la rue Frémont 7,900.

.../2



Communiqué

News Release

- 2 -

pour publication
for release

- e) Construction de trottoirs rue
Frémont, des deux côtés de
l'avenue de Châteaubriand à
l'avenue Millen \$ 6,000.

- f) Construction de trottoirs
avenue Millen, côté ouest,
d'un point au nord de la rue
de Louvain, à la rue Frémont \$ 1,400.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$32,000. POUR DES SIGNAUX DE CIRCULATION
DANS LES DISTRICTS SAINT-JACQUES ET PAPINEAU

Une somme de \$32,000. sera affectée
au district Maisonneuve pour l'achat et l'instal-
lation de signaux de circulation synchronisés.

Les crédits autorisés par le Conseil
de Ville permettront d'entreprendre les projets
suivants:

Rue Wolfe, de Dorchester à Craig		
" Lagauchetière, de Wolfe à Amherst	\$28,000	
" du Havre, de Ontario à Sainte-Catherine	<u>\$ 4,000</u>	<u>\$32,000</u>

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

LE FOYER PAULINE INSTALLE RUE D'IBERVILLE

Le Foyer Pauline a été autorisé par le Conseil de la Ville de Montréal à occuper le rez-de-chaussée du bâtiment portant le numéro 2218 de la rue d'Iberville, aux fins d'un foyer pour un maximum de huit adultes.

Une autorisation spéciale doit être accordée aux organismes qui désirent occuper des bâtiments situés dans une zone résidentielle où ces genres d'établissements sont habituellement défendus.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

CENTRE EDUCATIF DE LA MAIN D'OEUVRE
AU 1307 RUE LAPRAIRIE

L'organisme connu sous le nom de Fairshare Inc., a été autorisé par le Conseil de la Ville de Montréal à occuper des locaux au 1307, rue Laprairie, aux fins d'un centre éducatif de la main-d'oeuvre et bureau de placement communautaire.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

SIGNAUX DE CIRCULATION DANS L'ACADIE

Une somme de \$4,000, votée par le Conseil de la Ville de Montréal, sera affectée à l'achat et l'installation de signaux de circulation sur le boulevard de l'Acadie.

Les travaux, projetés par la Commission des Services électriques, seront effectués boulevard l'Acadie, entre les rues de Louvain et Crémazie.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

SIGNAUX DE CIRCULATION SYNCHRONISÉS

POUR LE DISTRICT ST-MICHEL

De nouveaux feux de circulation synchronisés seront installés dans deux secteurs du district Saint-Michel suite à l'approbation d'une somme de \$37,000. par le Conseil municipal de la Ville de Montréal.

De ces crédits, une somme de \$35,000. couvrira les frais des travaux pour la rue Jean-Talon entre les boulevards Pie IX et Saint-Michel alors que \$2,000. sera affectée à la 2e avenue/11e avenue/Louvain/Legendre.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

AHUNTSIC RECOIT POUR \$56,000.

DE SIGNAUX DE CIRCULATION

Des crédits de l'ordre de \$56,000. seront affectés à l'achat, l'installation et la synchronisation de signaux de circulation rue Lajeunesse, entre la rue Jarry et le boulevard Gouin. Cette somme fait partie d'un montant voté par le Conseil de la Ville de Montréal récemment.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX DE SIGNALISATION

RUE SHERBROOKE EST

Le Conseil de la Ville de Montréal vient d'autoriser des crédits de \$21,000.00 pour l'achat et l'installation de signaux de signalisation, ainsi que leur synchronisation, rue Sherbrooke est, de Pie IX à Dickson.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAUX SIGNAUX DE CIRCULATION

RUE LAJEUNESSE

Une somme de \$30,000 sera affectée à l'achat et l'installation de nouveaux signaux de circulation, rue Lajeunesse, de Jean-Talon à Jarry.

Ce crédit fait partie d'un montant autorisé par le Conseil de la Ville de Montréal récemment.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

PLUS DE \$1 MILLION AFFECTES A
LA RECONSTRUCTION DE LA RUE SAINT-URBAIN

Un crédit global de \$1,146,800. comprenant des travaux d'égouts, de trottoirs et de pavage vient d'être consenti par le Conseil de la Ville de Montréal dans le but de refaire la rue Saint-Urbain, dans la partie comprise entre l'avenue du Mont-Royal et l'avenue Bernard.

La construction par la Commission des Services électriques de conduits souterrains en vue d'un aménagement de distribution mixte dans ces limites étant terminée, il s'agit de travaux majeurs dont l'élargissement et la reconstruction de la rue Saint-Urbain, à la suite de celle du boulevard Saint-Laurent.

Les travaux se répartissent comme suit:

- a) Reconstruction et élargissement
(là où requis) du pavage de la
rue Saint-Urbain, de l'avenue
Laurier à l'avenue Bernard \$310,000.
- b) Reconstruction et élargissement
du pavage de la rue Saint-Urbain,
de l'avenue Mont-Royal à l'avenue
Laurier 305,000.



Communiqué

News Release

pour publication
for release

- 2 -

- c) Reconstruction de l'égoût dans
la rue Saint-Urbain, de l'ave-
nue Laurier à la rue Fairmount
et d'un point au nord de la
rue Groll à un point au nord
de la rue St-Viateur \$354,000.
- d) Reconstruction des trottoirs
de la rue Saint-Urbain de
l'avenue Laurier à l'avenue
Bernard 108,600.
- e) Reconstruction des trottoirs
de la rue Saint-Urbain, de
l'avenue du Mont-Royal à l'ave-
nue Laurier 69,200.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

CONSTRUCTION D'ÉGOUTS DANS
LE QUARTIER MERCIER

Une somme de \$434,000. vient d'être autorisée par le Conseil de la Ville de Montréal pour la construction d'égouts dans le quartier Mercier.

Il s'agit de projets pour les rues Jean-Milot et François-Boivin:

Construction d'égouts rue Jean-Milot, de la rue Louis-Dupire à la rue Bélanger		\$171,000.	
Part de la Ville	\$92,257.		
part des propriétaires	78,743.	\$171,000.
Construction d'égouts rue François-Boivin, de la rue Louis-Dupire à la rue Bélanger		\$263,000 .	
Part de la Ville	\$221,703.		
part des propriétaires	41,297.		<u>\$263,000.</u> <u>\$434,000.</u>

(30)

Le 28 mars 1974.

Pour renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

SAINT-HENRI: \$42,000. DE
SIGNAUX DE CIRCULATION

La Ville de Montréal investira une somme de \$42,000. pour de nouveaux signaux de circulation dans le district Saint-Henri.

La somme servira à l'achat, l'installation et la synchronisation de signaux de circulation dans la rue Galt, de La Vérendrye à Hadley.

Elle avait été demandée en vue de réaliser certains projets requis en fonction des travaux de la Commission des Services électriques et susceptibles d'être entrepris avant le 1er mai 1975.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

DE LORIMIER RECONSTRUITE
AU NORD DU BOULEVARD ROSEMONT

La reconstruction du pavage de l'avenue de Lorimier, entre le boulevard Rosemont et la rue Jean-Talon ainsi que celle des trottoirs, entre le boulevard Rosemont et la rue Bélanger viennent d'être autorisées grâce à un crédit global de l'ordre de \$931,000 voté par le Conseil de la Ville de Montréal.

La somme se répartit comme suit:

\$742,000. pour la reconstruction du pavage entre
Rosemont et Jean-Talon
\$189,000 pour la reconstruction des trottoirs entre
Rosemont et Bélanger,
là où requis.

Le service des Travaux publics a procédé, au cours des années 1966 et 1969, au réaménagement de la section de l'avenue de Lorimier comprise entre les rues Sherbrooke et Masson. Outre les travaux de la Commission des Services électriques, la division de l'aqueduc a procédé à l'installation d'une conduite principale entre le boulevard Rosemont et la rue Bélanger.



Communiqué

News Release

2/....

pour publication
for release

Ce service est donc maintenant en mesure d'exécuter les travaux de réfection du pavage et des trottoirs.

La section comprise entre la rue Masson et le boulevard Rosemont est actuellement à l'étude et une autre demande de crédit à cet effet sera soumise plus tard.

(30)

Le 28 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

RELIGIOUS ORGANIZATION ON PLANTAGENET STREET

Montréal City Council has authorized L'Oeuvre de Dieu Inc., a non-profit religious organization, to occupy a dwelling located at 5643 Plantagenet street in the Côte des Neiges district.

As this is a residential area, special permission was required for use of the building as a dwelling place and headquarters of the group. Occupancy has been set at a maximum of 15 persons.

(30)

March 28, 1974.

Information: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Montréal City Council has approved the expenditure of \$42,000 for new, synchronized traffic lights on Van Horne avenue between Décarie Boulevard and Cote des Neiges Road.

The authorization is part of a \$510,000 outlay for similar work in various parts of the city in keeping with plans to modernize traffic control systems and replace all overhead wiring by underground conduits.

The public Works Department has the option of doing the job itself or to call for tenders for all or part of the construction work involved.

(30)

March 25, 1974

Information: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

MODIFICATIONS AUX CONDUITS SOUTERRAINS

DANS LE QUARTIER SAINT HENRI

Une somme de \$109,000 sera consacré à des modifications et additions au réseau de conduits souterrains de la Commission des Services électriques de la ville, dans la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue Rose-de-Lima.

Le contrat a été accordé à la firme "Les Développements du Nord-Est Ltée" par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEL EGOUT DANS

LE DISTRICT SAINT MICHEL

Des travaux de l'ordre de \$109,925 ont été autorisés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal pour la pose d'un égout et d'une conduite d'eau dans la 2e avenue, de la rue Jarry à Jean Rivard. Le contrat a été octroyé à la firme Cutrona & Associés General Contractors Inc. et les crédits seront appliqués dans l'ordre suivant:

Egout de la 2e avenue, de la rue Jarry à Jean Rivard		\$80,725.00
Conduite d'eau - même endroit	\$21,890	
dépenses	<u>7,310</u>	
	29,200	<u>29,200.00</u>
		\$109,925.00

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

ECLAIRAGE DU TERRAIN DE BASEBALL

AU PARC LOUISBOURG

Le terrain de baseball du parc Louisbourg, dans le district l'Acadie, bénéficiera de travaux d'éclairage et autres travaux connexes qui viennent d'être votés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

Les crédits autorisés pour une somme globale de \$350,000 seront répartis dans quatre différents parcs pour lesquels un contrat a été octroyé à la firme Noël Roméo et Cie Ltée. Les travaux devraient commencer sous peu.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX D'ECLAIRAGE AU PARC IGNACE GOURGET

Des travaux d'éclairage de terrains de balle et de jeux, sentiers, etc. ont été autorisés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal pour une somme globale de \$350,000 dans différents parcs de la métropole.

Parmi ces derniers, il y aura réfection du réseau d'éclairage des terrains de balle et autres travaux connexes au parc Ignace-Bourget, dans le quartier St-Henri.

Le contrat a été accordé à Noël Roméo et Cie Ltée et les travaux commenceront incessamment.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

SENTIERS ET TERRAINS DE JEUX ECLAIRES AU PARC ROUEN

Une somme globale de \$350,000 a été autorisée pour différents travaux d'éclairages et autres travaux connexes dans certains parcs municipaux, dont le parc Rouen, dans le quartier Papineau.

Le contrat a été accordé par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal à la maison Noël Roméo & Cie Ltée et les travaux sont programmés pour débiter bientôt. Ils comprennent l'éclairage de sentiers, terrains de jeux et patinoires.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

TERRAIN DE BALLE BIENTOT ECLAIRE AU PARC LAFOND

Le terrain de balle molle du parc Lafond, dans le district Rosemont, sera bientôt éclairé grâce à des crédits de l'ordre de \$350,000 récemment votés par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

La somme autorisée sera répartie dans quatre parcs dont le parc Lafond où la firme Noël Roméo & Cie Ltée effectuera des travaux d'éclairage et autres travaux connexes qui commenceront sous peu.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMELIORATIONS A 4 COURTS DE TENNIS

SITUES RUE ALLARD ENTRE D'ARAGON ET DUMAS

Les quatre courts de tennis aménagés au cours de l'été 1973 sur un emplacement loué par la Ville au Conseil de la Fabrique de St-Jean-de-Matha seront bientôt réaménagés.

L'asphaltage de ces quatre courts de tennis et les travaux corrélatifs coûteront quelque \$10,000 qui viennent d'être votés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, suite à une demande de M. Yvon Lamarre, membre du Comité exécutif.

Ils sont situés au sud de la rue Allard, entre les rues d'Aragon et Dumas, et remplacent quatre des huit courts du parc de la Vérendrye démolis pour la construction de la station de métro Jolicoeur.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010

Archives de la Ville de Montréal



Communiqué

News Release

pour publication
for release

GIROUARD TRAFFIC LIGHTS DUE FOR SYNCHRONIZATION

Motorists travelling on Girouard avenue will soon find all traffic lights fully synchronized between St. James street and Monkland avenue.

The Montréal Executive Committee has approved a \$25,625 project for the replacement of overhead wiring by underground conduits in the area and the relocation and modernization of the roadway's traffic light system.

The move is in line with the Electrical Services Commission's plan to eliminate exposed wiring throughout the city.

Crews from the city's Public Works Department will begin the job at an early date.

(30)

Le 20 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAU CENTRE DE REEDUCATION
POUR ENFANTS CARACTERIELS

Un Centre de rééducation pour enfants caractériels sera construit incessamment par le Centre Clairséjour Inc. sur un terrain sis à l'angle sud-est des rues Saint-Hubert et de Louvain, dans le quartier Ahuntsic.

Le projet a été autorisé en 2e et dernière lecture par le Conseil de la Ville de Montréal. Le site du projet compris dans un secteur domiciliaire fait partie de la zone d'habitation du quartier Ahuntsic régi par le règlement de zonage 1920. Il faisait précédemment partie d'un vaste emplacement soumis à un bail emphytéotique consenti à l'Institut Dominique Savio.

Le bâtiment projeté sera bien dégagé, érigé sur un lot de coin, face à une zone d'industrie exclusive et au nord d'une institution comprise dans le même îlot. Il mesurera environ 35 pieds de hauteur.

(30)

Le 4 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE
DANS SAINT-HENRI

Un Centre communautaire, d'une hauteur variable moindre à celle de deux étages, sera construit sur le côté sud de la rue Saint-Antoine, à l'ouest de la rue du Couvent, dans le quartier Saint-Henri.

Ainsi en a décidé le Conseil de la Ville de Montréal en 2e et dernière lecture. Ce centre sera isolé et situé à l'arrière de l'ensemble des bâtiments dans la paroisse Saint-Henri, secteur d'habitation d'au plus trois étages.

La paroisse catholique irlandaise de Saint-Thomas d'Aquin, propriétaire des bâtiments qui forment maintenant l'ensemble des bâtiments de la paroisse Saint-Henri, s'était réservée une partie du terrain et désire maintenant y ériger un Centre communautaire de moindre importance.

La moitié de la superficie de plancher du futur bâtiment sera utilisé pour la chapelle et la partie restante réservée pour activités religieuses et sociales.

(30)

Le 4 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

EDIFICES A BUREAUX AUTORISES
DANS DEUX SECTEURS INDUSTRIELS

Une modification des dispositions réglementaires régissant le secteur industriel délimité par la rue Saint-Hubert, les voies ferrées du CN, l'avenue Papineau et la rue de Louvain permet maintenant la construction d'édifices à bureaux de six étages dans ce secteur.

L'autorisation vient d'en être donnée en 2e et dernière lecture par le Conseil de la Ville de Montréal. Il s'agit d'une modification au règlement 1920 concernant le zonage du quartier Ahuntsic et d'une partie du quartier Villeroy où l'habitation et les entreprises de commerce des classes I et II sont interdites et où, seuls les établissements industriels de la classe I sont autorisés.

Un édifice ne contenant que des bureaux et des entreprises commerciales, quoique remplissant une fonction commerciale, peut se distinguer des magasins de détail et autres entreprises de service par sa ressemblance à un bâtiment industriel, du moins quant à son apparence extérieure, selon le service de l'habitation et de l'urbanisme.

.../2



Le secteur concerné est en majeure partie occupé par des services municipaux, une sous-station et une emprise de l'Hydro-Québec et des propriétés du CN. Des édifices à bureaux d'une hauteur maximale de six étages pourront donc être construits dans ce secteur exclusivement industriel.

(30)

Le 4 mars 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

RUES FERMÉES POUR L'AGRANDISSEMENT
DU PARC CAMPBELL-CENTRE

La fermeture d'une partie du boulevard Georges-Vanier située au nord-ouest de la rue Saint-Jacques et d'une partie de la rue Saint-Jacques située entre le boulevard Georges-Vanier et la rue Canning (dans le territoire de la Petite Bourgogne) vient d'être autorisée par le Conseil de la Ville de Montréal dans le but d'agrandir le parc Campbell-Centre.

Le projet de règlement devait être approuvé afin de libérer la Ville d'une condition de la cession stipulée dans un acte datant du 6 juillet 1969 et qui mentionnait que MM Delisle et Workman cédaient ses rues à perpétuité.

Le parc Campbell-Centre se trouve donc agrandi d'importante façon suite à une décision antérieure du Conseil qui décrétait l'acquisition de certains terrains situés dans le quadrilatère borné par les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, le boulevard Georges-Vanier et la rue des Seigneurs.

(30)

Le 4 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$352,600 D'ÉGOUTS DANS
LE DISTRICT SAINT LOUIS

Le Conseil de la Ville a voté la somme de \$352,600 pour la construction d'égouts dans le district Saint-Louis.

Cette somme se répartit comme suit:

a) rue projetée P.43-45-46 - P.44-47-48-49 de la rue Jeanne-Mance à l'avenue du Parc	\$28,400
b) rue Milton, de la rue Jeanne-Mance à l'avenue du Parc	40,200
c) reconstruction de l'égout dans la rue Jeanne-Mance, d'un point au sud de la rue Milton à un point au sud de l'avenue des Pins	284,000
	<hr/>
	\$352,600

(30)

Le 4 mars 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

CENTRE D'INFORMATIQUE
DE LA VILLE DE MONTREAL

Cérébrale et précise, l'électronique est devenue la réponse à presque tous les problèmes causés par la quantité sans cesse croissante des données auxquelles doivent faire face les autorités de la Ville de Montréal.

En effet, les chèques de paie, budgets, taxes, billets de circulation et statistiques de toutes sortes sont quotidiennement acheminés vers l'ordinateur électronique, UNIVAC 1106, dans le but de sauver temps et argent au cours des diverses activités d'une administration aussi complexe que celle de la métropole.

Le nouveau système électronique utilisé par la Ville de Montréal célébrera son 2e anniversaire le 1er mai prochain. C'est un matériel d'équipement sérieux et bien en place qui a détrôné l'ancien matériel en usage depuis 8 ans et qu'on a sacrifié sur l'autel du progrès.

Près de 15 pour cent de son travail se situent dans le domaine des violations des règlements du trafic ou du stationnement. Il réussit à "digérer" les tonnes de renseignements fournis et permet aux autorités de réussir les opérations de paiement des amendes dans environ 95 pour cent des cas.

...2



Peu connu de la population, l'ordinateur est même capable d'émettre un mandat d'arrêt aux automobilistes récalcitrants. Voici comment se déroule l'ensemble du processus:

Les renseignements relatifs aux violations commises par les automobilistes sont vérifiés et recueillis dans les différentes stations de police disséminées à travers la Ville de Montréal. Ils sont ensuite donnés en pâture au robot électronique qui se met au travail sur-le-champ et qui envoie, dans les cas de non paiement des billets, un avis indiquant la date et l'heure de la contravention, la marque et l'année de la voiture, le numéro de son immatriculation, le montant de l'amende et le temps alloué pour la régler.

Si le 1er avis ainsi que le billet original ne sont pas honorés dans les délais requis, l'ordinateur électronique émettra une sommation afin que le conducteur se présente devant la Cour municipale.

Sommations -

On sait que, si une amende n'est pas réglée en temps voulu, elle est automatiquement augmentée et accompagnée d'une sommation. De plus, si l'automobiliste continue de négliger cette procédure judiciaire, il est condamné "par défaut" et doit payer une amende encore plus sévère. Finalement, l'ordinateur imprime un mandat qui est délivré par les policiers.

Les infractions commises au volant de la voiture peuvent, dans certains cas, passer inaperçues par les automobilistes mêmes qui sont en faute, jusqu'au moment où ils reçoivent leur avis par la poste. Dans les cas de vitesse, par exemple, la police

se sert de caméras spéciales pour photographier la voiture, sa plaque d'immatriculation et la lecture de son propre indicateur de vitesse. Cette photo peut servir en cour, au besoin.

Le système électronique appelé SYCOM (sigle de Système de la Cour municipale) émet plus d'un million d'avis, chaque année. C'est une collaboration fort précieuse pour les autorités policières de la Communauté urbaine et la Cour municipale. "Cette calculatrice est très précise et très facile à alimenter", souligne un haut-gradé de la police. Des moniteurs similaires au petit écran de télévision sont installés à la fois dans les bureaux de la police, de la Cour municipale et du Service des Finances, afin de procurer aux autorités un accès immédiat aux dossiers individuels comprenant noms, adresses, dates des infractions, paiements des amendes ou comparutions, etc.

700 programmes -

SYCOM est l'un de plus de 50 projets contenant 200 sous-projets et englobant les 800 programmes dont l'ordinateur se sert au bénéfice de la Ville de Montréal, selon M. Jean Lamontagne, administrateur du Centre d'informatique de la Ville de Montréal. Des données de la Communauté urbaine ainsi que des milliers de renseignements provenant des 20 services administratifs de la Ville constituent la majeure partie du matériel d'utilisation fourni aussi bien que calculé.

"Nous y arrivons maintenant", de dire M. Lamontagne. "Au début, notre personnel de quelque 210 employés dont plusieurs étaient à l'oeuvre, dans une équipe d'opérateurs ou une autre,

sept jours par semaine, vingt-quatre heures par jour. Aujourd'hui, nous travaillons cinq jours par semaine, mais toujours vingt-quatre heures par jour!"

La salle des ordinateurs elle-même est climatisée et s'abrite derrière un mur double de béton coulé acier. Une variété complexe de systèmes d'alarme et de dispositifs de sécurité protège les circuits délicats et l'enchevêtrement de fils qui forment le coeur électronique de l'ordinateur.

On accède à cette pièce à l'aide d'une carte codée magnétique insérée dans une encoche spéciale alors qu'un système d'urgence ultra-sensible est toujours prêt à déclencher une avalanche de "mousse spéciale" en cas d'incendie. Un panneau d'alarme posé dans l'entrée de l'édifice signalerait éventuellement toute intervention "étrangère" à l'aide de clignotants lumineux.

"Cette mousse est non-toxique et ne peut causer aucun vrai dommage à la machinerie électronique", explique M. Lamontagne. "Elle ne fait qu'éliminer l'oxygène et étouffer le feu. Le personnel a environ 45 secondes pour évacuer le secteur après que le système d'urgence a été déclenché. Le retardataire, ne fut-ce que de quelques secondes, pourrait ressentir de légers symptômes de gaz hilarants".

Installé en 1972 afin de procurer à la Ville de Montréal une plus grande capacité de communications précises et rapides, l'équipement sera bientôt augmenté d'un nouvel appareil à multi-traitements permettant l'exécution à grande vitesse (environ 2 millions d'additions à la seconde) de nouveaux projets et prévoyant une procédure de recouvrement automatique et instantanée en cas de panne afin de continuer le travail sans interruption. Et M. Lamontagne de décrire

une partie des applications actuellement en cours avec UNIVAC 1106:

2,000,000 de transactions -

La facturation de taxes (foncières, eau, école, etc.) compte pour plus de 2,000,000 de transactions électroniques, chaque année, couvrant quelque 160,000 propriétés et 450,000 locaux loués. Près de 70 pour cent de cette facturation sont réglés en-dedans de deux mois sans avoir besoin d'un 2e avis. Les données de taxation servies au "cerveau électronique" fournissent la valeur de chaque immeuble (privé ou commercial) dans chacune des 29 municipalités de la Communauté urbaine de Montréal.

Dans le domaine de la paie, plus de 1,150,000 chèques sont annuellement issus à des employés et pensionnaires de la Ville ainsi qu'aux employés de la CUM. Ce fait implique un important volume de données d'entrée concernant le nombre d'heures de travail et de salaires ainsi que les détails compliqués relatifs aux structures des contrats de travail de 17 conventions collectives différentes.

Plus les 50,000 chèques de bien-être social qui sont émis chaque mois par la même calculatrice. Ce système sera cependant transporté au Gouvernement provincial sous peu.

Les permis pour bicyclettes, vendeurs, chiens, stationnement et autres nécessités de la vie quotidienne dans une grande ville sont aussi emmagasinés électroniquement avec les détails s'y rapportant ainsi que tout accident de la circulation afin de pouvoir renseigner le service de la

Circulation. Ces renseignements couvrent également le temps et la condition des rues au moment de l'accident, les règlements affichés dans le secteur en cause avec les notes et observations inscrites sur le rapport de la police.

La vérification des contrats du service des Travaux publics et les résultats de certains examens du Service civil municipal sont aussi compilés par la calculatrice.

UNIVAC 1106 est aussi précieux en cartographie. Il peut indiquer, grâce à des graphiques plus ou moins nuancés et contrastés, sur une carte de Montréal, les rapports émanant des 14 stations enregistrant le degré de pollution à travers l'île permettant ainsi une appréciation instantanément visuelle des secteurs les plus affectés.

Dans le même ordre d'idées, il peut renseigner démographiquement sur le nombre des décès et leurs causes dans les divers secteurs de la ville et indiquer les régions habitées par les bénéficiaires du Bien-être social de la Ville.

12,000,000 de cartes perforées par année, voilà ce dont a besoin le cerveau électronique d'UNIVAC pour bien fonctionner et produire les renseignements nécessaires actuellement à la métropole du Canada.

Tout fin prêt pour les élections -

Quand les Montréalais envahiront les salles de scrutin pour les élections de novembre prochain, le progressif Centre d'informatique de la Ville sera en plein travail.

M. Jean Lamontagne, administrateur du Centre, a affirmé qu'effectivement des plans ont été faits pour calculer

les résultats individuels de chaque bureau de scrutin afin d'en fournir des résultats rapides aux médias d'information.

Des écrans spéciaux branchés avec le Centre d'Informatique seront installés dans le Hall d'Honneur de l'Hôtel de Ville pour les autorités municipales et les membres de la presse désireux d'analyser les tendances du vote et les résultats au fur et à mesure de leur entrée. Des postes de contrôle permettront aux commentateurs des médias d'information ayant besoin de renseignements spéciaux dans des secteurs particuliers - ou même dans les bureaux de scrutin - d'obtenir tous les renseignements nécessaires à leur travail.

"Nous sommes actuellement à mettre au point les détails pertinents à un tel système", souligne M. Lamontagne, "et nous serons vraiment prêts quand le grand jour arrivera!"

(30)

Mars 1974

Téléphone: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

\$1,492,000 POUR DES TRAVAUX D'EGOUTS

DANS LA RUE SAINT-ANTOINE

La rue Saint-Antoine, de l'avenue Atwater à la rue Rose-de-Lima bénéficiera de travaux de l'ordre de \$1,492,000 pour la fourniture et la pose d'une conduite d'eau de 30 po. en béton précontraint avec âme d'acier ainsi que la reconstruction des égouts, le remplacement des conduites d'eau secondaires et la réfection permanente de son pavage.

Les travaux autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal devront être terminés avant le 1er mai 1974 afin de ne pas retarder la construction à ciel ouvert de la station de métro Lionel-Groulx.

La somme votée se répartit comme suit:

Conduite d'eau de 30 pouces	\$ 570,000.00
Pavage et trottoirs (deux côtés)	250,000.00
Egout dans la rue Saint-Antoine et Brewster	483,000.00
Conduite d'eau secondaire (rue Saint-Antoine)	<u>189,000.00</u>
	\$1,492,000.00



Ce projet comprend le remplacement de la conduite de fonte de 30 pouces dans les rues Lionel-Groulx et Rose-de-Lima par une conduite de béton dans la rue Saint-Antoine, entre l'avenue Atwater et la rue Rose-de-Lima, ainsi que tous les autres travaux requis pour la réalisation de ce projet. Les travaux englobent la reconstruction d'un égout à une plus grande profondeur, le remplacement de la conduite d'eau secondaire actuellement trop près de la tranchée requise et la réfection permanente du pavage.

Il est à noter que le réaménagement projeté des conduites d'eau dans l'avenue Atwater nécessite la relocalisation du raccord de la rue Lionel-Groulx au réseau projeté dans l'avenue Atwater et aboutit à l'abandon de toutes les conduites de fonte de 24 et 30 pouces dans cette avenue, parce que reconnues vétustes.

La conduite de fonte de 30 pouces dans les rues Lionel-Groulx et Rose-de-Lima n'est pas en meilleur état que celles de l'avenue Atwater. Elle remonte à 1912 et, depuis 1966, quatre fuites importantes y ont été décelées et réparées. De plus, les vannes de cette conduite sont à remplacer et les chambres qui les abritent à restaurer.

Etant donné le fait que cette conduite doit être maintenue en service au cours des travaux de construction de la station de métro Lionel-Groulx et qu'il y aura lieu de mettre en service une nouvelle conduite avant d'abandonner la vieille conduite de fonte qui ne peut être fermée que pour de courtes

périodes de quelques heures seulement, il a fallu la relocaliser dans la rue Saint-Antoine.

Cette relocalisation de la conduite de 30 pouces dans la rue Saint-Antoine présente le trajet le plus court par une marge d'environ 500 pieds. Toute autre localisation envisagée dans ce secteur aurait nécessité la réfection d'un égout.

Notons enfin que le remplacement d'une ancienne conduite de 14 pouces, en fonte, devient nécessaire car elle a déjà subi plusieurs bris importants. Il est également nécessaire de remplacer la conduite d'eau secondaire dont la stabilité serait affectée en raison de la proximité des excavations nécessaires au projet actuel.

(30)

Le 21 février 1974

Renseignements: 872-6010

Communiqué

News Release

pour publication
for release

SIGNAUX DE CIRCULATION DANS VILLE EMARD

La fourniture et l'installation de signaux de circulation à l'entrée du Parc Angrignon, boulevard La Vérendrye - rue Briand, Pont Stephens et de La Vérendrye - rue Allard et de La Vérendrye viennent d'être autorisées par le Comité Exécutif de la Ville.

Ces travaux font partie d'un contrat accordé à la firme Chagnon Limitée, pour une somme globale de \$2,148.40.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

AMELIORATION DE L'ECLAIRAGE DANS SAINT-HENRI

La Place Turcot et les quadrilatères Briand, Laurendeau, Allard et Springland ainsi que Briand, Eadie, Springland et Dubois seront désormais mieux éclairés grâce à des crédits de \$4,200, \$6,000 et \$8,000 votés par le Comité Exécutif de Montréal.

Les sommes serviront à remplacer les luminaires à lampes incandescentes fixés à tous les deux poteaux de l'Hydro-Québec par des luminaires avec lampe à vapeur de mercure à tous les poteaux.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

SIGNAUX DE CIRCULATION POUR LA CÔTE VERTU

La population bénéficiera de nouveaux signaux de circulation à l'entrée du Centre commercial donnant dans la Côte Vertu.

Les travaux autorisés par le Comité Exécutif de la Ville font partie d'un contrat de \$2,148.40 accordé à la firme Chagnon Limitée.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

DES RUES MIEUX ECLAIREES DANS LE DISTRICT

Les rues Cousineau et Crevier (du boulevard Gouin vers le nord), le quadrilatère Legault, Salaberry, Ranger et Grenet ainsi que celui du boulevard Gouin, Legault, Lachapelle et Grenet bénéficieront d'un meilleur éclairage pour lequel des crédits viennent d'être votés par le Comité Exécutif de la Ville.

Des sommes de \$3,700, \$3,000 et \$4,300 seront effectivement consacrées à des travaux d'amélioration de l'éclairage actuel.

On y enlèvera les luminaires à lampes incandescentes pour les remplacer par des lampes à vapeur de mercure posées sur chaque poteau plutôt qu'à chaque deux poteaux de l'Hydro-Québec.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

ECLAIRAGE DES RUES MODERNISE

DANS LE QUARTIER ROSEMONT

Les rues Cartier et Chabot, entre Rosemont et Bellechasse, ainsi que le quadrilatère Beaubien, Bellechasse, Chabot et Bordeaux bénéficieront d'un nouvel éclairage autorisé par le Comité Exécutif de la Ville.

Une somme de \$1,600. dans le premier cas et une de \$4,600. dans le second serviront à améliorer l'éclairage existant en remplaçant les luminaires à lampes incandescentes par d'autres avec lampe à vapeur de mercure.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX DE CONDUITS SOUTERRAINS

POUR LE PROJET "CITE CONCORDIA"

Des crédits de l'ordre de \$493,000 ont été autorisés par le Comité Exécutif de la Ville pour des modifications et additions au réseau de conduits souterrains dans le secteur borné par l'avenue des Pins, les rues Milton, Hutchison et Jeanne-Mance; dans la rue Milton, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille et dans la rue Sainte-Famille, entre les rues Milton et Sherbrooke, en vue du projet "Cité Concordia".

De ce montant, un contrat de \$312,772.80 a été accordé au plus bas de trois soumissionnaires, la firme Chagnon Ltée. Les dépenses incidentes sont de l'ordre de \$180,227.20.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

DES FEUX DE CIRCULATION

POUR LE BOULEVARD CREMAZIE

On installera sous peu des signaux de circulation boulevard Crémazie et Lajeunesse (voies nord et sud); Crémazie et St-Hubert (voies nord et sud); Crémazie et Christophe-Colomb (voies nord et sud) et Crémazie et Iberville (voie sud).

Ces travaux autorisés par le Comité Exécutif de la Ville, font partie du contrat de \$2,148.40 accordé à la firme Chagnon Limitée.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

LE BOULEVARD GOUIN MIEUX ECLAIRE

Une somme de \$4,500 sera consacrée à l'amélioration de l'éclairage du boulevard Gouin, les rues Clark et Waverly.

Ces crédits ont été votés par le Comité Exécutif de la Ville afin de remplacer l'éclairage actuel dans les rues sus-mentionnées par de nouveaux luminaires avec lampe à vapeur de mercure.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

LA 54e AVENUE SERA MIEUX ECLAIREE

La partie de la 54e avenue située de Maurice-Duplessis vers le sud sera beaucoup mieux éclairée à un crédit de \$1,400 voté par le Comité Exécutif de la Ville de Montréal.

Les travaux autorisés consistent à enlever l'éclairage à lampes incandescentes pour le remplacer par de nouveaux luminaires avec lampes à vapeur de mercure.

(30)

Le 18 février 1974

Renseignements: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Montréal's Executive Committee has approved the expenditure of \$100,000 for the replacement of incandescent street lighting by more efficient mercury vapor lamps in several sections of the city.

Two of the areas involved are in the Notre-Dame-de-Grace area. Sections of Terrebonne, Benny, and West Hill avenues and Sherbrooke street will be fitted with new lighting at a cost of \$6,100 while similar work on Coronation avenue, from Chester to Fielding avenues will cost \$1,600.

The Public Works Department has been authorized to do the job itself or to call tenders.

(30)

February 13, 1974

Tel: 872-6010



Communiqué

News Release

pour publication
for release

POUR ECLAIRER LE PARC IGNACE-BOURGET

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal a autorisé des demandes de soumissions pour la fourniture et l'installation d'un réseau d'éclairage et autres travaux connexes au parc Ignace-Bourget.

Ces travaux d'éclairage font partie de la liste des travaux projetés pour l'exercice 1972-73 et pour lesquels le Conseil avait voté un crédit de \$3,908,100.00.

(30)

Le 11 février 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

LE TERRAIN DE BALLE DU PARC LAFOND
SERA DESORMAIS ECLAIRE

Des demandes de soumissions pour la fourniture et l'installation d'un réseau d'éclairage sur le terrain de balle du parc Lafond ont été autorisées par le Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Les travaux du parc Lafond, dans le quartier Rosemont, font partie de la liste des travaux projetés pour l'exercice 1973-4, en date du 8 janvier 1973, et pour lesquels le Conseil avait voté un crédit de \$5,792,850.00

(30)

Le 11 février 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX D'ECLAIRAGE AU PARC LOUISBOURG
DANS LE QUARTIER AHUNTSIC

Le terrain de baseball du parc Louisbourg, dans le quartier Ahuntsic, sera l'objet de travaux d'éclairage.

La demande de soumissions a été autorisée par le Comité exécutif de la Ville, en vue de la fourniture et de l'installation d'un réseau d'éclairage et autres travaux connexes.

Ces travaux font partie du groupe projeté pour l'exercice 1972-3 et pour lesquels le Conseil avait déjà voté une somme de \$3,908,100.00.

(30)

Le 11 février 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

NOUVEL ECLAIRAGE POUR LES SENTIERS,
JEUX ET PATINOIRE DU PARC ROUEN

Une demande de soumissions pour la fourniture et l'installation d'un réseau d'éclairage et autres travaux connexes a été autorisée par le Comité exécutif de la Ville en vue de l'éclairage de sentiers, des jeux d'adultes et de la patinoire au parc Rouen, dans le quartier Saint-Eusèbe.

Ces travaux font partie des travaux projetés pour l'exercice 1972-3 pour lesquels le Conseil avait déjà voté un crédit de \$3,908,100.00 le 5 juin 1972.

(30)

Le 11 février 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

EGOUT ET CONDUITE D'EAU POUR SARAGUAY

Un contrat de \$29,494.59 vient d'être octroyé à la firme Demix (Laval) pour la construction d'un égout et d'une conduite d'eau dans la Place Henri-Beau, de l'avenue du même nom vers l'est.

Le contrat accordé par la Comité exécutif de la Ville de Montréal est réparti comme suit:

1. Construction d'un égout, Place Henri-Beau, de l'avenue Henri-Beau vers l'est.....	\$16,594.00		
2. Construction de la conduite d'eau à l'endroit précité - Contrat.....	\$9,940.50		
Dépenses incidentes	<u>2,959.50</u>	<u>12,900.00</u>	<u>\$29,494.50</u>

(30)

Le 8 février 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX D'EGOUT ET DE CONDUITES D'EAU
DANS LE DISTRICT SAINT-HENRI

Des travaux de l'ordre de \$66,620.00 ont été autorisés par le Comité exécutif de la Ville de Montréal, dans le district St-Henri. Un contrat a été accordé à la firme Spino Enterprises Inc., plus bas des trois soumissionnaires, et comprend:

1. La construction d'un égout dans la rue Saint-Alphonse, de la rue Sainte-Clothilde à la rue Turcot ainsi que la reconstruction de l'égout de ce point à un point au nord de la rue Vaillant..... \$40,920.00
 2. La construction et reconstruction d'une conduite d'eau dans la rue Saint-Alphonse, là où requis, de la rue Ste-Clothilde à un point au nord de la rue Vaillant -\$18,559.00
- Dépenses incidentes..... 7,141.00 25,700.00 \$66,620.00

(30)

Le 8 février 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

EGOUTS ET CONDUITES D'EAU DANS LE
SECTEUR DE RIVIERE-DES-PRAIRIES

La somme de \$78,931.00 sera consacrée à des travaux d'égouts et de conduites d'eau dans des rues projetées du secteur de Rivière-des-Prairies effectués par la firme Spino Enterprises Inc., plus bas de trois soumissionnaires.

Le contrat octroyé par le Comité exécutif de la Ville de Montréal comprend les travaux suivants:

1. Construction d'un égout dans la rue projetée 140-325, de la rue projetée 140-327 à la rue projetée 140-324..... \$41,322.00
 2. Construction d'une conduite d'eau dans la rue projetée 140-325, de la rue projetée 140-327 à la rue projetée 140-324
Contrat.....\$ 11,159.00
Dépenses incidentes..... 3,441.00 14,600.00
 3. Construction d'un égout dans la rue projetée 140-327, d'un point à l'ouest de la rue projetée 140-325 à la rue projetée 140-323..... 13,009.00
 4. Construction d'une conduite d'eau dans la rue projetée 140-327, de la rue projetée 140-325 à la rue projetée 140-323
Contrat.....\$ 7,467.00
Dépenses incidentes..... 2,533.00 10,000.00
- \$78,931.00

Communiqué

News Release

pour publication
for release

TRAVAUX D'ÉGOUTS ET DE CONDUITES D'EAU
AUTOUR DU BOULEVARD GOUIN

Le Comité exécutif de la Ville de Montréal a accordé un contrat à la firme Spino Enterprises Inc., plus bas de trois soumissionnaires, pour des travaux d'égouts et de conduites d'eau, dans le secteur du Sault-au-Récollet.

Les travaux s'élevant à \$39,470.00 se répartissent comme suit:

1. Construction d'un égout dans la rue projetée 169-2 et 3, d'un point au nord du boulevard Gouin à la rue projetée 170 et 171.....	\$10,816.00
2. Construction d'une conduite d'eau dans la rue projetée 169-2 et 3, du boulevard Gouin à la rue projetée 170 et 171	
Contrat.....	\$8,755.00
Dépenses incidentes.....	<u>2,845.00</u>
	11,600.00
3. Construction d'un égout dans la rue projetée 170 et 171, de la rue projetée 169-3 à la rue du Pont.....	10,954.00
4. Construction d'une conduite d'eau dans la rue projetée 170 et 171, de la rue projetée 169-3 à la rue du Pont	
Contrat.....	\$4,390.00
Dépenses incidentes.....	<u>1,710.00</u>
	6,100.00
	<u>\$39,470.00</u>

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REVETEMENTS 1974

Des crédits de l'ordre de \$2,000,000 ont été votés par le Conseil de la Ville de Montréal pour le programme de revêtement des rues pour l'année 1974.

Un montant global d'environ \$544,660 du service de la Voie Publique, sera consacré aux districts "nord" comprenant le territoire au nord du boulevard Métropolitain, de Saraguay à Montréal Nord.

Quelques-uns des travaux ci-dessous mentionnés pourraient ne pas être complétés pour différentes raisons dont des changements apportés par des besoins nouveaux et plus urgents, des retards causés par des problèmes de construction importante ou des décisions de refaire entièrement les rues ou ruelles concernées.

Voici, par ordre prioritaire, la liste approuvée:

.../2



RUE	DE	A
Gouin	Papineau	Limite est
Crémazie (voie nord)	Iberville	Ch.-Colomb
Crémazie (voie nord)	Christophe-Colomb	St-Laurent
Crémazie (voie sud)	O/Papineau	Iberville
Métropolitain (voie sud)	Iberville	Limite est
Métropolitain (voie nord)	St-Michel	Limite est

Certains travaux approuvés en 1973 qui seront effectués cette année sont:

RUE	DE	A
Garnier	Sauriol	Fleury
Gouin	O/Papineau	O/Péloquin
Hamel	Sauriol	Henri-Bourassa
Legendre	Henri-Julien	Berri

(30)

Février 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REVETEMENTS 1974

Des crédits de l'ordre de \$2,000,000 ont été votés par le Conseil de la Ville de Montréal pour le programme de revêtement des rues pour l'année 1974.

Un montant global d'environ \$429,070 du service de la Voie Publique, sera consacré au district "centre-nord" comprenant le territoire entre le boulevard Métropolitain, les voies du Canadien Pacifique, le boulevard Pie IX et les limites d'Outremont et Ville Mont-Royal.

Quelques-uns des travaux ci-dessous mentionnés pourraient ne pas être complétés pour différentes raisons dont des changements apportés par des besoins nouveaux et plus urgents, des retards causés par des problèmes de construction importante ou des décisions de refaire entièrement les rues ou ruelles concernées.

Voici, par ordre prioritaire, la liste approuvée:

.../2



DISTRICT CENTRE NORD

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
Tunnel Masson	de Lorimier	Iberville
Masson	13 ^e avenue	Pie IX
Clark.	Jean-Talon	Tunnel Clark
de Castelnau	St-Laurent	O/Waverly
Holt	de Lorimier	Iberville
Holt	St-Michel	1 ^{ère} avenue
Holt	1 ^{ère} avenue	Iberville
St-Hubert	du Rosaire	Crémazie
7 ^e avenue	Dandurand	Rosemont
L.O. David	Garnier	Papineau
Fabre	Villeray	Crémazie
Chabot	Bélanger	St-Zotique

Certains travaux approuvés en 1973 qui seront effectués cette année sont:

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
Dandurand	Papineau	de Lorimier
St-Roch	Durocher	Voies C.P.R.

(30)

Février 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REVETEMENTS 1974

Des crédits de l'ordre de \$2,000,000 ont été votés par le Conseil de la Ville de Montréal pour le programme de revêtement des rues pour l'année 1974.

Un montant global d'environ \$660,100 du service de la Voie Publique, sera consacré au district "est" qui comprend le territoire à l'est du boulevard Pie IX et de la rue Moreau, ainsi que Rivière-des-Prairies.

Quelques-uns des travaux ci-dessous mentionnés pourraient ne pas être complétés pour différentes raisons dont des changements apportés par des besoins nouveaux et plus urgents, des retards causés par des problèmes de construction importante ou des décisions de refaire entièrement les rues ou ruelles concernées.

Voici, par ordre prioritaire, la liste approuvée:

.../2



DISTRICT EST

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
Ste-Catherine	William David	Viau
Ste-Catherine	Notre-Dame	Vimont
Beaugrand	Limite nord	Sherbrooke
Langelier	Marseille	Hochelaga
Radisson	N/Sherbrooke	des Groseilliers
Curatteau	Boyce	Sherbrooke
35e avenue	Bélanger	Bellechasse
32e avenue	Beaubien	Chapman
33e avenue	Beaubien	Beauchemin
33e avenue	Chapman	Bélanger
34e avenue	Chapman	Beauchemin
Chapman	31e ave	35e ave
Leney	Cirier	Liébert
Leney	Lepailleur	Cirier
Dubuisson	St-Donat	Mousseau
Massicotte	Beaugrand	Liébert
Joffre	Ste-Claire	Souligny
St-Emile	Souligny	Boyce
St-Emile	de Teck	Sherbrooke

.../3

Certains travaux approuvés en 1973 qui seront effectués cette année sont:

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
Assomption, L, Charlemagne	Sherbrooke Hochelaga	Rosemont Boyce

(30)

Février 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

REVETEMENTS 1974

Des crédits de l'ordre de \$2,000,000 ont été votés par le Conseil de la Ville de Montréal pour le programme de revêtement des rues pour l'année 1974.

Un montant global d'environ \$660,000 du service de la Voie Publique, sera consacré aux districts "ouest" et "centre", comprenant Saint-Henri, Ville Emard, Sainte-Anne, Côte-des-Neiges, Snowdon, NDG et une partie du centre ville.

Quelques-uns des travaux ci-dessous mentionnés pourraient ne pas être complétés pour différentes raisons dont des changements apportés par des besoins nouveaux et plus urgents, des retards causés par des problèmes de construction importante ou des décisions de refaire entièrement les rues ou ruelles concernées.

Voici, par ordre prioritaire, la liste approuvée:

.../2



DISTRICT OUEST

<u>RUE</u> _____	<u>DE</u> _____	<u>A</u> _____
Lenoir	St-Jacques	St-Antoine
Cardinal	Briand	Laurendeau
Springland	Jogues	Hamilton
Trinitaires	de La Vérendrye	Limite ouest

DISTRICT CENTRE

<u>RUE</u> _____	<u>DE</u> _____	<u>A</u> _____
Tunnel Atwater	au complet	
Atwater	Limites de Verdun	Tunnel Atwater
Sortie et accès (Tunnel Atwater)	St-Patrick	Tunnel Atwater
Fortune	Wellington	Favard

Certains travaux approuvés en 1973 qui seront effectués cette année sont:

DISTRICT OUEST

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
Cazelais	Ste-Rémi	Desnoyers
Delinelle	Voies C.N.R.	St-Jacques
Guay, place	Agnès	Laporte
Lacasse	Richelieu	Limites sud

(30)

Février 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

STREET RESURFACING FOR 1974

Montréal City Council has voted \$2,000,000 for the annual programme of street resurfacing in all city districts.

Of this amount over \$662,615 is earmarked for the "west" and "center" districts as defined by the Roads department and including Côte des Neiges and Glenmount, Snowdon, NDG, St Henry, Ville Emard and the downtown area.

Some of the proposed work listed below may not be done for a number of reasons: changes due to new and more urgent needs; delays because of major building programmes or decisions to rebuild roadbeds entirely.

Streets of local interest include:

DISTRICT CENTRE

<u>STREET</u>	<u>FROM</u>	<u>TO</u>
Côte-des-Neiges	Ch. Remembrance	Cedar
Côte-des-Neiges	Cedar	Sherbrooke
de la Montagne	Dorchester	Lagauchetière
Cedar	Des Pins	Lim. de Westmount
Guy	Dorchester	Argyle
The Boulevard	Côte-des-Neiges	Lim. de Westmount
Atwater	St-Patrick	Centre



WEST DISTRICT

<u>RUE</u>	<u>DE</u>	<u>A</u>
de la Savane	Jean-Talon	Décarie
Royalmount	Décarie	Limite ouest
Dieppe	Kirkfield	Limite nord
Mountain Sights	C. Ste-Catherine	Bourret
Kirkfield	Dieppe	Bayard
Rosedale	Côte St-Luc	Sherbrooke
Maréchal	Gatineau	Decelles
Cavendish	Côte St-Luc	Fielding
Cavendish	Terrebonne	Monkland
Cavendish	St-Jacques	Sherbrooke
Cunard	Ostell Crescent	de la Savane
Kindersley	de la Savane	Limite nord
Atherton	Powell	Limite nord
Clifton	Upper Lachine	Voies C.P.R.
Hingston	St-Jacques	Voies C.P.R.
Madison	St-Jacques	Voies C.P.R.

Work approved in 1973 but carried over to this year for various reasons includes:

WEST DISTRICT

<u>STREET</u>	<u>FROM</u>	<u>TO</u>
Connaught	Chester	Townsend
Côte des Neiges W/S	Ridgewood	Forest Hill
Harvard	Sherbrooke	Côte St-Luc
Park-Row-West	de Maisonneuve	Sherbrooke
Patricia	St-Jacques	Harley
Régent	de Maisonneuve	Sherbrooke
Terrebonne	Patricia	West Broadway

(30)

February 1974

Communiqué

News Release

pour publication
for release

Enfouissement de fils électriques
avenue Casgrain

Des travaux de construction de l'ordre de \$117,000.00 en vue d'un aménagement de distribution mixte (souterrain et aérien) seront commencés incessamment dans l'avenue Casgrain, entre les rues Marmier et Saint-Zotique.

Le contrat voté par le Comité exécutif de la Ville de Montréal a été octroyé à la firme Noël Roméo & Cie Ltée dont la soumission était inférieure aux trois autres.

Elle se répartit comme suit:

Contrat	\$70,046.75	
Dépenses incidentes	<u>46,953.25</u>	\$117,000.00

(30)

Le 24 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Agrandissement du parc Clément-Jetté

Afin de compléter l'emplacement du parc Clément-Jetté, le Conseil de la Ville de Montréal a consenti des crédits de l'ordre de \$39,382.00 pour l'expropriation de certains immeubles se chiffant à \$39,185.00 et d'un terrain exproprié pour la somme de \$197.00.

Les immeubles acquis sont situés au sud-ouest de la rue Joffre et au nord-ouest de la rue Tellier. L'évaluation municipale (superficie 9,000 pi.) se chiffre à \$17,300.00 et le crédit de \$39,185.00 sera entièrement payable par la ville.

Dans le second cas, le terrain exproprié est une partie de la rue Tellier sise au nord-est de la rue Joffre. Cette acquisition est également payable par la Ville et comprend une superficie de 21,900 pi.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Restauration et aménagement
du club d'Age d'Or Laurier

Des crédits de l'ordre de \$35,700.00 ont été consentis par le Conseil de la Ville de Montréal en vue d'un nouvel agencement du club d'Age d'Or Laurier dont les membres ont considérablement augmenté, nécessitant de ce fait d'importantes modifications.

Les travaux comprendront la restauration, construction, modification et aménagement de l'édifice sis au 1115 est rue Laurier. Les crédits couvrent également l'ameublement premier et les frais d'architectes, d'ingénieurs, de surveillance, d'inspection et de finances, les travaux corrélatifs et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Travaux de réfection au nouveau
centre récréatif municipal, la
"Maison Québécoise"

Des travaux de construction, d'électricité, de plomberie et de ventilation commenceront incessamment à la Maison Québécoise sise au 8932 est du boulevard Gouin pour une somme d'environ \$60,400.00

Les crédits ont été approuvés par le Conseil de la Ville de Montréal étant donné que ce bâtiment devient un centre récréatif qui servira à différents groupes, tels les jeunes des Loisirs et les membres de l'Age d'Or.

La somme autorisée comprend les frais et honoraires d'études, de conception et de surveillance, les travaux corrélatifs, les frais de financement et les autres dépenses incidentes et imprévues s'y rapportant.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Travaux souterrains d'éclairage dans
les rues Bloomfield et Champagneur

Des crédits de l'ordre de \$229,500.00 ont
été votés par le Conseil de la Ville de Montréal en
vue de procéder aux travaux souterrains concernant
l'éclairage des rues Bloomfield et Champagneur.

Cette somme se répartit comme suit:

Bloomfield, de Beaumont à Crémazie.....	\$115,500.00
Champagneur, de Beaumont à Crémazie.....	114,000.00
	<hr/>
	\$229,500.00

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Travaux souterrains pour l'éclairage
de la rue Bélanger

Une somme de \$84,000.00 sera consacrée à des travaux souterrains concernant l'éclairage de la rue Bélanger, de la rue Iberville à de Normanville. Les crédits ont été autorisés par le Conseil de la Ville de Montréal pour le projet requis en fonction de l'enlèvement des poteaux de l'Hydro-Québec, suite à la construction de conduits souterrains par la Commission des services électriques et/ou à la mise hors-rues des réseaux aériens.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Nouvelle étape pour le Foyer
et Centre communautaire

La construction du Foyer Saint-Henri a franchi une étape importante récemment lorsque le Conseil de la Ville de Montréal a donné deuxième et dernière lecture au projet de règlement qui autorisera l'émission des permis de construction.

Le foyer et un centre communautaire occupera un bâtiment sur le terrain limité par les voies de la compagnie des chemins de fer nationaux, les rues Saint-Alphonse et Sainte-Clothilde, le chemin de la Côte Saint-Paul, la rue Notre-Dame et les limites ouest de sa propriété.

Le coût des travaux du bâtiment qui aura un volume de 1,829,465 pi.cu. est estimé à \$5,700,000.00

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Nouveau parc à
Rivière-des-Prairies

Une somme de \$95,726.50 sera consacrée à l'achat d'un emplacement aux fins de parc dans le quartier Rivière-des-Prairies. Un projet d'acte, approuvé par le Conseil de la Ville de Montréal, couvre l'achat de l'emplacement situé à l'ouest de la 54^e avenue entre le boulevard Maurice-Duplessis et la 5^e rue.

L'approbation d'acte a été autorisée en faveur de la firme Canadian Four Seasons Development Ltée & al pour une superficie de 382,906 pi. à raison de \$0.25 le pied carré.

Par ailleurs, les intéressés cèdent gratuitement à la Ville une lisière de terrain d'une superficie de 16,941 pi. sise immédiatement au sud de l'emplacement précité et qui avait été homologuée pour rue.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Résidence et foyer d'hébergement
pour le quartier Ahuntsic

Le Conseil de la Ville de Montréal vient d'autoriser, après deuxième et dernière lecture, un projet de règlement qui permettra l'exploitation d'un bâtiment situé au 12,350 rue du Fort-Lorette à des fins de résidence et de foyer d'hébergement par les Auxiliaires du Clergé catholique de Montréal.

Ce bâtiment de trois étages, construit pour des fins institutionnelles, est situé dans une zone domiciliaire du quartier Ahuntsic.

Les requérantes sont des dames à leur retraite qui, ayant été au service du clergé catholique, se sont groupées en corporation. Le bâtiment ayant été plutôt utilisé comme résidence pour ces auxiliaires et foyer d'hébergement pour environ 45 personnes, ne l'était pas comme maison-mère tel qu'indiqué au règlement 3019. C'est pourquoi la modification s'est avérée nécessaire.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Agrandissement du Centre communautaire
Melkite de Saint-Sauveur

L'Association Orientale de Saint-Sauveur de
Montréal ajoutera et occupera deux étages de plus à
son bâtiment angle nord-est du boulevard l'Acadie.

Les travaux pourront être autorisés suite à
l'adoption d'un règlement par le Conseil de la Ville de
Montréal. L'agrandissement projeté ne dépassera pas la
hauteur du bâtiment principal. La superficie irrégulière
ajoutée sera d'environ 77 pieds sur 25 et les travaux
sont estimés à quelque \$80,000.00

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

College Notre Dame Arena
Construction moves ahead

The long proposed arena for Collège Notre Dame, 3791 Queen Mary road, moved an important step ahead last week when Montréal city council approved a special by-law.

Council's decision, in final study, means that the necessary permits will be issued because of the institutional character of the college, the land area and the increased needs.

(30)

Le 22 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Nouveaux égouts et conduites d'eau
dans le quartier de Rivière-des-Prairies

Deux contrats ont été octroyés à la firme
Cutrona & Associés par le Comité exécutif de la ville
de Montréal, pour des travaux d'égouts et de conduites
d'eau à Rivière-des-Prairies.

Cutrona était le plus bas soumissionnaire.

Il s'agit d'abord de la construction et re-
construction de l'égout, là où requis, dans la 57e avenue,
d'un point situé au nord de la 7e rue au boulevard Maurice-
Duplessis. Prix du contrat.....\$48,550.00

Puis, la construction et reconstruction d'une
conduite d'eau, là où requis, dans la 57e avenue, d'un
point au nord de la 7e rue au boulevard Maurice-Duplessis.

Contrat	-	\$11,965.00
Dépenses incidentes	-	<u>3,835.00</u>\$15,800.00

(30)

Le 17 janvier 1974



Communiqué

News Release

pour publication
for release

Travaux d'égouts et de conduites d'eau
dans Ahuntsic pour \$340,000.00

Des travaux d'égouts et de conduites d'eau d'une valeur d'environ \$340,000.00 ont été autorisés par le Comité exécutif de la ville de Montréal pour le quartier Ahuntsic.

Le Comité a octroyé, au plus bas soumissionnaire, la firme Cutrona & Associés, cinq contrats pour la construction ou la reconstruction d'égouts et de conduites d'eau.

1. Reconstruction de l'égout dans la rue Lajeunesse, de la rue Fleury à la rue Prieur, et du boulevard Henri-Bourassa au boulevard Gouin: \$134,290.00
2. Construction d'un égout dans la rue Port-Royal, du haut-niveau ouest de l'avenue Christophe-Colomb à la rue Chambord: \$ 24,870.00
3. Construction d'une conduite d'eau dans la rue Port-Royal, du haut-niveau ouest de l'avenue Christophe-Colomb à la rue Chambord:
contrat \$ 10,052.00
dépenses incidentes 3,448.00 \$ 13,500.00
4. Construction d'un égout dans la rue Port-Royal, d'un point situé à l'ouest du boulevard Saint-Michel à l'avenue Bruchési, là où requis: \$ 88,785.00

.../2



Communiqué

News Release

pour publication
for release

.../2

5. Construction d'une conduite d'eau dans la rue
Port-Royal, du boulevard Saint-Michel à la
rue Lille:

contrat	\$53,180.00	
dépenses incidentes	<u>15,720.00</u>	\$ 68,900.00

(30)

Le 17 janvier 1974

